TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 686 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 25 AOUT 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La guérilla accentue sa pression au Pérou

LIRE PAGE 22

L'élection de M. Gemayel

Le nouveau président libanais lance un appel à la réconciliation

L'élection de M. Bechir Gemayel, au deuxième tour de scrutin, lundi 23 août, a été accueillie par une explosion de joie à Beyrouth-Est, alors que M. Walid Joumblatt, *chef de la communauté* druze, parlait d'« un jour noir pour le Liban ». A Jérusalem, cette élection a été accueillie avec une satisfaction mêlée de doutes.

Dès son élection, M. Béchir Gemayel a lancé un appel à la réconciliation, en déclarant : « Je tends la main à tout Libanais et à tout Arabe sincères. »

Le front s'est cependant rallumé dans la montagne, où, selon le commandement israélien, des « combats intenses » ont éclaté entre soldats syriens et miliciens chrétiens.

Aucun soldat israélien n'a *été* engagé dans ces combats, a assuré le commandement militaire. Mais, d'après la radio phalangiste, des soldats israéliens sont engagés dans des duels d'artillerie avec les forces palestino-syriennes dans trois villages des collines *qui* bordent la route Beyrouth-Damas.

A Jérusalem, M. Begin a réaffirmé que les Syriens et les combattants palestiniens doivent quitter le Liban. « Si la Syrie nous attaque, nous *l'attaquerons* », *a-t-il ajouté.*

(Lire nos informations pp. 3 et 4.)

Chef de guerre ou chef d'État ?

Le pouvoir, constate-t-on assez souvent, transfigure celui à qui il échoit. Il faut l'espérer dans le cas de M. Bechir Gemayel, élu lundi *23 août dans* une caserne de Beyrouth septième président de la République libanaise. Rien, en effet, dans la brève mais très agitée biographie du nouveau chef de l'Etat ne le prédispose au dialogue sans lequel on voit mal comment le Liban pourrait faire l'économie d'une nouvelle guerre civile.

La légitimité de l'élection de M. Gemayel n'est pourtant pas en question. Certes, l'élec*tion s'est faite* à la va-vite ; des pressions ont été exercées sur de nombreux députés ; l'armée israélienne occupe les deux tiers du pays. Il n'empêche que les formes ont été respectées et que M. Sarkis, *le président sortant qui* abandonnera ses fonctions le 23 septembre prochain, avait été élu en 1976 dans des conditions tout à fait comparables. Seule différence, c'était l'armée syrienne, aujourd'hui sur la *défensive*, qui tenait alors le haut du pavé.

Chrétien pro-syrien, M. Sarkis avait cependant un avantage, si l'on ose dire, sur M. Gemayel : celui d'être politiquement inexistant. Moyennant quoi il avait fini par être accepté par la mosaïque confessionnelle libanaise, libre de *poursuivre* des luttes fratricides qui n'ont pas toujours la charge idéologique qu'on veut bien leur prêter en Europe. Le problème avec M. Bechir Gemayel, c'est qu'il existe trop. Contrairement au pâle *M. Sarkis, c'est un des chefs* de guerre libanais qui vient d'accéder à la présidence, un partisan de la manière forte, un homme redoutable et redouté.

On aurait tort de penser que le nouveau président constitue de ce point de vue une exception dans son pays. Pratiquement tous les chefs de clans libanais ont eu recours à la violence pour survivre, éliminer des concurrents, conserver leurs féaux, accroître leur influence. Mais par ses succès, son obstina*tion*, son zèle à appliquer des recettes féodales, M. Bechir Gemayel s'est tout de même *taillé* une place à part dans la sanglante saga libanaise.

Saura-t-il dominer sa victoire politique et ne pas la *prolonger par de* nouveaux « exploits » militaires dont les musulmans libanais n'ont pas été, d'ailleurs, les seules victimes ? C'est, bien sûr, la question essentielle que se posent toutes les parties à la *crise libanaise et* à laquelle on ne peut faire qu'une réponse pessimiste. Bénéficiant du soutien israélien, débarrassé de ses pires ennemis — les combattants de l'O.L.P., — M. Gemayel ne *sera-t-il pas tenté de* poursuivre ses règlements de comptes et de confondre les intérêts de la minorité maronite avec ceux de son pays ?

Au milieu de ce sombre tableau, une faible raison *d'espérer : le refus de* M. Gemayel de céder aux insistances israéliennes et de lancer ses « phalanges » dans le « nettoyage » de Beyrouth. Les pressions de Jérusalem n'ont pas manqué pourtant, mais M. Gemayel n'a jamais donné le feu vert à ses troupes pour partir à l'assaut de Beyrouth-Ouest. Saura-t-il, au lendemain de la défaite militaire de l'O.L.P. et de ses alliés libanais, maîtriser aussi bien *ses phalanges et éviter des* exactions en règle ? Ce sera le premier test de ce partisan d'un Etat libanais fort.

La rentrée sociale et politique

• PRESTATIONS : plus de 10 milliards de francs d'économies devront être dégagés en 1983

• RETRAITES : un régime intermédiaire entre 60 et 65 ans serait instauré

La recherche d'une plus grande maîtrise des prestations sociales fait l'objet des consultations qu'ont entamées MM. Bérégovoy, ministre des affaires sociales, et Mauroy, premier ministre. Après avoir reçu, lundi 23 août, M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., M. Bérégovoy a rencontré, mardi matin, M. André *Bergeron, secrétaire général de F.O. Celui-ci* devait ensuite déjeuner avec le premier ministre pour examiner à la fois les conditions de sortie du blocage des salaires et des prix, les problèmes de l'emploi et les réformes de l'assurance-chômage puis de la Sécurité sociale.

Plus de 10 milliards de francs d'économies *devront être dégagés — au moins 5 pour* l'assurance-chômage et au moins autant pour l'assurance-maladie, — afin d'éviter un trop fort accroissement des cotisations, au demeurant inévitable en novembre 1982 pour l'UNEDIC et vraisemblable, en 1983, pour les régimes de sécurité sociale.

D'autre part, le ministre des affaires sociales, confirmant les propos de M. Marchelli, nous a déclaré qu'il fallait « trouver un système intermédiaire entre soixante et soixante-cinq ans » pour appliquer la retraite à soixante ans sans gêner ni modifier les institutions de retraites complémentaires.

Comment « rester social » et procéder cependant à des économies synonymes de sacrifices ? Après l'épineux dossier sur la sortie du blocage des salaires, la maîtrise des prestations sociales (assurance-chômage, maladie, vieillesse et allocations familiales) constitue pour le pouvoir socialiste une épreuve douloureuse, et, pour les partenaires sociaux qu'il consulte, un exercice aussi périlleux.

Là encore, le gouvernement souhaite mettre les cartes sur la table très rapidement : indiquer ou confirmer dès septembre, au moment de la reprise des négociations, le 7, ses orientations sur la réforme de l'UNEDIC, déposer un plan et vraisemblablement un projet de loi avant la fin de l'année sur la révision de la Sécurité sociale. Pour ces deux institutions, il y a en effet grande urgence.

L'indemnisation des chômeurs

Première urgence : l'assurance-chômage. C'est tout d'abord un régime conventionnel qui vient à expiration le 31 octobre et peut, *à cette date, en cas de désaccord,* être dénoncé par l'une des parties. C'est aussi une institution déficitaire qui survit à coup de *subventions. Il faut trouver, d'ici* à la fin de 1983, quelque 30 milliards de francs d'économies ou de recettes.

Dans l'immédiat, l'Etat, qui a accepté d'accorder des avances jusqu'en octobre pour garantir l'indemnisation des chômeurs, devrait vite, comme l'a demandé M. Bergeron, reconduire cette garantie jusqu'à la fin de l'année, car l'entrée en *vigueur* de la contribution de solidarité, le 1er novembre, et l'application d'un éventuel accord sur l'UNEDIC n'auront des effets qu'à la fin de 1983.

Premier objectif : réformer *l'UNEDIC. Il ne s'agit pas seule*ment de dégager des économies, il faut aussi rebâtir, comme le souhaite le gouvernement, mais *aussi M. Chotard, premier vice-*président du C.N.P.F., un régime à l'abri des crises à répétition.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 19.)

Vers un gouvernement restreint ?

Le pouvoir s'est donné de l'air. *Tout se passe comme* si le président de la République était parvenu à dissiper une atmosphère empoisonnée en intervenant, il y a une semaine, à la télévision. Au point que les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée en sont modifiées.

L'été avait été marqué, jusque-là, dans la foulée du blocage des prix et des salaires, par la montée d'un *sentiment fait d'inquiétude et de pessimisme.* Dans le climat de défiance qui s'installait (50 % des personnes interrogées par l'IFRES n'ont-elles pas jugé « *plutôt négatif* » le bilan des quinze premiers mois du septennat ?), la flambée terroriste pouvait accroître le doute et le mécontentement. M. Mitterrand, par le verbe et par l'action, s'est efforcé de retrou*ver une marge de manœuvre.* Plusieurs éléments lui permettent de penser qu'il est parvenu à commencer de remonter un courant, que ces efforts ne suffisent pas encore à inverser.

L'indice de satisfaction des télé*spectateurs qui ont suivi sa presta*tion télévisée, le 17 août dernier, atteste que le message est bien passé. Il l'est d'autant mieux qu'il a été suivi d'actes concrets à l'intérieur (avec la dissolution du groupe Action directe) comme à l'extérieur (avec *le départ pour le Liban* de soldats français membres de la force multinationale d'interposition).

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

INDONÉSIE : pas de changement politique avant l'an 2000

Prononçant la semaine dernière devant le Parlement son discours annuel sur l'état de la nation, le président Suharto s'est félicité « des progrès et des résultats assez encourageants » obtenus par l'Indonésie « en dépit d'un environnement international peu favorable ».

Bien que les réserves du pays en devises aient diminué *de près de 38 % à la suite* de la réduction des revenus tirés du pétrole et des matières premières, le chef de l'Etat indonésien a exclu tout recours à une dévaluation de la monnaie nationale.

Le président Suharto a encore déclaré que son gouvernement se donnait comme objectif de réduire de moitié, d'ici à 1990, le taux d'accroissement de la popu*lation et d'éviter le chômage. « Le plus grand défi qui* nous attend, a-t-il dit, est celui du développement de l'emploi en dehors du secteur agricole. »

Le chef de l'Etat a d'autre part demandé à l'armée et à la police de mettre un terme à la vague de violences qui sévit dans le pays.

(Lire page 5 le début de l'enquête de Jacques *de Barrin.*)

Les jeunes et la violence

UN BILAN DE L'OPÉRATION « ANTI-ÉTÉ CHAUD »

(Lire page 9 les reportages de JOSYANE SAVIGNEAU.)

L'épiscopat catholique des États-Unis et le défi atomique

par DANIEL PÉZERIL (*)

Les *Etudes* du *mois* de *juillet* ont publié la relation fort bien conduite d'un jésuite de l'université de Georgetown, le Père Winters, *sur un événement relative*ment récent, d'ordre moral, intérieur aux Etats-Unis, mais qui est susceptible, à bref délai, de nous concerner tous.

Il s'agit de l'opposition, qui nous est dite révolutionnaire, des évêques catholiques à la course aux armements et au système de dissuasion nucléaire. Une lettre pastorale collective, élaborée après des consultations et avec un soin *exceptionnels, fera* le point. Elle est prévue pour le 18 novembre.

Dès lors, peut-être est-ce le moment *de nous réveiller* de notre pesant sommeil dogmatique, si défavorable, surtout depuis la guerre d'Indochine, à l'épiscopat américain, convaincu pour toujours de collusion avec le pouvoir. Voici que l'Europe, et même l'Europe critique, se trouve *dans la situation de recevoir* d'outre-Océan une leçon de maîtrise intérieure et de courage civique.

Non certes qu'à la date où nous sommes, tout soit déjà réglé. En bon Anglo-Saxon, le Père Winters ne dissimule ni les insuffisances, *ni les embarras, ni les* défauts de coordination qui subsistent sur le chantier. La détermination et l'audace de l'entreprise n'en sont que plus impressionnantes.

Ce qui frappe d'abord, c'est le caractère proprement américain — dans sa motivation comme dans son déploiement — de ce sursaut protestataire. Les évêques, avec une droiture qui distingue leur révolte, assument sans dérobade les responsabilités écrasantes du peuple qui est le leur. Ce n'est pas, en l'occurrence, sans courage.

Nombreux seront néanmoins, à n'en pas douter, les habitués des champs de courses internationaux qui, arguant de la « tutelle » romaine, pronostiqueront d'emblée qu'on peut laisser courir cet épiscopat : il n'ira pas bien loin. Après tout, il ne traduit que l'opinion d'une Eglise locale. Celle-ci ne saurait se définir que comme « *Eglise catholique qui est aux Etats-Unis* ». Bien plus, quelles que soient ses prétentions, elle n'a pas d'autre moyen que de se rapporter à des normes universelles et traditionnelles.

Ces « doutes », comme on disait au Moyen Age, font état de principes incontestables. Ils n'épuisent pas pour autant le cas américain. Ils oublient surtout l'appel adressé par Vatican II aux Eglises locales, pour qu'elles retrouvent l'exercice de leur pleine personnalité, tant il est vrai, suivant le mot d'un pape de jadis, que l'honneur de Rome s'accroît de leur propre honneur.

Sans préjuger de ce qui va survenir, nous avons sous les yeux l'exemple d'un épiscopat qu'une meilleure prise de conscience de ses responsabilités inéluctables au service de son peuple vient de conduire à une nouvelle liberté intérieure, et a comme mis debout.

Si, d'aventure, certaines Eglises locales s'en étonnaient, celles des Etats-Unis est en mesure de leur répondre : « *Laquelle donc parmi vous porte actuellement dans son pays, vis-à-vis de l'avenir du monde, une charge morale et religieuse comparable à la mienne ? Tandis que la tension internationale ne cesse de monter, c'est entre les mains de nos dirigeants américains que se trouve, du côté occidental, la clef d'éventuelles apocalypses atomiques. Ce sont eux déjà qui s'estiment le devoir d'en élever toujours plus haut la menace sur des peuples entiers. Si demain la catastrophe devait s'abattre sur quelque portion de la planète, quel épiscopat, davantage que le nôtre serait accusé, à juste titre, d'y avoir été, bon gré mal gré, associé, ne fût-ce qu'en raison d'un impénétrable silence ?* »

Le Père Winters note une composante plus intime de la conscience d'un certain nombre d'évêques. Il fallait un Américain pour en parler comme il convient. Sa persistance constitue d'ailleurs pour nous un enseignement de l'histoire. Les citoyens que sont ces membres de l'épiscopat ne peuvent effacer de leur mémoire qu'ils appartiennent à la seule nation qui a utilisé la bombe atomique. Ils se sentent solidaires même s'ils n'étaient alors que des jeunes gens, des auteurs du crime d'Hiroshima. Une consternation quasi insurmontable a voilé pour eux la victoire de 1945. Aucun peuple, constatent-ils, n'a eu, comme le leur, à vivre depuis trente-sept ans avec un aussi terrible souvenir. Comment ne voudraient-ils, de toute leur énergie, en préserver les jeunes générations ?

(Lire la suite page 2.)

(*) Evêque auxiliaire de Paris.

— POINT —

Réquisition

M. Chevènement, comme M. Debré, est bien persuadé que les pays industrialisés sont lancés dans une guerre économique dont n'émergeront que les plus forts. Fondée sur une ordonnance adoptée lorsque le général de Gaulle disposait des pleins pouvoirs, la réquisition de la filiale française d'un groupe américain pour l'obliger à fournir des matériels aux Soviétiques peut apparaître comme un épisode de cette guerre économique.

Encore faut-il bien en voir la signification. Ce sont les Américains qui, par leur mesure d'embargo sur les matériels destinés au gazoduc eurosibérien, ont rompu les règles tacites du commerce international et fait peser une menace sur l'avenir des cessions de licence donc du transfert de technologie ; ce sont eux qui ont tenté d'imposer outre-Atlantique — et plus précisément en Europe — la loi américaine.

Si mesure de guerre il y a, elle est donc bien défensive. Dès lors que les gouvernements européens avaient décidé d'acheter du gaz soviétique et de participer à la construction du gazoduc — que l'on soit pour ou contre est une autre affaire, — il était logique qu'ils prennent les dispositions nécessaires à la réalisation de leur volonté politique.

Dans tout acte belliqueux — même défensif, — il y a risque de rétorsion. Les filiales en question de sociétés américaines pourraient quitter la France, les investisseurs étrangers hésiter désormais à s'implanter dans un pays qui réquisitionne ; sans parler du risque de réquisition des filiales de groupes français — notamment nationalisés — à l'étranger.

Le gouvernement français compte visiblement sur l'hostilité non feinte des milieux d'affaires américains à l'embargo du président Reagan et sur le bien-fondé juridique de sa position — ne rétablit-il pas ainsi l'exécution normale de contrats signés ? — pour éviter des retombées trop importantes.

(Lire page 20.)

AU JOUR LE JOUR

Vieillesse

Du secrétariat d'Etat aux personnes âgées, M. Franceschi est passé au secrétariat d'Etat à la sécurité publique.

Espérons que le terrorisme prendra vite un coup de vieux, et passera rapidement l'arme à gauche.

JOSÉ FÉRON.

UNE EXPOSITION SUR LE LOUVRE

Les grands desseins

Evoquant les travaux d'Henri IV au Louvre, Sauval, un des pères fondateurs de l'historiographie parisienne, écrit : « *Ces divers appartements avaient été dessinés par les artisans les plus renommés, car le dessein de ce prince était de loger dans son Louvre les plus grands seigneurs et les plus excellents maîtres du royaume, afin de faire comme une alliance de l'esprit et des beaux arts, avec la noblesse et l'épée.* » Et, en 1791, la Législative *décrète que « le Louvre et les Tuileries seraient le palais national destiné à l'habitation du roi et à la réunion de tous les monuments des sciences et des arts, et aux principaux établissements de l'instruction publique* ».

Cette double vocation, politique et culturelle, est la seule constante que l'on puisse relever dans l'histoire *extraordinairement complexe* d'un édifice sur lequel tous les régimes ont voulu laisser leur marque (y compris la Ve République), une histoire multi-séculaire, qui semble rebondir depuis quelques mois et qui est évoquée dans une petite exposition que l'on peut voir à la mairie du premier arrondissement jusqu'au 19 septembre.

Le Louvre ne fut cependant pas le premier séjour de la monarchie, qui, on le sait, entretint toujours avec la capitale *des rapports* passablement méfiants et agités. Lorsque Suger décide de transférer de Saint-Denis à Paris l'administration royale, c'est dans l'île de la Cité qu'il l'installe et c'est le palais de la Cité qui demeurera le siège du pouvoir capétien. Le Louvre *n'est d'abord qu'une* forteresse qui clôt sur la rive droite l'enceinte de Philippe-Auguste, protège l'île, interdit la remontée du fleuve à d'éventuels envahisseurs et il ne deviendra palais qu'avec les Valois, souverains entre tous fastueux, amis des arts et passionnés d'architecture.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

Trêve de Dieu Trêve de l'homme

Alors que les guerres « classiques » et localisées n'ont jamais cessé depuis le second conflit mondial, le spectre du cataclysme nucléaire nous hante, consciemment ou non. Daniel Pézeril analyse l'attitude nouvelle de l'épiscopat catholique des Etats-Unis à l'égard de la course aux armements, attitude qui peut être qualifiée de révolutionnaire. Jean-Marie Muller estime, pour sa part, que la recherche d'un équilibre des forces menace en fait la paix. Et Ana Aroyo plaide en faveur d'une révision des règles du droit international.

Guerre nucléaire, guerre classique et traités de paix

par ANA AROYO (*)

LE cataclysme nucléaire peut encore être évité, à condition, toutefois, que le savoir et la sagesse des penseurs contribuent à permettre aux gouvernements, en s'appuyant sur l'opinion éclairée de leurs citoyens, de prendre à temps les difficiles décisions exigées par la *gravité de la situation (1). A cet effet*, un programme rigoureux devrait être mis en place, comportant, par priorité, les points suivants :

1. — Halte à la course aux armements nucléaires. (Dans un *deuxième* temps, halte aussi aux armes biologiques, chimiques, etc.).

2. — Utilisation judicieuse des économies considérables qui en résulteraient en vue d'éliminer les désordres financiers et économiques, de développer la coopération scientifique et culturelle entre les nations, d'ouvrir des chantiers d'utilité publique, planifiés à l'échelle des potentialités continentales, et de remédier aux problèmes les plus urgents sur le *plan global (éducation, pauvreté*, chômage).

3. — Les points 1 et 2 seraient générateurs d'un indispensable climat de confiance internationale (et favoriseraient même l'élaboration d'un nouveau code éthique).

Qu'est-ce qu'une « agression » ?

En effet, nous nous trouvons *placés devant un dilemme : s'il* s'avère que nos gouvernements sont incapables de décréter dans un bref délai une halte aux armements nucléaires, la conclusion s'impose que notre civilisation est destinée à disparaître. En voici les données :

1. — *Le nombre des pays membres du « club nucléaire »* va croissant, impliquant la prolifération parallèle des panoplies nucléaires. Le risque augmente donc qu'une grande partie de l'humanité soit détruite (*« hiroshimisée »*, selon un nouveau vocable) et qu'un tort sérieux soit causé également aux règnes animal, végétal, minéral et, même, à la biosphère.

2. — Le désastre nucléaire peut être provoqué par un seul « dirigeant » dépourvu de bon sens et d'équilibre nerveux et qui céderait à des pressions psycho-politiques.

3. — Il n'existe aucun moyen infaillible pour éviter qu'un accident, humain ou technique, ne déclenche le cataclysme.

Si, en revanche, les gouverne*ments acceptent de « geler » l'arme*ment nucléaire (et de détruire leurs stocks considérables par « enterrement » ou « immersion », un processus qui, lui aussi, peut impliquer des risques), il est pratiquement certain qu'ils conserveront et développeront les armes appelées « classiques » en vue d'assurer la « défense » ou « les intérêts légitimes » de leurs pays. Les guerres, *de plus en plus robotisées et destruc*trices, resteraient à l'ordre du jour.

Certains considèrent les guerres comme des phénomènes inévitables. Depuis toujours, elles apparaissent comme une fatalité, un fléau, ou comme la manifestation d'une volonté de conquête territoriale ou idéologique. De nos jours, les agressions ne manquent pas, que ce soit *sous* forme d'opérations *militaires* ou sous le couvert d'actions plus sophistiquées. *Les règles du droit international sont inadaptées à la situation actuelle très complexe ;* elles ne comportent même pas une définition précise du terme *« agression »*. Leur *mise à jour semble donc s'imposer* d'urgence (tout comme la révision de la charte de l'ONU). Quant aux traités de paix, leur rôle est, en principe, de garantir la stabilité des conquêtes. Or cette stabilité devient illusoire lorsque les anciens « vaincus » s'estiment capables de s'opposer à l'application de ces traités. L'acharnement des anciens « vainqueurs » à défendre les *clauses incriminées peut prendre ap*pui sur des négociations entreprises pour temporiser, et non pour remédier, aux problèmes de fond, créant ainsi un *modus vivendi* flou qui engendre un cycle de tensions propice à l'éclatement d'une guerre (exemples récents : Gibraltar, Malouines, Proche-Orient).

***

Dans une tentative de briser le cercle vicieux des guerres et des après-guerres régi par le mécanisme des traités de paix, un axiome naïf se *présente à l'esprit : « La vie est mouvement »*. Or les traités de paix sont statiques. L'organisme vivant qu'est un peuple (même si son habitat est morcelé par une force majeure) rejette, au bout d'un certain temps, le traité de paix qui l'entrave. Si celui-ci *ne fait pas l'objet d'une révision* conformément aux circonstances changées, *il* y aura un risque d'affrontement.

Les territoires du « vaincu »

Les traités de paix sont entachés d'un vice interne : ils sont conclus par des partenaires INÉGAUX : des « vainqueurs » et des « vaincus ». D'autres traités internationaux, d'ordre économique et culturel, sont conclus entre des partenaires ÉGAUX et sont appelés à servir de jalons pendant des périodes relativement brèves, mouvantes. Ils sont donc renégociables dans l'intérêt même de chacun des partenaires. Les traités de paix, eux, sont des « diktats » et sont censés « durer » pour consolider indéfiniment une « victoire » au *détriment du « vaincu »*.

Ce cercle vicieux : guerre-traité de paix, peut être illustré par deux exemples :

(a) Avant 1914, l'incapacité de l'Autriche-Hongrie de négocier avec tous ses peuples un système fédéraliste leur donnant satisfaction a contribué à déclencher la première guerre mondiale. Les traités de paix qui suivirent (Versailles, Trianon et, même, le pacte de la Société des Nations) n'ont pas été révisés, malgré de nombreuses tentatives. Après environ une décennie, le refus toujours plus catégorique de ces « diktats » (Hongrie, Autriche, Allemagne) deviendra l'un des éléments de la montée du nazisme et, par la suite, de l'éclatement de la guerre mondiale.

(b) Les *traités de paix et autres accords* qui suivirent (Yalta, Potsdam, partage de l'Allemagne entraînant la division de l'Europe) n'ont pas été révisés. (Une exception : l'Autriche, devenue neutre, donc indépendante des deux blocs, grâce à son traité d'Etat négocié en 1955). Après une trentaine d'années, dans des conditions socio-économiques considérablement changées, la situation de l'Alle*magne — pour ne parler que d'elle —* est particulièrement complexe et anachronique. La non-révision des accords la concernant semble être l'une des causes de la « guerre froide Est-Ouest » en Europe et ailleurs. Cette psychose peut jouer un rôle majeur dans les risques d'une troisième guerre mondiale.

Une conclusion semble se dégager : LA LUTTE CONTRE LA GUERRE NUCLÉAIRE DEVRAIT ÊTRE MENÉE PARALLELEMENT A UN PROGRAMME DE LA RÉVISION SYSTÉMATIQUE DES TRAITÉS DE PAIX. Cela impliquerait l'introduction d'un nouveau concept dans le droit international. Logiquement, l'article traitant de cette révision devrait faire ressortir également que les territoires du « vaincu » ne pourraient pas être annexés à titre définitif par le « vainqueur » mais serviraient seulement de « gages ». La renégociabilité des traités de paix serait aussi un facteur qui *découragerait a priori* des velléités d'annexion ou de découpage des pays ou des villes, d'expulsion de populations, et de génocide. Ceux qui prendraient l'initiative de demander la révision d'un traité de paix ne risqueraient plus d'être pénalisés comme des provocateurs, des agents de l'étranger, des révolutionnaires ou des réactionnaires.

Même si le droit de guerre est considéré comme un apanage du genre humain, il est non moins vrai que, au cours des siècles, certains hommes possédaient le génie de la paix. La paix, elle aussi, est puissance. Ainsi, vers l'an mil, le pape Sylvestre II (Gerbert d'Aquitaine) a réussi à faire accepter par les princes chrétiens la *« trêve de Dieu »*. De nos jours, un autre pape, Jean XXIII, a ouvert ses bras à tous les hommes, y compris ceux derrière les rideaux de fer. Aujourd'hui, chacun est appelé à contribuer à créer un climat propice à une *« trêve de l'homme »*. Qu'elle nous permette de franchir le seuil du troisième millénaire de notre ère.

(1) Edward Kennedy et Mark Hatfield, *Freeze* (« Gelez » — les Armements nucléaires), édit., Bentam, 1982. — Alva Myrdal, *Dynamics of European Nuclear Disarmament* (« Les potentialités du désarmement nucléaire européen »), édit., Spokesman for Bertrand Russell Peace Foundation, 1981. — Robert Neild, *How to make up your mind about the bomb* (« Comment vous faire une idée de la bombe »), édit., Deutsch, 1981. — Pierre Sudreau, *la Stratégie de l'absurde*, édit., Plon, 1980. — *Le Monde*, du 13 juillet 1982 : « Trois conflits, une même loi de la guerre » (J. Isnard) ; « Le terrorisme technologique » (J. Bindé) ; « La bifurcation » (J.-L. Lévy).

(*) Pseudonyme d'un fonctionnaire désirant conserver l'anonymat.

A propos d'équilibre des forces

par JEAN-MARIE MULLER (*)

L'*ÉQUILIBRE des forces est le fondement et la garantie de la paix : voilà une formule* simple et claire qui semble irréfutable comme une évidence. C'est précisément à partir de ce postulat que les hommes politiques français entendent nous assurer de leur volonté de promouvoir la paix. Leur raisonnement se veut tout aussi simple et clair et tout aussi évident : la paix en France suppose la paix en Europe, et celle-ci suppose la paix dans le monde. Or, les choses étant ce qu'elles sont depuis Yalta, la paix repose essentiellement dans les mains des dirigeants des deux blocs qui se partagent l'hégémonie du monde. Il en résulte que l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest est une nécessité pour que soit assurée la sécurité de notre pays.

Or, nous affirme-t-on encore, il existe un déséquilibre des forces au détriment de l'Occident, notamment *depuis le déploiement par l'Union* soviétique des missiles SS-20 qui menacent l'Europe de l'Ouest. Il importe donc que l'équilibre soit rétabli. C'est la raison pour laquelle les dirigeants français on soutenu le plan de « modernisation » des armements occidentaux mis en œuvre en 1979 par l'OTAN.

Pour rendre évident le déséquilibre des forces qui existerait entre l'Est et l'Ouest, il est de règle d'aligner des chiffres. Mais ce « jeu des nombres » est dérisoire. Car la très haute technicité atteinte dans la conception , la construction et la mise en œuvre des armements modernes, donne à la qualité une importance décisive. La quantité est de moins en moins significative. Certes, il existe des déséquilibres partiels, sectoriels, catégoriels. Mais ils n'ont pas la signification essentielle que certains voudraient leur donner si on les restitue dans l'environnement stratégique global.

Ainsi pourra-t-on discuter à l'infini de la réalité exacte de l'équilibre des forces entre les deux superpuissances. Débat d'autant plus vain que le principe d'« équivalence essentielle » est parfaitement satisfait. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait équilibre des forces pour qu'il y ait équilibre des terreurs. En réalité, chacun des deux camps détient l'*overkilling capacity*, littéralement la capacité de « sur-tuer » l'adversaire. Un calcul assez simple permet d'affirmer que tuer une seule fois suffirait. Dans ces conditions, il est *difficile de donner à la notion même* d'équilibre des forces la moindre signification.

Le rôle de la technologie

Certes, les experts ont imaginé une nouvelle stratégie qui prétend justifier le surarmement : la stratégie contre-force. Ainsi la croissance *indéfinie des armements serait cen*sée permettre une première frappe visant à détruire les armes de l'adversaire. Le « *principe de suffisance* » qui s'applique à la stratégie anti-cités deviendrait ici caduc. En réalité, ces experts savent qu'aucun des deux blocs ne peut prétendre acquérir la capacité d'une première frappe désarmante. Quelle que soit l'ampleur de celle-ci, l'adversaire aurait toujours la possibilité de mettre en œuvre une frappe anti-cités capable d'infliger des « dommages insupportables ». Il ne s'agit donc là que d'une tentative pour adapter la théorie à des faits dont plus personne n'a la maîtrise. Mais la théorie *est aussi* absurde que les faits qu'elle prétend justifier.

En réalité, la continuelle recherche de l'équilibre des forces constitue l'un des éléments essentiels de la dynamique interne de la course aux armements. Jadis, les militaires et les politiciens n'avaient de cesse d'affirmer qu'ils étaient les mieux armés. Aujourd'hui, les mêmes hommes n'ont de cesse d'affirmer qu'ils sont moins bien armés que leur adversaire potentiel et que leur pays aurait tout à craindre de lui s'il ne consentait pas de nouveaux efforts pour rattraper son retard.

La course aux armements s'autoalimente. La modernisation des armements n'est nécessaire que parce *qu'elle est possible. Elle se fait* au gré des innovations scientifiques. La technologie précède la stratégie, supplante la politique . Car les hommes d'Etat démissionnent de leurs propres responsabilités pour se prêter aux exigences de la technocratie militaro-industrielle. L'accélération de la course aux armements ne s'explique donc pas par un simple processus d'action-réaction dans lequel chacun réagirait aux avancées de l'autre. La course aux armements est en réalité une course contre la montre dans laquelle chacun des deux adversaires emploie toutes ses énergies et toutes ses ressources à aller le plus loin possible le plus vite possible, sachant que l'autre fait de *son côté les mêmes efforts*.

La loi de la pesanteur

La recherche-développement se fait dans chaque camp non pas en fonction des découvertes faites par l'autre mais en fonction de celles *qu'il pourrait faire et qu'il importe* donc de faire avant lui. Si on laisse jouer ces mécanismes aveugles, il n'y a aucune raison pour qu'il soit mis un terme à l'escalade.

Ainsi l'équilibre des terreurs est-il recherché à un niveau de plus en plus élevé et devient-il, par le fait même, de plus en plus instable. Il est à craindre que, à une certaine hauteur, la guerre éclate par le simple *effet de la loi de la pesanteur*. « *La question la plus dramatique qui se pose*, affirment les experts des Nations unies, *c'est probablement celle du risque d'une guerre nucléaire déclenchée par accident, soit en raison d'une défaillance technique, soit à la suite d'une erreur humaine.* » *(Etude d'ensemble des armes nucléaires*, 12 juillet 1980.) Le risque de la guerre est inscrit dans la logique de la course aux armements.

La recherche de l'équilibre des forces n'est qu'un prétexte qui permet aux Etats rivaux de justifier une *fuite en avant*, qui *risque fort d'en*traîner la rupture de l'équilibre des terreurs. La course aux armements, loin de garantir la paix, menace directement *la sécurité* des peuples. Le véritable déséquilibre qui menace la paix n'est pas entre les armements de l'Est et ceux de l'Ouest ; il est, à l'Ouest aussi bien qu'à l'Est, entre les forces militaro-industrielles qui préparent la guerre et les forces politiques qui ne préparent pas la paix.

(*) Animateur du Mouvement pour une alternative non violente (MAN, 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis).

L'épiscopat catholique des Etats-Unis et le défi atomique

(Suite de la première page.)

Nul ne méconnaît aux États-Unis « *l'influence considérable* » de l'Église catholique. Le Père Winters *va jusqu'à présager* que la lettre pastorale du 18 novembre « *fera le tour du monde* », tout comme la première salve de la révolution américaine de 1785. « *La scène politique internationale*, affirme-t-il, *en sera profondément perturbée*. »

Le retentissement est vraisemblable, *en effet. Ce n'est pas peu de* chose qu'un épiscopat comme celui des Etats-Unis refuse publiquement d'assimiler à un acte de légitime défense le recours à une guerre atomique, dont on convient partout que le déchaînement serait incontrôlable. Comment n'échapperait-elle pas à tout critère vérifiable de moralité, puisque nul ne sait ni comment, ni jusqu'où, ni sur qui surtout elle étendrait, de par les continents, ses ravages exterminateurs ?

Seul un point de départ doctrinal aussi catégoriquement fondé est susceptible de rendre raison aux deux condamnations majeures qu'on attend. La première concernerait non seulement l'usage, mais aussi — parce que l'intention participe à la perversité de l'acte — la simple menace de l'arme nucléaire. La seconde formulerait « *explicitement et en détail* » une série de conseils pratiques qui en découlent. Elle mettrait en cause la collaboration *professionnelle des catholiques* — administrateurs, techniciens, membres de l'armée, politiques — à la menace ou à la mise à feu des engins atomiques. « *Étant donné que quarante pour cent environ des militaires américains sont catholiques, une telle prise de position inéluctable des évêques*, explique le Père Winters qui en sait plus qu'il ne veut bien dire et ne parle pas au conditionnel *provoquera un choc dans la vie nationale* » d'un grand nombre de fidèles. On le croirait à moins.

Il est trop tôt cependant pour juger nous-mêmes de cette attitude. La formulation des textes du document encore en travail peut amener des rectifications notables dans l'ensemble. Tant que la lettre pastorale annoncée pour le 18 novembre n'a pas paru, rien n'est arrivé. Qu'on nous permette toutefois une réflexion d'ordre général, suggérée par la démarche épiscopale.

Il va de soi qu'on ne saurait, si ce n'est misérablement, réduire celle-ci à une fulmination d'interdits. Elle est trop généreuse pour cela. Les évêques américains sont des moralistes. *Ils sont* assez vigoureux pour changer quelque chose à quelque chose. Peut-être vont-ils nous rendre un fier service.

Non contents de « *défendre* » l'homme, ils veulent l'appeler à reprendre, et sans délai, sa cause en main, parce que celle-ci n'est pas ce qu'on dit. Si cet appel doit être un jour qualifié d'« *historique* », ce sera en vertu d'un autre regard sur la conjoncture mondiale. *Il implique* le renversement radical ou plutôt le redressement délibéré de l'analyse politique qui s'est imposée aux esprits et commande la course aux armements depuis trente-sept ans.

On pourrait schématiser comme suit les positions adverses. Pour les protagonistes du dispositif nucléaire américain, soutenus par la quasi-unanimité de l'opinion occidentale, il est acquis que celui-ci constitue une nécessité tragique, mais irrécusable, à l'encontre de laquelle il n'y a pas de protestation morale qui vaille. Les clameurs d'une assemblée épiscopale, fût-elle de trois cent cinquante membres, n'y feront rien. Il nous est impossible pour la survie du monde libre de ne pas aggraver sans relâche le défi atomique.

Les évêques s'apprêtent à répliquer avec une force de conviction qui troublera plus d'une conscience : « *Tout au contraire, c'est à des hommes libres qu'il est* impossible *de tenir et de soutenir un pareil défi. Pour la raison que, jusque dans son intention, il est immoral* ».

Ils parleront et seront écoutés

Ce qui est immoral désintègre l'homme. La lettre pastorale du 18 novembre ne manque pas d'arguments pour le prouver. Elle épinglera, non sans réalisme, les effets négatifs d'une rivalité stratégique terrifiante, devenue à elle-même sa *propre norme. Celle-ci enchaîne* implacablement à son aventure les autres peuples, frustre la politique internationale de toute référence à un ordre, de toute garantie d'avenir, de toute finalité propre. Elle incline nos contemporains — et ce n'est pas le moindre mal — à croire que ce régime monstrueux, c'est désormais la condition humaine.

L'épiscopat américain aura beau fonder son intervention *sur l'homme*, créature de Dieu, dont la personne, la tâche de gérer le monde et la vocation spirituelle débordent démesurément le cadre des arsenaux fantastiques, on n'imagine guère que dans quelques mois il obtienne l'accord de la Maison Blanche et de la plus grande partie du peuple des Etats-Unis. Ceux-ci lui adresseront au moins un triple reproche : tout d'abord d'avoir joué, comme s'il était irresponsable, au déstabilisateur en diable ; ensuite d'avoir prétendu entamer de ses mains nues le roc de *l'impossible ;* enfin, de toute manière, de s'être lamentablement mépris sur l'audience de la parole de l'Eglise dans la société de 1982.

Rien jusqu'alors n'indique pourtant que l'épiscopat feigne d'ignorer la complexité de la situation mondiale. On n'a pas entendu dire qu'il préconisera je ne sais quel désarmement atomique unilatéral. Au risque de décevoir ses supporters par son empirisme, le cardinal Krol a même proposé que, s'il fallait condamner l'usage et la menace de la « bombe », il en aille différemment de sa simple « détention ». Ce qui d'ailleurs n'éclaire pas grand-chose. Quant à pousser les catholiques des Etats-Unis à démissionner des postes de complicité, même si le contrecoup pour tous est rude, il ne peut s'agir que d'un risque « civiquement » évalué.

C'est sans doute la prise en compte de ce risque par les évêques qui spécifiera la nouveauté de leur position. On comprend que ceux-ci y attachent tant d'importance. Sera-ce néanmoins assez pour qu'ils ne soient pas intervenus en vain ? « *Qui donc de nos jours fait encore attention à ce que dit l'Eglise ?* » : on connaît le lazzi. Les évêques américains ne sont pas de nature à se laisser intimider. Ils parleront. Ils iront droit au fait. Et ils seront écoutés. Par qui ? Pour quoi ? Jusqu'où ? C'est la question.

Vue d'Europe, leur pastorale n'est pas en l'occurrence sans analogie avec celle de Jean-Paul II. Celui-ci vient de se rendre en Grande-Bretagne et en Argentine au pire moment du conflit des Falkland. On se demandait ce qu'il avait à y faire. Il y a parlé de paix. Est-il passé inutilement ? A-t-il échoué ? A-t-il obtenu ou préparé quelque chose ? Dieu le sait. Le plus indiscutable, néanmoins, pour une large partie de l'opinion, c'est qu'il devait y aller.

La contradiction entre ce scepticisme et cette approbation n'est qu'apparente. Le fait que, pour la plupart, nous la surmontions est, au reste, significatif. Il nous apprend que — récemment, nous devons le reconnaître — s'est introduite et répandue un peu partout une nouvelle (et fort ancienne) conception de la parole de l'Eglise. C'est elle qui, demain, fera l'unité et assurera le crédit de l'épiscopat des Etats-Unis.

Une anticipation heureuse

Celui-ci articulera à voix forte la parole la plus inopportune, celle-là même que, selon certains, le loyalisme et la prudence la plus élémentaire auraient dû leur interdire, la parole *impossible* pour une situation *impossible*. Et pourtant celle-ci sera vraisemblablement qualifiée, avec non moins d'insistance, de *nécessaire*, au-delà même des communautés catholiques. Tous les citoyens des Etats-Unis sont compromis dans le défi atomique. S'ils ont besoin d'une parole, c'est de celle-là. En réclamant, comme elle le fera, que soit d'urgence restitué à l'homme américain son magister moral et sa propre emprise sur l'événement, la lettre du 18 novembre sera *tout* indiquée pour acquérir, aux yeux d'un grand nombre, la valeur d'une charte de libération.

A supposer que les choses se déroulent ainsi, que va-t-il s'ensuivre ? Il faut trop de médiations, d'interférences, de convergences, entre le spirituel et le temporel pour que disparaissent du milieu de nous, selon un comput humain, le scandale et la terreur. Mais bien malin qui prophétisera qu'il n'arrivera rien ! Aux jours les plus angoissants, les *hommes de Dieu et les témoins* de l'homme donnent toujours l'impression d'être terriblement seuls. Les secrets de l'histoire sont plus entremêlés. Les années que nous vivons, où la rivalité nucléaire semble s'élever au plus haut degré sont *peut-être celles où elle décline*. Qui sait si, par un de ces détours dont les « chroniques » de la Bible nous offrent de multiples illustrations, les rois des superpuissances ne seront pas saisis de stupeur et de lassitude devant leur course interminable et *ruineuse* aux armements ? *Qui* sait si, leurs systèmes de contrôle mutuel se perfectionnant, ils ne devront pas en venir, comme on dit, à se faire confiance ? Qui sait s'il n'y a pas dans une parole comme celle que les évêques américains s'apprêtent à *proférer — une* parole à partir du cœur de l'homme — comme une anticipation heureuse ?

DANIEL PEZERIL.

Le Monde

étranger

L'ÉLECTION DE M. GEMAYEL A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE

A l'occasion de l'élection de M. Bechir Gemayel à la présidence de la République du Liban, M. Mitterrand lui a adressé un télégramme où il déclare notamment : « (...) Je vous adresse mes vœux pour vous-même et pour le peuple libanais. Je tiens à vous assurer de l'attachement de la France à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance nationale du Liban. Le peuple français, lié au peuple libanais par une amitié ancienne et étroite, forme des vœux pressants pour que, après les épreuves douloureuses qu'ils viennent de subir, tous les Libanais puissent se rassembler dans la reconstruction d'un Etat démocratique libre et prospère, vivant en harmonie avec tous ses voisins. »

Plusieurs personnalités et partis politiques français se sont félicités de l'élection de M. Gemayel. C'est le cas de MM. Lecanuet, président de l'U.D.F. ; François Léotard, délégué national du parti républicain ; Didier Bariani, président du parti radical ; Roger Girard, membre du bureau politique du Parti des forces nouvelles. M. Kosciusko-Morizet, membre du conseil politique du R.P.R. écrit dans « le Quotidien de Paris » : « Nul n'était plus qualifié que le chef de la résistance libanaise pour prendre en main la résurrection de son pays. »

En revanche, un communiqué publié par M. Maxime Gremetz, secrétaire du parti communiste, estime que l'élection de M. Gemayel est un « coup de force (...) lourd de dangers pour le peuple libanais ». « Ce simulacre d'élection s'est déroulé dans des conditions telles qu'elles lui enlèvent toute légitimité, déclare encore le communiqué du P.C. Seules les menaces et l'utilisation de la force contre certains députés élus depuis 1972, les pressions d'Israël et des Etats-Unis ont permis au chef phalangiste de parvenir à ses fins. »

● A WASHINGTON, où le président Reagan a adressé ses félicitations à M. Gemayel, les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat ont insisté sur le fait que « le processus électoral s'est déroulé normalement ». Soulignant la « tâche difficile » qui attend M. Gemayel, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, a affirmé que « la promotion d'une véritable reconciliation nationale et de la reconstruction (du Liban) sont des conditions cruciales pour le succès du nouveau président ».

● A DAMAS, la radio syrienne a déclaré que M. Gemayel a « été imposé aujourd'hui comme président de la République libanaise à l'ombre des baïonnettes des forces d'occupation israéliennes et sous leur protection ». Les commentaires de la télévision ont, cependant, été plus modérés, soulignant surtout l'opposition à cette élection des partis « islamo-progressistes » et celle de M. Raymond Eddé, chef du Bloc national, en exil à Paris.

● AU CAIRE, le ministre des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali a souligné qu'il s'agissait d'« une affaire purement intérieure » et que les Libanais étaient « libres de désigner qui ils voulaient ». Il a ajouté qu'il était important que « règne au Liban une unité nationale lui permettant de réaliser sa reconstruction en tant que pays arabe ».

● AU KOWEIT, le porte-parole du gouvernement a insisté lui aussi sur le caractère « intérieur » de l'élection.

● A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé l'élection de M. Gemayel sans commentaire, mais à Belgrade, l'agence Tanyong a souligné qu'elle « enfreignait la longue tradition qui veut que le président de la République, toujours un chrétien maronite, soit désigné après un accord entre tous les groupes politiques et religieux libanais ».

A Beyrouth, joie à l'Est, colère à l'Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. — L'élection de M. Bechir Gemayel à la présidence de la République libanaise, obtenue au deuxième tour de scrutin par 57 voix et 5 bulletins blancs, après que le quorum parlementaire eut été atteint à l'arraché, marque un tournant dans le destin national du Liban plongé, depuis sept ans et demi dans les affres d'une guerre aux multiples phases et belligérants. M. Gemayel a été directement engagé dans les plus importants de ces épisodes.

Est-ce le début de la fin de la crise, ainsi que l'affirment ses partisans et que l'espèrent les Libanais de tous bords, fatigués de la guerre et qui n'aspirent qu'à la paix ? Ou est-ce le signal de l'éclatement du Liban, comme le disent ses ennemis ? Que faut-il retenir : l'explosion de joie en secteur chrétien, qui a salué son élection, ou l'explosion de colère à Beyrouth-Ouest, qui, de palestino-progressiste est en passe de redevenir « islamique » avec le départ des combattants palestiniens qui en est à son quatrième jour et se déroule sans accrocs majeurs ?

M. Gemayel, qui avait multiplié les appels à l'entente nationale avant son élection, les a renouvelés après avoir été élu, soulignant qu'il acceptait l'opposition, même si elle s'est exprimée sous forme d'un boycottage de la séance de la Chambre.

Il a notamment déclaré : « *Il est nécessaire de dégager un consensus qui résulterait de concertations nationales (...) Je propose qu'on trace une ligne entre le passé et l'avenir, que nous dépassions les querelles de fractions (...) Je tends la main à chaque Libanais sincère, à chaque Arabe sincère, à chaque homme d'Etat sincère. Je m'engage à ne pas agir en tant qu'homme de fraction ou de parti, je tiendra toutes les promesses que j'ai faites (...) surtout assurer la liberté et la sécurité de tous les Libanais sur les 10 452 kilomètres carrés du Liban (...). Ma tâche sera difficile, mais je souhaite pouvoir dire bientôt que cette guerre est terminée.* »

Une opposition politique

La réaction immédiate du Front du refus au sein de l'islam libanais, essentiellement constitué de sunnites et de druzes, a été catégoriquement négative. Réunis à Beyrouth-Ouest, MM. Saeb Salam, Walid Joumblatt et nombre d'autres pernalités ont dénoncé « *le refus aujourd'hui, le deni demain de l'attitude qui est celle de tout l'islam (...) qui conduit à une crise de devenir* ». Ils affirment qu'« *une force organisée provoque par la violence un déséquilibre du pacte national (...) pour imposer au pays un régime dont les symptômes évidents sont l'esprit partisan, la dictature et le fascisme* ».

MM. Salam, Joumblatt et leurs alliés pour virulents qu'ils soient, paraissent cependant vouloir demeurer dans les limites de l'opposition politique, au plus de l'obstruction parlementaire. D'autres vont plus loin : les mourabitoun, milice musulmane qui avait supplanté les leaders sunnites de Beyrouth-Ouest à la faveur de la guerre, qualifie M. Gemayel de « *gouverneur militaire nommé par l'occupant israélien* ». Les domiciles de cinq députés ayant participé à l'élection présidentielle (trois musulmans dont le président de la Chambre et deux chrétiens) ont été saccagés ou incendiés, une banque appartenant à un sixième député a été dynamitée.

Les proches collaborateurs du nouveau chef de l'Etat ne voient pas d'un mauvais œil ces « excès ». Ils tablent sur l'impopularité du désordre, surtout à Beyrouth-Ouest qui a tant souffert, et se demandent si, dans un deuxième temps, les leaders musulmans, dont le chef de file est M. Salam, conscients des vœux de la majorité silencieuse, ne seront pas *effrayés par ces agissements et ne* se ressaisiront pas pour ne pas se laisser déborder une deuxième fois *par les milices locales après qu'ils* eurent difficilement remonté le courant. On note que le chef du gouvernement, M. Wazzan, sunnite luimême et qui a pris beaucoup de poids durant la présente crise bien qu'il ne soit pas député, s'est montré plus conciliant et a félicité M. Gemayel, lançant un appel à l'entente.

Peut-être plus grave que l'hostilité de l'islam beyrouthin est celle du Liban-Nord, dont les deux leaders, M. Soleiman Frangié (maronite) et M. Rachid Karame (sunnite) sont d'accord dans un « non » absolu et définitif à M. Bechir Gemayel. Déjà, avant son élection, la route du nord avait été coupée. S'appuyant sur Damas, dans une région qui demeure sous contrôle militaire syrien, les deux hommes iront-ils jusqu'à la sécession, en constituant *une forme quelconque d'autorité* locale ? Cela dépendra, en définitive, du maintien ou de l'éviction de la Syrie, du nord du Liban et de la Bekaa.

D'une Syrie, qui a publiquement dénoncé « *le président imposé par les baïonnettes ennemies* », mais sans pouvoir — ou vouloir — empêcher plusieurs députés dans sa mouvance de se présenter au Parlement.

Face à tous ces problèmes, M. Gemayel dispose de trois atouts *majeurs :*

1) L'aspiration profonde et générale des Libanais à la paix. Epuisée, *désabusée, la population est bien* moins disposée à prendre les armes ou à donner son adhésion à qui les prendrait qu'il y a sept ou huit ans ;

2) Une conjoncture favorable : l'élimination de la présence armée palestinienne du Liban, inconcevable naguère, aujourd'hui en voie de réalisation, ouvre des perspectives de normalisation interne ;

3) La possibilité de pouvoir, mieux qu'un autre, *obtenir l'évacuation* israélienne en échange de l'évacuation syrienne.

M. Gemayel aura une partie délicate et difficile à jouer en politique régionale. Il en a défini les grandes lignes, incluant implicitement la paix avec Israël. Il a, en effet, déclaré à ce propos : « *Nous n'avons aucun problème de frontières et aucun problème géographique avec n'importe lequel de nos voisins (...). Nous aurons des relations normales et cordiales avec tous nos voisins, et ce, pour sortir de la crise.* »

M. Bechir Gemayel dispose d'un mois — il entre en fonctions le 23 septembre — pour apaiser les inquiétudes qu'il suscite. Si la cassure doit se produire et le Liban voler en éclats, ce sera à cette date plutôt qu'aujourd'hui. Ses adversaires, *sauf ceux du Nord*, étant moins déterminés que lui, le risque d'éclatement du pays n'aurait-il pas été finalement plus grand s'il avait été vaincu que vainqueur ?

L. G.

Un partisan de la manière forte

L'irrésistible ascension de *M. Bechir Gemayel — stagiaire* dans une étude d'avocat à vingt-sept ans, *chef* de la principale milice chrétienne à vingt-neuf ans, puis des forces libanaises dans lesquelles il intègre progressivement, de gré ou de *force, tous les combattants du* camp chrétien dont il devient l'unique *chef* de file à trente-trois ans, président de la République à moins de trente-cinq ans — commence avec la guerre du Liban de 1975-1976. Mais elle prend vraiment corps après la période des grandes hostilités, durant ces années noires où l'histoire du Liban est jalonnée *de crises dramatiques et sanglantes* : 1978, 1981, 1982.

Quand Damas impose la pax *syriana au Liban, en novembre* 1976, M. Bechir Gemayel est à peine plus important que les autres « *seigneurs de la guerre* », chrétiens ou musulmans. Il est loin d'avoir pris le pas sur la vieille garde politique à laquelle appartient son propre père. Mais il est le seul à comprendre qu'un pouvoir se construit avant de se prendre et que cela demande *un travail continu, systématique*, acharné. Face à de nonchalants dilettantes, à d'impénitents affairistes et à des théoriciens verbeux — ses partenaires, aussi bien que ses ennemis, — il se dote des moyens de sa politique : les forces libanaises. Plutôt que de s'épuiser à prendre le pouvoir au sein de son parti, les *Phalanges, il le contourne en laissant* intact l'appareil qui continue de ronronner sous la houlette de son père, M. Pierre Gemayel, et où il coexiste avec son frère aîné et rival, M. Amin Gemayel, s'employant à structurer et développer son propre instrument de travail.

Sous son impulsion, la milice d'hier devient une petite armée de six mille hommes et, pour l'étoffer, il institue le service militaire obligatoire dans le territoire qu'il contrôle. Il ne s'en tient pas à l'aspect militaire et, au fil des ans, les forces libanaises deviennent un organisme *polyvalent pourvu de services ou* de groupes d'études dans tous les domaines importants de la vie nationale : des juristes, des *économistes, des ingénieurs, des* informaticiens, des éducateurs, des sociologues. Tous des jeunes de la même génération que leur chef. Un Etat dans l'Etat. Et c'est précisément ce qui est reproché à Bechir Gemayel.

En même temps qu'il est accusé par ses ennemis d'être un dictateur en herbe, de surcroît partitionniste, imprégné de confessionnalisme, allié d'Israël, n'a-t-il pas, pour mettre au pas les miliciens de son partenaire M. Chamoun, ordonné une sanglante répression le 7 juillet 1980 ? Et des hommes se réclamant de lui n'ont-ils pas perpétré *un massacre à Ehden le* 13 juin 1978, *dont ont été victimes, avec trente-deux autres* personnes, le fils de l'ex-président Soleiman Frangié, sa bru et sa petite-fille ?

M. Bechir Gemayel devait lui-même payer un lourd tribut à la violence : sa fille, à l'époque *unique*, a été tuée en *1979* dans un attentat qui probablement le visait. Depuis lors, il a eu deux enfants : une fille en 1980 et un garçon en 1982.

M. Bechir Gemayel n'a pas uniquement mené des combats *internes, il s'est surtout battu* contre les Syriens. Très vite, alors que les troupes syriennes avaient investi le Liban en alliées du camp chrétien, *il* s'est opposé à leur présence. Ce qui s'est traduit par de véritables *guerres de juin à octobre 1978* et d'avril à juin 1981. Il ne pouvait être victorieux, mais il n'a pas été vaincu non plus et il a finalement obtenu que « son » territoire soit évacué par les Syriens.

Après avoir effarouché une partie des chrétiens, cette politique est admise dans les 1 000 kilomètres carrés de la zone chrétienne, au nom de l'ordre et de la sécurité.

Deux rêves fous

Il y a quelques mois, cinq ou six, on s'est rendu compte que *M. Bechir Gemayel pensait sé*rieusement devenir président de la République. Pure divagation, ont pensé les gens sensés. Puis les événements *se sont* précipités : Israël, au lieu de se contenter d'envahir le Sud-Liban, a assiégé Beyrouth, se comportant en zone chrétienne de façon à ne laisser aucun doute — s'il y en avait — sur *ses étroites relations avec le* chef des forces libanaises. « *Etroites peut-être, mais orageuses*, disent ses proches collaborateurs, *car Bechir est un nationaliste ombrageux.* »

Brusquement M. Gemayel est apparu comme le seul interlocuteur au Liban du monde arabe et il a été convié à Taef devant un aréopage de ministres, mais *il ne pouvait leur apporter ce* qu'ils souhaitaient : une issue honorable pour les fedayin traqués par l'armée israélienne. Bien qu'il ait alors raté « *l'investiture arabe* », il se retrouve moins de deux mois plus tard président de la République. Au moment même où les combattants palestiniens embarquent, par bateaux entiers, au port de *Beyrouth, contraints d'abandonner* leur sanctuaire libanais.

Des deux rêves de M. Bechir Gemayel, qui se réalisent simultanément — dans l'ordre chronologique : débarrasser son pays de la présence militaire palestinienne et devenir chef de l'Etat, — il est difficile de dire quel était, au départ, le plus fou.

LUCIEN GEORGE.

Satisfaction mêlée de doutes à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Rompant le silence officiel observé ces dernières semaines à Jérusalem pour ne pas gêner outre mesure la candidature d'un homme trop connu aux yeux de ses adversaires pour être l'allié d'Israël, M. Begin a pu exprimer, lundi, la satisfaction de son gouvernement en adressant à M. Bechir Gemayel, quelques heures après son élection, le message suivant : « *Recevez mes vœux les plus chaleureux pour votre élection. Que Dieu vous permette, cher ami, d'accomplir votre mission historique pour la liberté et l'indépendance du Liban.* » C'est signé : « *Votre ami, Menahem Begin.* »

Auparavant, le porte-parole du ministère des affaires étrangères avait adopté un ton plus réservé, se contentant de déclarer qu'Israël se félicitait que « *le peuple libanais ait réussi à être démocratiquement un nouveau président. Nous souhaitons à M. Bechir Gemayel un plein succès dans ses efforts pour restaurer l'unité, l'indépendance et l'intégrité du Liban* ».

L'ensemble des journaux du matin ont souligné mardi que l'élection de M. Gemayel était pour Israël un gain appréciable bien qu'attendu. *Haaretz* (indépendant) a voulu faire remarquer que, si M. Bechir Gemayel a été élu sous la protection des chars israéliens, son prédécesseur l'avait été sous celle des chars syriens, et il précise : « *Maintenant, c'est au tour d'Israël d'exercer son influence, mais nous devons le faire avec tact.* » Les autres quotidiens se montrent plus sceptiques sur l'avantage que représente cet avènement pour le gouvernement de Jérusalem et plus critiques à l'égard du dirigeant phalangiste. Le *Jerusalem Post* (indépendant) rappelle que les maronites représentent maintenant moins d'un tiers de la population du Liban et que la « force » de cette communauté tient « *à une meilleure éducation, sa richesse et surtout au fait qu'elle possède la plus grande et la mieux équipée des armées privées qui existent au Liban* ».

Le *Jerusalem Post* s'inquiète du comportement violent des phalangistes depuis le début de l'invasion israélienne à l'égard des druzes et des chiites dans le sud du pays. Le quotidien de langue anglaise souhaite que les milices chrétiennes, celles des phalanges mais aussi celles du commandant Haddad, soient dissoutes et intégrées à l'armée libanaise. *Davar* (travailliste) déclare : « *Le passé* (de M. Gemayel), *ses exactions pendant la guerre civile, ne permettent pas d'être optimiste pour son action future, à moins qu'il ne fasse preuve tout à coup de surprenantes qualités d'homme d'Etat — sinon il risque de placer Israël dans une situation embarrassante.* » De manière plus surprenante, *Jatzose* (organe du parti national religieux, membre de la coalition gouvernementale) se montre aussi sceptique à sa façon en « espérant » que M. Gemayel « *ne trahira pas l'amitié d'Israël pour les chrétiens du Liban grâce à laquelle il a accédé au pouvoir* ».

M. Begin et le porte-parole du ministère des affaires étrangères se sont bien gardés de rappeler qu'Israël souhaite, sinon exige, la conclusion d'un traité de paix avec le Liban, ce qui est l'un des buts déclarés de la guerre actuelle, de même que l'installation d'un gouvernement « fort » et « stable ». Les dirigeants israéliens sont aujourd'hui de moins en moins sûrs de pouvoir parvenir à ces fins. Depuis que M. Gemayel a fait acte de candidature, les dirigeants israéliens étaient devenus de plus en plus méfiants à l'égard de leur protégé.

Des divergences d'intérêts

Le malentendu ne date pas d'hier. Quand les Israéliens ont commencé, dès 1976, à aider les milices chrétiennes, leurs faveurs allaient plutôt à celles de M. Camille Chamoun. M. Gemayel ne l'a sans doute pas oublié... Mais depuis que ce dernier a réunifié à son avantage les forces libanaises en « désarmant » M. Chamoun, les Israéliens ont accepté la situation ainsi créée et ont appuyé l'action du nouvel homme fort dans le camp chrétien, d'autant plus que celui-ci — ce n'est plus un secret — n'a cessé, ces dernières années et ces derniers mois, d'inciter les dirigeants israéliens à se lancer dans une vaste opération au Liban.

Or voilà que, au moment où l'armée israélienne se décide enfin, en juin, à sauter le pas, M. Gemayel donne l'ordre à ses hommes *de ne pas bouger, non* seulement quand les soldats israéliens « nettoient » le Sud-Liban, mais encore quand ils atteignent *Beyrouth et font le siège* des quartiers tenus par l'O.L.P. Dans les deux cas, l'état-major et le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, attendaient une quelconque participation des forces libanaises, si minime soit-elle. Dans l'entourage de M. Sharon, on laisse entendre que des assurances avaient été données avant l'opération « Paix pour la Galilée » et n'ont pas été respectées. Cette passivité a provoqué une profonde amertume en Israël, d'autant que, récemment, *la population chrétienne* de Beyrouth ne cessait d'inviter les soldats israéliens à « *finir le travail* » et à donner *l'assaut aux réduits de Beyrouth-Ouest.*

Un choix difficile

Les dirigeants israéliens constatent maintenant, un peu tard, qu'il y a des divergences d'intérêts *quasiment insurmontables* entre eux et M. Gemayel, quels que soient les liens qui ont été tissés jusqu'à présent, et qui, pour l'essentiel, demeurent. C'est vraisemblablement la déception causée par le refus des phalanges à se lancer dans la guerre — même quand les quartiers chrétiens de Beyrouth étaient bombardés — qui a amené M. Sharon à continuer de soutenir dans le Sud les milices du commandant Saad Haddad, qui entretient des relations conflictuelles avec les phalanges, comme encore l'ont prouvé, en juillet et en août, plusieurs incidents entre les militants des deux camps.

Partisan d'une rupture totale avec le monde arabe et d'une *alliance très étroite avec Israël,* le commandant Haddad était un homme de M. Chamoun et n'a toujours pas accepté la mise sur la *touche de l'ancien président* de la République par M. Bechir Gemayel. M. Sharon a même considérablement renforcé ce soutien accordé au commandant Haddad depuis des années. Il a permis à ses troupes de prendre le contrôle de la majeure partie du Sud-Liban. Comme si cela ne suffisait pas, M. Sharon a, de surcroît, laissé le commandant Haddad annoncer qu'il envoyait une unité de ses milices à Beyrouth pour participer au siège au côté de l'armée israélienne. C'était une leçon évidente à l'intention de M. Gemayel, coupable *de n'avoir pas assez collaboré.*

Cela n'a pas, tant s'en faut, amélioré les relations entre le cabinet de M. Begin et le futur *président, dont l'une des premières* initiatives sera, on n'en doute pas à Jérusalem, de demander le rétablissement de l'autorité du gouvernement de Beyrouth sur le Sud-Liban.

Les Israéliens se trouveront alors devant un choix difficile et devant leurs contradictions, car ils ne peuvent prétendre encourager l'instauration d'un pouvoir fort au Liban et persister à défendre le commandant Haddad, qui ne semble pas prêt à faire acte d'allégeance au nouveau président, puisqu'il a confié qu'il considérait son élection comme « *illégitime* » dans les circonstances actuelles (*le Monde* du 22 juillet).

Le voyage effectué début juillet par M. Gemayel en Arabie Saoudite pour y rencontrer des dirigeants saoudiens bien sûr, mais aussi des représentants de la Ligue arabe, a augmenté les soupçons israéliens. M. Gemayel a ainsi manifesté sa volonté de ne pas couper les ponts avec le monde arabe. Pis, ces dernières *semaines*, par l'*intermédiaire* d'une personnalité phalangiste, il a multiplié les contacts avec le gouvernement de Damas. Il n'en fallait pas plus pour qu'à *Jérusalem* on le soupçonne de se livrer à de sombres tractations au détriment d'Israël. On a craint un moment qu'il ne prépare un marché selon lequel le gouvernement de Damas accepterait de ne pas gêner son élection, en échange de quoi M. Gemayel ne réclamerait pas, aussitôt élu, le départ de l'armée syrienne de la Bekaa et du nord du Liban, comme le souhaite très vivement le cabinet de M. Begin.

L'indépendance que manifeste de plus en plus M. Gemayel à l'égard d'Israël peut être une tactique habile destinée à tromper une partie de l'opinion libanaise et à apaiser l'hostilité du monde arabe. Il n'est pas impossible que certains dirigeants israéliens, tout en montrant leur mauvaise humeur, aient finalement accepté ce calcul et ne fassent que donner le change en le laissant agir à sa manière pour ne pas hypothéquer ses chances, car il reste le meilleur atout d'Israël dans le jeu difficile qui se joue maintenant. Mais si tel est le cas, comment expliquer que se répande la rumeur selon laquelle M. Chamoun, malgré son grand âge et son discrédit au sein de la communauté chrétienne libanaise, aurait été après tout pour Israël un meilleur candidat que M. Gemayel ? Les Israéliens n'ont-ils pas découvert, un peu tard, comme le fait remarquer M. Haïm Herzog, un expert du parti travailliste en politique étrangère, que M. Gemayel ne pouvait être à la fois candidat à la présidence de la République libanaise et un partenaire indéfectible d'Israël ?

FRANCIS CORNU.



PROCHE-ORIENT

L'ÉLECTION DE M. GEMAYEL A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE

Les maronites : de saint Maron à cheikh Béchir

« Plutôt qu'un sentiment national libanais, il y a chez eux un maronitisme », nous disait, en 1976, Kamal Joumblatt (le dirigeant musulman druze plus tard assassiné par les Syriens) en nous parlant de ses compatriotes maronites. Quelques semaines avant son accession à la magistrature suprême, M. Béchir Gemayel — cheikh Béchir — affirmait à la revue *Politique internationale* qu'en 1975 ses coreligionnaires, *« attaqués en tant que chrétiens, s'étaient défendus en tant que Libanais »*. *Les Petites Guerres*, film récent *(le Monde* du 22 mai) du réalisateur libanais Maroun Baghdadi, suggère l'idée d'une nostalgie du Mandat français sur leur pays parmi les chrétiens du Liban. De savantes plumes soulignent régulièrement, au contraire, que l'Etat libanais *a été créé par la France*, selon les vœux du patriarche maronite. Il y a un lustre encore, la diplomatie américaine professait que les chrétiens du Liban étaient une « branche sèche » qu'il convenait de couper de l'arbre proche-oriental. Déjà, en 1844, un agent de Louis-Philippe Ier, le comte Onffroy, avait imaginé de « déporter » les maronites en Algérie...

La dhimmitude

Comment s'y retrouver ? La chrétienté libanaise, et particulièrement la plus nombreuse de ses communautés, les maronites (1), est-elle composée finalement de trouble-fête et de passéistes impénitents, ou forme-t-elle le noyau national du Liban ? Comme toujours en Orient arabe, il faut chercher la réponse dans un humus historique particulièrement épais.

La geste maronite commence au *quatrième siècle*, près d'Antioche (aujourd'hui en Turquie), autour d'un ermite chrétien, saint Maron, dont les préceptes furent adoptés par une tribu araméenne des actuels confins syro-turcs. Le chef de l'Eglise maronite porte encore de nos jours le titre de « patriarche d'Antioche et de tout l'Orient » ; toutefois, il reconnaît pleinement l'autorité du Vatican.

Les maronites, qui parlaient alors l'araméen, ou syriaque — la langue du Christ — s'installèrent bientôt au sud d'Antioche, entre Homs et Hama, pour échapper aux tracasseries de l'administration byzantine. Les invasions islamiques les forcèrent à se déplacer vers les montagnes et le littoral de l'ouest — le futur Liban, où on les trouve au huitième siècle, se mélangeant avec des populations locales clairsemées, gréco-phéniciennes ou mardaïtes (peut-être originaires de Perse), déjà christianisées. Le relief montagneux allait achever de tremper le goût prononcé des fidèles de saint Maron pour l'indépendance.

Depuis la fin du premier millénaire de notre ère et jusqu'à nos *jours, l'histoire des maronites*, retranchés dans leurs imprenables hauteurs où poussent les cèdres, *n'a été qu'un long combat pour* échapper à la dhimmitude : le statut de citoyen *minuto jure* prévu par *la loi* coranique et que les juifs et les chrétiens orientaux durent, *nolens volens*, accepter. *Les* deux siècles de croisades n'entamèrent pas non plus le particularisme maronite, en dépit de la fraternité d'armes entre chrétiens d'Occident et d'Orient face aux musulmans.

Après le départ des Francs, la soif d'indépendance des musulmans druzes — nouveaux venus d'origine kurde ayant introduit au Chouf, dans la montagne *libanaise, une hérésie islamique* fondée sur la déification du calife chiite Hakem, qui régna au Caire en l'an mil — rencontra celle des maronites, et le premier Etat libanais *organisé* se *constitua* progressivement sur des bases druzo-maronites. Il fallut toutefois attendre Béchir II Cheaab au début du dix-neuvième siècle pour voir un émir du Liban ne se trouvant *pas dans l'obligation* de dissimuler sa qualité de chrétien.

Une révolution sociale et agraire

Ce succès fut chèrement payé par les maronites. En 1841 puis en 1860, les druzes, soutenus par les Ottomans, tentèrent de régler la *« question maronite »* par le sabre. *Les* interventions de l'émir Abdelkader d'Algérie, exilé à Damas, et des soldats *envoyés* par Napoléon III sauvèrent sans doute les chrétiens du Levant du génocide. *Karl Marx avait analysé en 1859* la résistance maronite face aux excès druzes comme une *« révolution sociale et agraire. »*

Les chrétiens du Liban (et de Syrie) jouèrent également un rôle-*pilote dans la renaissance culturelle* arabe au dix-neuvième siècle, la Nahda. Ils créèrent la presse *égyptienne. Ils furent parmi* les premiers à défendre le concept d'arabisme, car, s'ils avaient obstinément refusé d'embrasser l'islam, ils avaient en revanche adopté peu à peu la langue et maints usages arabes. L'action des maronites fut décisive, à travers le parti des kataëb fondé en 1936 et dissous à deux reprises par les autorités du Mandat français, dans la marche vers la renaissance de l'Etat libanais, qui aboutit en 1943. Le slogan des kataëb : *« Liban avant tout ! »* ne recouvrit, en matière interne, qu'un vague libéralisme jusqu'en 1951 — date à laquelle l'avocat et économiste Maurice Gemayel (un parent du nouveau président libanais) et le journaliste Edouard Saab (2), un maronite né en Syrie, forgèrent pour leur parti une *doctrine inspirée par le personnalisme* social du philosophe chrétien Emmanuel Mounier *(1905-1950). Celle-ci évolua* ensuite, surtout depuis le début des hostilités en 1975, vers une sorte *de* populisme musclé, moderniste et pro-occidental. Mais l'accusation de fascisme (facilitée en traduisant le mot kataëb par « phalanges ») portée contre le grand parti chrétien est absurde. Si l'on s'en tient aux pratiques violentes utilisées au Liban depuis 1975, alors c'est sans exception tous les camps en présence dans ce pays qu'il faudrait taxer de fascisme.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les chrétiens ont la farouche détermination de demeurer au Liban *« des étoiles dans l'univers mahométan »*, ainsi que l'écrivait, sur un ton admiratif, dès le dixième siècle, le grand historien musulman El-Massoudi.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) On trouve également au Liban des grecs-orthodoxes et des melkites (ou grecs-catholiques) qui sont des Arabes de rite byzantin, des Latins réputés descendre des croisés, des syriaques, des chaldéens, des assyriens, des Arméniens *orthodoxes ou catholiques rescapés* de Turquie et même quelques protestants arabophones.

(2) Rédacteur de l'Orient-le Jour et correspondant du *Monde* au Liban, il fut tué par un franc-tireur en 1976 à Beyrouth.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'élection légale d'un chef de guerre

L'élection de M. Bechir Gemayel à la présidence de la République libanaise est annoncée en première page, mardi 24 août, par les quotidiens parisiens. « Gemayel triomphe », affirme, en titre, « le Figaro », tandis que « l'Humanité » dénonce « le candidat de Begin président » et que « le Matin de Paris » indique : « Liban : un chef de guerre pour président. »

Christine Deval estime, dans *LE FIGARO*, que *« la légalité du vote ne pourra pas être mise en doute »*. *« Outre le fait*, écrit-elle, *que des observateurs étrangers (français et britanniques) assistaient au scrutin, rappelons que l'armée israélienne avait évacué le quartier. »* Elle souligne, d'autre part, que l'élection de M. Elias Sarkis, en 1976, n'avait pratiquement pas été contestée, *« alors même que l'armée syrienne avait envahi la quasi-totalité du territoire libanais »*. Observant que M. Gemayel a bénéficié de l'appui de la majorité des députés musulmans, elle conclut : *« Il faut qu'il obtienne sans tarder le retrait de toutes les troupes étrangères du pays, tant syriennes qu'israéliennes. »*

Yves Moreau, dans *L'HUMANITÉ*, juge, au contraire, *« tragiquement dérisoire »* la *« prétendue élection présidentielle »*, organisée *« non point au Parlement, mais dans la caserne d'une école militaire »*, alors que, *« à quelques dizaines de mètres, les tanks de l'occupant étaient présents »*. Evoquant le passé et les projets de M. Gemayel, il écrit : *« L'accession d'un tel personnage à la tête de l'État libanais donne à craindre pour ce malheureux pays bien des déchirements. Elle compromet gravement le rétablissement de l'entente nationale, de l'indépendance et de la souveraineté du Liban. »*

« La légalité de l'élection ne peut pas être mise en question », écrit, dans *LE MATIN DE PARIS*, Marc Kravetz, qui rappelle, lui aussi, le précédent de l'élection de M. Sarkis. Il souligne, cependant, que, à la différence de ce dernier, M. Gemayel ne peut prétendre et ne prétend pas être un président de conciliation. Après avoir évoqué les épisodes sanglants auxquels l'élu du Parlement libanais a été mêlé, il affirme : *« Allié privilégié d'Israël, auquel il doit l'essentiel de sa force présente, on imagine d'autant plus mal le nouveau président amorcer une réconciliation libano-libanaise, alors même que la totalité des dirigeants musulmans et nombre de leaders chrétiens non maronites les récusent. »*

Pour Jean-Marc Kalflèche, dans *LE QUOTIDIEN DE PARIS*, *« ce qui vient de se passer au Liban dépasse les frontières du Liban »*. Estimant que *« ce n'est pas un supplétif qu'on a élu hier, mais un président à part entière »*, il écrit : *« On est peut-être en train de trouver le premier fil d'Ariane d'une restabilisation du Proche-Orient. Ce sera long, dur, peut-être même impossible. Mais, après tout, comme le disait récemment le président Elias Sarkis, « les Libanais sont aussi intéressants que les Palestiniens »...*

« Après le président chrétien pro-syrien, le président chrétien pro-israélien », observe, dans *LIBERATION*, Serge July, qui voit en M. Gemayel le Macbeth d'un pays *« profondément shakespearien, à la fois féodal et sophistiqué, pratiquant, avec une quasi-ingénuité, la vendetta politique et, avec tout autant de brio, les raffinements de l'activité bancaire et financière internationale »*. Estimant *« peu probable que ce centurion cache, derrière sa furieuse ambition, une âme capable d'unir tout le Liban contre ses occupants, qu'ils soient israéliens ou syriens »*, il affirme : *« Voilà donc un pays qui sort de trois mois de guerre pour entrer dans ce qui sera de toute manière une guerre civile larvée et peut-être une guerre tout court entre Syriens et Israéliens. »*

M. Gemayel n'a-t-il pas pour premier devoir, s'il prend au sérieux le mandat qu'il a su obtenir des députés libanais, d'empêcher une telle guerre ?. — P. J.

Le 7ème président depuis l'indépendance

M. Bechir Gemayel est le septième président de la République libanaise depuis la proclamation de l'indépendance, le 22 novembre 1943.

Le Liban a eu au total treize présidents, dont six durant la période du mandat français, de 1919 à 1943. Depuis l'indépendance, les six personnalités ayant accédé, par voie d'élection, aux charges suprêmes sont :

— Cheikh Bechara El Khoury, 1943-1952. Il a dû démissionner après une grève générale des souks qui entendaient protester contre la corruption du régime ;

— M. Camille Chamoun, 1952-1958. Son mandat s'est terminé au moment du débarquement américain à Beyrouth, qui visait à mettre un terme à la première guerre civile libanaise ;

— Le général Fouad Chehab, 1958-1964. Ancien commandant en chef de l'armée, il a été l'artisan de l'extension du service public et des grands projets de développement ;

— M. Charles Helou, 1964-1970. Ancien ambassadeur, c'est durant son mandat qu'a été signé l'accord du Caire (novembre 1969) légalisant la présence militaire palestinienne au Liban ;

— M. Soleiman Frangié, 1970-1976. Les deux dernières années de son mandat ont été marquées par la deuxième guerre civile libanaise ;

— M. Elias Sarkis, 1976-1982. Il a eu pour principale tâche d'éviter un vide constitutionnel dans l'attente d'un règlement du conflit libanais.

L'ÉVACUATION DES PALESTINIENS

« Le siège de Beyrouth a été une honte pour toute la communauté internationale »

déclare le chef de l'O.L.P.

Les opérations d'évacuation des combattants palestiniens se poursuivaient, ce mardi 24 août, avec le départ d'un second contingent de cinq cents hommes pour le Sud-Yémen, et l'embarquement d'un millier de fedayin se rendant au Nord-Yémen. Lundi, un porte-parole militaire israélien a confirmé que l'évacuation par terre vers la Syrie, où doit se rendre le gros des combattants palestiniens, commencerait mercredi 25 août. Cent vingt blessés sont attendus, vendredi prochain, à Athènes. Les autorités israéliennes ont exprimé, lundi, leur mécontentement devant les entorses commises, selon elles, à l'accord. Elles ont ainsi contesté le nombre de fedayin évacués lundi. Selon certaines informations, dans ce contingent figuraient cent volontaires du Pakistan et du Bangladesh qui luttaient dans les rangs du Fatah.

Lundi, M. Arafat a jugé que *le siège de Beyrouth avait été « une honte pour toute la communauté internationale »*. *« Durant soixante-dix-neuf jours, cela a été l'enfer, y compris pour les femmes et les enfants, et aucune puissance n'a arrêté cela »*, a déclaré le chef de l'O.L.P. à la télévision italienne. *« Il n'y a pas eu de protestation, même à l'ONU, où les pays européens ont fermé les yeux devant les faits »*, a déploré M. Arafat, qui a averti : *« Nous ne serons pas le seul peuple à payer la facture. »* M. Arafat a également déclaré : les fedayin *« luttent pour une juste cause. C'est cela le phénomène palestinien que l'ordinateur américain ne peut comprendre »*.

Un autre responsable palestinien, M. Abou Iyad, numéro deux du Fatah, a, de son côté, affirmé : *« Nous ne reconnaîtrons pas Israël, nous croyons toujours que nous n'avons pas d'autre voie que la lutte armée. »*

Sur le plan diplomatique, le roi Hassan II a informé, lundi 23 *août dans la soirée, M. Arafat que* le sommet arabe se tiendra effectivement le 6 septembre à Fès, a rapporté mardi l'agence palestinienne de presse WAFA. L'ordre du jour comporte déjà, ainsi que l'a réclamé dimanche la Tunisie, une nouvelle étude du plan de partage de la Palestine tel qu'il avait été établi par les Nations unies dans la résolution 181 du 29 novembre 1947. Cette requête, que le président Bourguiba avait déjà émise sans aucun succès en 1965, lors d'une tournée de plusieurs semaines au Proche-Orient, se situe nettement en retrait du plan de paix saoudien présenté l'an dernier à Fès, ainsi que nous le signale notre correspondant à Tunis, Michel Deuré. Mais, ajoute-t-il, les Tunisiens n'en estiment pas moins aujourd'hui qu'il est préférable que toute négociation du problème palestinien s'engage sur la base territoriale légale de 1947 plutôt que sur celle existant en 1967, après l'occupation par la force de nouveaux territoires arabes, ainsi que le préconisent les Saoudiens.

A Niamey, les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique (O.C.I.) étudient, ce mardi, un projet de résolution dressé la veille par le comité politique de l'Organisation, qui condamne sans équivoque l'invasion du Liban par Israël ainsi que l'« attaque préméditée » perpétrée en juin 1981 par l'aviation israélienne contre les installations nucléaires irakiennes.

A Paris, à l'issue de son entretien avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien chargé des affaires étrangères, a réaffirmé lundi la *« parfaite concordance des vues entre la France et l'Egypte dans la recherche d'une solution globale au problème palestinien »*. Tout en faisant preuve de « flexibilité », notamment face aux objections israéliennes, Paris et Le Caire s'emploient à réactualiser le projet de résolution conjoint déposé le 29 juillet devant le Conseil de sécurité des Nations unies, a précisé le ministre égyptien.

Les milieux officiels israéliens ont réagi avec prudence aux déclarations, dimanche, de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, selon lesquelles Israël devrait se retirer d'*« une partie de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza »*. A ce *sujet*, un porte-parole de la Maison Blanche a précisé lundi que ce retrait partiel, réclamé à Israël, ne devait pas être interprété *« dans le contexte immédiat »* des négociations au Proche-Orient et que Washington n'avait pas modifié ses trois objectifs actuels (rétablissement d'un gouvernement libanais fort, garantie de sécurité pour Israël sur sa frontière septentrionale et relance du processus de Camp David).

ABANDONNÉ DE TOUS DANS LA GUERRE

M. Arafat est désormais plus fort pour se soustraire aux exigences des pays arabes

Beyrouth. — L'« opération Beyrouth » déclenchée par Israël *il y a deux mois et demi*, cinq jours après que son armée eut envahi le Liban par le Sud, touche à son terme. C'est un compte à rebours, en principe inexorable, qui a en effet commencé le samedi 21 août pour s'achever le dimanche 5 septembre. Les incidents de parcours, pour inévitables qu'ils soient, ne devraient pas en bloquer le déroulement.

A cette dernière date, huit mille Palestiniens en armes devront avoir quitté Beyrouth et le Liban. Israël aura-t-il, pour autant, brisé l'O.L.P. ?

Et pour commencer, les huit mille combattants évacués sont-ils bien les vrais fedayin et sont-ils bien tous les fedayin assiégés à Beyrouth-Ouest ? Un contrôle a été effectué par la sûreté générale libanaise à l'embarquement et il ne fait pas de doute que les Israéliens, postés hors de l'enceinte du port mais sur le toit d'immeubles dominant la scène à moins de deux cents mètres de distance, auront filmé les Palestiniens embarqués sous toutes les coutures pour procéder ensuite à leur identification par

De notre correspondant

leurs agents et pour faire des comparaisons avec leurs fichiers.

Mais la direction de l'O.L.P., une fois qu'elle aura elle-même lâché prise à Beyrouth, aurait-elle intérêt à y maintenir des effectifs consistants, en état d'infériorité et en milieu hostile ?

Sauf reconstitution, mais qui demandera du temps, on peut donc estimer qu'Israël a privé l'O.L.P. de son sanctuaire libanais : d'abord au sud, à présent à Beyrouth, ultérieurement sans doute dans le reste du Liban. Cela est capital. Militairement, oui, l'O.L.P. paraît jusqu'à nouvel ordre démantelée et sans base territoriale.

Mais Israël a conféré à la centrale palestinienne le privilège de la résistance et de la bravoure dont les armées arabes, pas même celles qui, en octobre 1973, se sont bien battues, ne peuvent se prévaloir.

Autre acquis dont l'O.L.P. est, si l'on peut s'exprimer ainsi, « redevable » à MM. Begin et Sharon : une autonomie d'action à l'égard des régimes arabes dont elle n'avait jamais bénéficié. Assiégé, traqué à Beyrouth-Ouest, M. Arafat y était plus libre que jamais de sa politique. Il a pu négocier et manœuvrer à l'abri des pressions arabes, notamment syriennes. Abandonné de tous aux jours critiques, il est désormais plus fort pour se soustraire aux exigences, voire au diktat des uns et des autres, à l'avenir. Le choix de Tunis comme siège *de facto* de l'O.L.P.-politique — même si Damas doit en être le siège officiel — est significatif. Mais pour que cela soit vraiment utile, encore faudrait-il qu'Israël en définitive, et les Etats-Unis dans un premier temps, aient quelque chose à proposer aux Palestiniens. Sinon, à quoi cela servirait-il que M. Arafat puisse mener sa politique à sa guise et, éventuellement, négocier avec Israël ?.

Enfin, l'O.L.P est aujourd'hui plus unie que jamais derrière son chef. Sans préjuger des éventuels conflits futurs, force est de constater que toutes les organisations — y compris le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) de M. Habache dont on aurait pu craindre le *jusqu'au-boutisme* — se sont pliées sans encombre à l'ordre d'évacuation lorsqu'il a été donné par M. Arafat et dans les termes négociés et conclus par lui. Cette preuve d'autorité est également capitale pour une éventuelle négociation sur le fond. Dans le reste du monde arabe, tous les régimes se trouvent affaiblis par leur passivité à l'égard d'Israël durant sa campagne du Liban. Pour ceux qui vont recevoir les fedayin, le cadeau est d'autant plus empoisonné que M. Begin a fait le « geste » d'accepter que ces derniers se retirent avec leurs armes légères. Ce qui laisse aux pays arabes d'accueil la tâche ingrate, pour ne pas dire la sale besogne du désarmement individuel des fedayin. Désarmement symbolique, certes, puisque l'essentiel des armes palestiniennes sera resté au Liban, mais les symboles comptent en Orient...

La Syrie, autre partie directement concernée, a perdu la moitié du Liban, en attendant d'en perdre l'autre *moitié*. Elle a perdu aussi beaucoup de son influence sur les Libanais et sur la résistance *palestinienne. Elle a subi* de durs revers militaires, sans même avoir vraiment fait la *guerre. Mais elle a pu constater* qu'Israël prenait au sérieux la protection que lui accorde Moscou *concernant son territoire national* et elle a pu démontrer à Washington qu'il n'était pas toujours possible de l'ignorer dans tout arrangement au Proche-Orient. Cela étant, le président Assad n'est pas au bout de l'épreuve puisqu'il demeure sous la menace d'une action militaire israélienne dans la Bekaa et au Liban-Nord. Et le Liban, théâtre et victime de ces luttes ? Que faut-il retenir en ce qui le concerne ? Les morts (cinq mille à six mille civils libanais, sans doute, entre le Sud et Beyrouth) et les blessés, les destructions qui se chiffrent par milliards (de dollars), le fait qu'il se trouve peut-être plus que jamais au bord de l'éclatement, ou le fait qu'il est en voie d'être débarrassé du problème palestinien, au moment où l'accession d'un nouvel homme à la présidence de la République, ouvre la voie à sa difficile régénérescence ?

Les deux hypothèses sont plausibles. Il faudra qu'après « l'opération Beyrouth » s'achève l'opération Liban pour le déterminer.

L.G.

LA GUERRE DU GOLFE

Menaces sur les exportations iraniennes de pétrole

Les menaces irakiennes contre le terminal pétrolier iranien de Kharg, au nord du Golfe, et les risques qui en découlent pour la sécurité des navires pourraient affecter les exportations pétrolières de Téhéran.

La plupart des armateurs semblent, en effet, avoir renoncé à envoyer leurs bâtiments à Kharg depuis la confirmation du raid aérien irakien contre l'île, la semaine dernière. Lundi 23 août, on apprenait à la Bourse de l'affrètement maritime de Londres que les bombardements avaient mis hors d'usage les installations d'accostage pour les pétroliers de *faible et moyen tonnage*. Selon l'un des principaux courtiers maritimes londoniens, il est devenu pratiquement *impossible de trouver* de très gros porteurs de brut (V.L.C.C.) prêts à se rendre à ce terminal, malgré les offres très intéressantes faites aux armateurs.

L'avertissement lancé samedi 21 août par Téhéran, sur les risques d'un élargissement du conflit au *passage maritime* du Golfe, n'est pas fait pour calmer les appréhensions. Le journal du Lloyd's se *faisait ainsi, lundi*, l'écho de rumeurs selon lesquelles l'Iran aurait déjà déployé sa marine de guerre dans le détroit d'Ormouz.

Sur le marché libre de Rotterdam, les événement ont provoqué une certaine nervosité, plusieurs qualités de brut gagnant un dollar par baril. On estime toutefois dans les milieux pétroliers internationaux que, devant la faiblesse actuelle de la demande, les ventes des deux belligérants pourraient être interrompues sans menace particulière pour l'approvisionnement des pays consommateurs. A la mi-août, l'Iran et l'Irak exportaient un peu moins de 3 millions de barils par jour (un million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an).

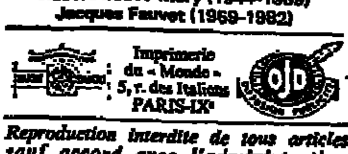
● *A Téhéran*, le tribunal militaire qui juge l'ancien ministre iranien des affaires étrangères, M. Gotbzadeh, a décidé d'ajourner son verdict. D'autre part, le régime islamique a confirmé l'abrogation de *« toutes les lois du passé qui sont contraires à l'islam »*. La Cour suprême iranienne de justice indique que les juges *« doivent pour prononcer leur verdict se référer aux textes religieux ou à des sermons authentiques »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Douze moudjahedin khalq* ont été tués dans différents accrochages à Téhéran au cours des dernières quarante-huit heures, annonce le mardi 24 août le quotidien *République islamique*. Ils ont été tués soit au cours de contrôles, soit dans des attentats ou encore lors de la prise de « caches », précise le quotidien iranien. Au cours de la prise lundi de l'une de ces « caches », un gardien de la révolution a été tué et deux autres blessés, selon *République islamique*. Une douzaine de membres de ce mouvement interdit ont également *été arrêtés*, ajoute le journal. — *(A.F.P.)*

Syrie

● DÉLÉGATIONS SOVIÉTIQUE ET LIBYENNE. — M. Ivan Kaline, vice-président du Soviet suprême, est arrivé, lundi 23 août, à Damas, à la tête d'une délégation parlementaire, pour une visite officielle de cinq jours. A son arrivée, M. Kaline, qui a été accueilli par le président du Parlement syrien, M. Al Zohbi, a indiqué que ses discussions en Syrie porteront sur la situation au Liban et au Proche-Orient en général. Lundi, le président syrien Hafez Al Assad a reçu le numéro deux libyen, le commandant Jalloud, qu'il avait déjà rencontré à plusieurs reprises depuis le début de l'invasion israélienne au Liban. — *(A.F.P.)*

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ASIE

[IN]DONÉSIE : pas de changement politique avant l'an 2000

I. — La démocratie en liberté surveillée

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

… « Des élections [u]ne fois seulement [S]ukarno, trois fois [Su]harto. » Les autorités se félicitent d'avoir [a]vec succès leur brevet … démocratique. … très longue (six … manifestations … leurs centaines de … onnes) et, en défi… ctoire plus que… , pour autant, ne … osition sans voix. … trouvé sa maturité … a pas hésité à … otidien gouverne… Karya.

… re oublier un peu … es (une cinquan…), les pressions de … dans les cam… au pas des fonc… jakarta, le rema… tes de l'opposition, la presse, etc. Au … e, pour la majo… une victoire sans … res. Il est, malgré … sables qu'un cer… électoral inquiète. … ga Sugama, chef … crets, n'a-t-il pas … es consultations à … rcir la campagne … les rassemble…

… tie » indonésienne … ulière que le pays … tente de prendre … s de 150 millions … le cinquième du … la population — près de quatorze … habitent cinq reli… , même si l'islam … ù se parlent plus … dialectes en plus … tionale, le bahasa … ession du pouvoir … st donc de main… coûte l'unité de … umain disparate.

… du consensus

… il fallait la bâtir … ques grands prin… tjasila (Pancasila, … elle orthographe), … nité est générale… e à Sukarno, le … dépendance », en … oyance en un dieu … isme, nationa… tie et justice … e ne nie que cette … at — ce plus petit … commun — ait … donésie d'aujour… ce qu'on y déve… le tolérance et le … mis. Le vague de … permet à chacun … e parti commu… au temps de sa … s'en était même

… voulait en réalité … propre credo, le … 965, au lendemain … t avorté, brutale… jeu politique. En … son complice ou … céder le pouvoir … harto. L'« ordre … celui-ci instaura … les « déviations » … dent, à « épurer … tise en œuvre du … la Constitution

… us profond de la … ise, la recherche … nme méthode de … une portée res… qu'elle a pour … étroit de l'ordre … de l'orthodoxie … : Notre démo… pas les groupes … me il en existe … craties occiden… lrmer le général … iation gouverne… olkar (« groupes … a donc théori… n à rassembler … s de la société, … s aux militaires — et des paysans … le moins aisé.

… fonction

… ux formations … ités du Golkar. … fusion imposée … uharto de plu… ts, le parti de … développement … sur les forces … parti démocra… (P.D.I.), sur les … listes et chré… de ces organi… aiblies par des … le pouvoir a … s. Cette fausse … e une raison … car entérine les … ernement, alors … t pas à celui-ci. … en corriger les … e M. Nuddin … nt du P.P.P. … à ce que cette … eure dans les

strictes limites de l'épure constitutionnelle. Toujours aux postes de commande, la « génération de 45 », celle de la lutte pour l'indépendance, estime en effet avoir voix au chapitre dans la conduite des affaires du pays, de peur que, dans le cas contraire, « sa » victoire ne lui soit volée et que l'unité nationale, si chèrement acquise, ne soit menacée. D'où le principe de la « double fonction » dont la majorité des Indonésiens reconnaissent qu'elle est un legs de l'histoire. Si les militaires n'ont pas le droit de vote, ils disposent à la Chambre des représentants de soixante-quinze députés nommés par le président de la République. Un garde-fou.

Pour autant, ce n'est pas une armée de prétoriens qui préside aux destinées de l'Indonésie. Ces soldats le sont devenus un peu par accident, par le hasard de l'histoire lorsqu'il s'est agi d'arracher l'indépendance du pays. Il n'y a, chez ces fils de paysans, aucun esprit de caste. Ce n'est pas leur statut mais leurs états de service qui leur valent d'occuper, aujourd'hui encore, le devant de la scène. Un régime militaire ? « Auriez-vous ainsi défini l'Algérie du colonel Boumediène parce que les dirigeants du F.L.N. y détenaient la réalité du pouvoir ? », interroge un haut fonctionnaire.

Comment qualifier autrement que d'autoritaire, pourtant, le régime du général Suharto ? Les essais de démocratie libérale sous la présidence de Sukarno n'ont pas été concluants : quarante-cinq partis politiques se disputaient alors les faveurs de la population. L'Indonésie en est vite revenue à une « démocratie dirigée ». Impossible de faire mieux ? « Nous avons eu à épurer le lourd passif de la colonisation, l'Iriam-Jaya a été libérée en 1963 et Timor-Oriental en 1935, rappelle-t-on en haut lieu. Nous avons eu à lutter contre la subversion communiste. Nous devons, aujourd'hui, conduire le développement d'un pays dans lequel des gens vivent à l'âge de pierre, d'autres à l'âge atomique. »

Plus javanais que militaire, le général Suharto s'est astucieusement inspiré, dans la conduite des affaires du pays, des us et coutumes locaux, évitant ainsi de donner à son régime les traits d'une dictature bête et méchante. Dans ce contexte unanimiste, toute décision est le fruit de longues palabres. Majorité et opposition sont des mots qui sonnent très mal. Très rares sont les lois sur le vote desquelles le Golkar, le P.P.P. et le P.D.I. se divisent. Aux yeux de la population, rompre le consensus autour duquel le chef de l'État a bâti son pouvoir c'est, pour celui qui s'y risquerait, se mettre hors la loi.

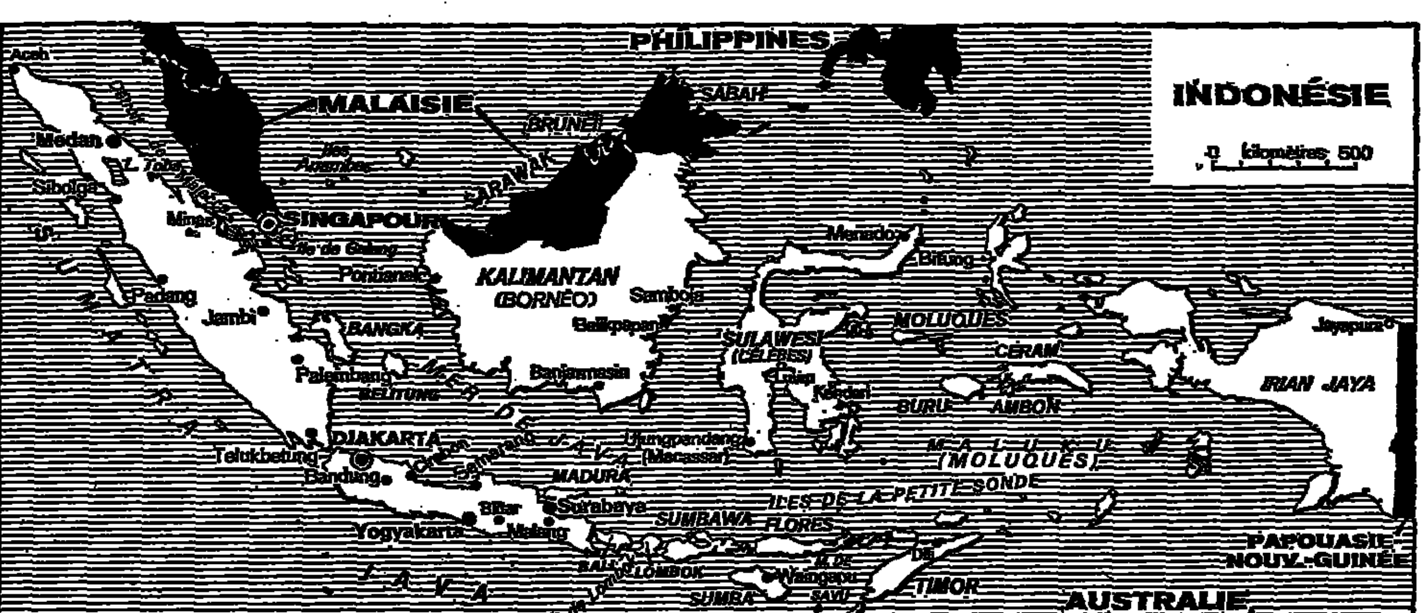
Dans ces conditions, le Golkar est-il assuré de diriger le pays au moins jusqu'en l'an 2000 ? « Je ne vois pas de changements majeurs dans notre système politique d'ici là », affirme un responsable du P.P.P. Le général Suharto, qui briguera sans risques, au printemps 1983, un quatrième mandat présidentiel, a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de demeurer éternellement à la tête de l'État. On ne lui connaît pourtant pas de dauphin, seulement des prétendants dont il utilise la fidélité ou l'ambition pour consolider son propre pouvoir.

Pour la forme, certains voudraient, l'an prochain, opposer une candidature à celle du général Suharto. Celui-ci vient, semble-t-il, de laisser entendre qu'il ne refuserait pas celle du sultan de Djogdjakarta, Hamengku Buwono, que plusieurs mouvements d'étudiants ont mis en avant. Au demeurant, la seule inconnue de cette consultation porte sur le choix du vice-président. M. Adam Malik, caution libérale du régime, celui dont on se plaît à souligner, dans la carrière politique, le « passé trotskyste », sera-t-il ou non reconduit dans sa fonction ?

N'y a-t-il d'autres moyens pour réformer le système politique que de s'y intégrer ? Tous ceux qui, de l'extérieur, dénoncent les « abus du pouvoir » n'ont guère de chances d'être entendus. Tôt ou tard, un certain nombre finit par être récupéré par ledit système. Le « Groupe des cinquante », qui rassemble des officiers supérieurs à la retraite et des hauts dignitaires déchus, comme le très populaire général Ali Sadikin, ancien gouverneur de Djakarta, prêche « le retour à une vraie vie politique ». Sont-ils des prophètes criant dans le désert ? Beaucoup les qualifieraient plutôt de « politiciens perdus ».

Malgré tout, les idées reçues, les conventions sociales, les traditions politiques qui servent de fondement au régime du général Suharto, sont appelées à évoluer. « Plus forte sera la résistance au changement, plus violente l'explosion », avertit le général Abdul Haris Nasution, ancien ministre de la défense nationale. « Dans les années 60, on pensait que Sukarno durerait toujours. Et puis, un jour, il a été remercié, note le général Sadikin. Nous devons nous battre sans savoir ni le jour ni l'heure de la victoire. »

(1) Le sultan Hamengku Buwono IX avait été déjà vice-président de 1973 à 1978.



Prochain article :

NE PAS PROVOQUER L'ARMÉE

ASIE

Chine

L'Assemblée nationale populaire se réunira en novembre

De notre correspondant

Pékin. — La cinquième session de l'Assemblée nationale populaire sera convoquée au mois de novembre prochain, deux mois après le congrès du parti annoncé pour septembre. La décision à ce sujet a été prise par le comité permanent de l'Assemblée, réuni à Pékin du 19 au 23 août. Le principal point à l'ordre du jour de cettet session sera l'examen du projet de révision de la Constitution rendu public en mai dernier après son *adoption par le comité permanent.* L'Assemblée entendra en outre un rapport sur le travail du gouvernement présenté par le premier ministre, M. Zhao Ziyang.

Au cours de sa réunion, le comité permanent a approuvé diverses nominations et un nouvel allégement des structures gouvernementales qui complète la réorganisation entreprise depuis le début de cette année. La mutation la plus importante, du point de vue des *personnes*, paraît être celle de M. Zeng Tao, qui abandonne la direction de l'agence Chine nouvelle, dont il devient un conseiller. Ancien ambassadeur en France, M. Zeng Tao, qui est âgé de soixante-huit ans, conserve ses fonctions de secrétaire général adjoint de l'Assemblée. Il est annoncé en même temps que l'agence devient une institution du Conseil des *affaires d'Etat, c'est-à-dire du gouvernement*, ce qui la place à un rang équivalant à celui d'un ministère. Elle se voit d'autre part qualifiée d'organe chargé de la *« diffusion centralisée des nouvelles importantes ».* Le nouveau directeur général est M. Mu Qing, soixante et un ans, ancien adjoint de M. Zeng Tao.

Les autres nominations concernent la direction de l'Académie des sciences et de l'Académie des sciences sociales, cette dernière passant sous la présidence d'un économiste, M. Ma Hong, que l'on *dit proche de M. Zhao Ziyang* et qui remplace à ce poste M. Hu Qiaomu.

Enfin, le comité permanent a entériné la fusion de trois organismes qui se consacraient à assurer la liaison entre la recherche scientifique et l'industrie d'armement, mais dont l'un dépendait du gouvernement, le second de l'armée et le troisième de la commission militaire du parti. Le nouvel organe mis sur pied prend le nom de *« Commission chargée de la science, de la technologie et de l'industrie de la défense nationale »* et il aura à sa tête un ministre, M. Chen Bin, spécialiste de ce secteur et qui fut, dans le passé, un des responsables de la commission du plan. — *M. L.*

Japon

MALGRÉ L'OPPOSITION DE PARTIS MINORITAIRES

Les sénateurs seront désormais élus à la proportionnelle

De notre correspondant

Tokyo. — Les cent membres de la Chambre des conseillers du Japon (sénateurs) seront désormais élus selon le système de la représentation proportionnelle, accordant aux diverses formations politiques un nombre de sièges en fonction des suffrages obtenus par leurs listes de candidats. Le vote de la Chambre des députés, modifiant pour la première fois le scrutin individuel en vigueur depuis 1947, a été acquis le 18 août au terme d'une longue controverse et malgré l'opposition déterminée de deux partis minoritaires : le Komeito (bouddhiste) et le parti communiste.

Ces deux formations, qui n'ont par ailleurs aucune affinité politique, estiment en effet que la nouvelle loi réduit considérablement les chances des petits partis et celles des candidats indépendants. Ils avaient présenté conjointement une motion de censure. Le parti socialiste, la *plus importante formation* de l'opposition, est, comme le Parti libéral démocrate (P.L.D.) au pouvoir, favorisé par la réforme. Il n'a voté ni la nouvelle loi ni la motion de censure.

M. Suzuki, premier ministre, s'était engagé en 1980 à modifier la lois électorale pour la Chambre haute. Le P.L.D., et également le P.S., estiment que le coût financier des campagnes individuelles est devenu exorbitant.

Il est, en effet, de rigueur ici, surtout pour les candidats du parti conservateur financés par les grands milieux d'affaires, de stimuler l'électorat dont ils sollicitent les votes par des largesses financières et des promesses de favoritisme. Ces procédures, plus ou moins licites, sont devenues ruineuses pour les finances des candidats, pour les caisses des partis et pour les milieux d'affaires qui les alimentent. Elles pervertissent aussi le jeu démocratique et perpétuent le clientélisme. D'autre part, le système de candidatures individuelles avait favorisé ces dernières années l'accession à la Chambre haute d'un nombre de plus en plus élevé de *comédiens, acteurs, vedettes* de la télévision et autres personnalités du monde du spectacle et des sports — élus sur leur bonne mine plutôt qu'en vertu d'un programme.

Le nouveau système supprimera-t-il ces excès ? On peut en douter. Le *Japan Times* écrit : *« Les personnalités compteront toujours, car les électeurs ne manqueront pas de les rechercher sur les listes proposées par les partis, et ceux-ci en rechercheront pour les embellir (...) D'autre part, les partis dépenseront sans doute autant de temps et d'argent pour leurs campagnes et pour rehausser l'attrait de leurs listes.* » Il paraît difficile d'échapper à la psychologie populaire et à l'attrait du vedettariat.

R.-P. PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Finlande

● COMPROMIS AU SEIN DU P.C. FINLANDAIS. Depuis *plusieurs années, une fraction* modérée et nationaliste majoritaire affronte une fraction pro-soviétique. En mai dernier, celle-ci avait quitté les organes dirigeants après l'éviction, lors du congrès de son leader, M. Sinisalo de la vice-présidence du parti, alors que la présidence était dévolue à un modéré, M. Jouko Kajanoja, en remplacement de M. Saarinen, démissionnaire. Une trêve a *été décidée dimanche* 22 août. Le comité central, à majorité modérée, a désigné un pro-soviétique, M. Veikko Alho, à la vice-présidence du parti, et confié à M. Sinisalo la direction de la commission internationale du P.C. — *(A.F.P.)*

Koweït

● TENTATIVE D'ASSASSINAT DU CHARGÉ D'AFFAIRES DES ÉMIRATS. — Le chargé d'affaires des Emirats arabes unis au Koweït, M. Ibrahim Al Juwayad, a été légèrement blessé dans un attentat lundi 23 août à Koweït. L'homme qui a ouvert le feu sur lui dans son bureau a *été arrêté. Selon le* ministère de l'intérieur, il s'agirait d'un Palestinien, qui serait arrivé au Koweït trois jours auparavant, venant de Bulgarie. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● QUARANTE-NEUF PERSONNES DÉTENUES POUR DES RAISONS POLITIQUES en République démocratique d'Allemagne ont été « rachetées », le jeudi 19 août, par la République *fédérale* d'Allemagne. Cette nouvelle transaction porte à huit cent soixante le nombre de « *rachats* » depuis le début de l'année et à huit mille trois cents depuis 1973. Selon l'usage, les autorités ouest-allemandes n'ont fait aucun commentaire sur cette opération. On sait cependant que le prix d'un détenu en R.D.A. se situe entre 30 000 marks) (environ 80 000 francs) pour un ouvrier et *150 000 marks* (environ 400 000 francs) pour un médecin. — *(U.P.I.)*

Swaziland

● LA SUCCESSION DE SOBHUZA II. — Les obsèques de Sobhuza II, décédé samedi 21 août (*le Monde* du 24 août), se sont déroulées le lundi 23 août dans l'intimité. Tandis que la reine mère assure la régence, conformément à la Constitution, sa succession pourrait faire l'objet de longues tractations, les princes prétendants étant près de deux cents. Lundi matin, le prince Mabandla *Dlamini,* premier ministre swazi, a réuni les principaux chefs traditionnels, tandis que le Parlement était convoqué en séance extraordinaire. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

Zimbabwe

Le regain de tension avec Pretoria intervient au moment où M. Mugabe connaît de sérieuses difficultés internes

La mort de trois soldats blancs, présentés *par le gouvernement* de Harare *comme* des agents sud-africains (« le Monde » du 24 août), semble d'autant plus renforcer les accusations de *M. Mugabe, selon lesquelles* l'Afrique du Sud tente de « déstabiliser » son régime, que Pretoria a ordonné une enquête sur cette affaire. D'autre part, la mort de quatre civils, *tués le week-end dernier dans l'ouest* du Zimbabwe, fief des partisans de M. N'Komo, a porté à soixante le nombre des meurtres enregistrés depuis que le chef de la ZAPU-P.F. a été évincé du gouvernement, en février.

Le Zimbabwe n'avait sûrement pas besoin de cette nouvelle crise dans ses *relations avec l'Afrique du Sud*, compte tenu des difficultés internes, à la fois politiques et économiques, que connaît *le régime de M. Mugabe* un peu plus de deux ans après la proclamation de l'indépendance.

Le premier ministre de Harare, l'ancienne Salisbury, n'a toujours pas *pu*, ou pas *su*, résoudre le problème que lui pose M. N'Komo, président de la ZAPU-P.F., pionnier du *nationalisme, chassé du gouvernement* en février, et dont plus de mille partisans armés ont pris *depuis le maquis. M. N'Komo a eu* beau, à plusieurs reprises, dénoncer l'attitude de ces dissidents — actifs dans le Matabeleland, *leur fief* ethnique occidental, — on demeure sans nouvelles des six touristes (américains, australiens et britanniques) enlevés le 23 juillet par ces rebelles de la ZAPU, qui ont demandé, en échange, la libération de compagnons détenus.

Le gouvernement zimbabwéen s'est récemment félicité de la loyauté de la plupart des anciens guérilleros de la ZAPU intégrés dans l'armée. Il reste que l'éviction de M. N'Komo de tout poste officiel — même si quatre de ses hommes ont choisi de demeurer ministres — a probablement encouragé une dissidence que, jusqu'à nouvel ordre, Harare est incapable de mater. A telle enseigne *que les fermiers blancs ont* ressorti leurs armes par mesure de protection. Pour cette raison, deux de ces derniers sont maintenus en prison depuis plusieurs mois, en dépit de l'acquittement prononcé en leur faveur, en mai, par un tribunal.

Le 24 juin, une fusillade avait eu *lieu, à Harare, devant la résidence* de M. Mugabe. Celle de l'un de ses ministres, M. N'Kala, avait été *également attaquée. Apparemment mal* préparés, ces attentats sans conséquences ont été mis, par le pouvoir, sur le compte d'anciens partisans de M. N'Komo. Mais, jusqu'à preuve du contraire, les opérations montées dans l'Ouest zimbabwéen contre les dissidents de la ZAPU-P.F. n'ont guère donné de résultats concrets. L'ambassade des Etats-Unis devait même, début août, recommander à ses *ressortissants d'éviter de séjourner* dans la région.

M. Mugabe a eu beau s'engager à ne pas opter pour le système de parti unique, qui a ses faveurs, avant les législatives prévues en 1985, une centaine de dirigeants de la ZAPU-P.F. sont détenus, les *jugements des tribunaux ne sont pas toujours respectés* par le gouvernement et certains des partisans du premier *ministre font campagne pour le bannissement* de la ZAPU-P.F. Mais la crise entre les deux anciens mouvements de libération n'est pas la seule source d'insécurité.

Quoi qu'en dise le gouvernement — qui accuse encore une fois les dissidents de la ZAPU-P.F., — le raid mené le 25 juillet contre la base aérienne de Thornhill (au moins cinq appareils détruits et huit autres *gravement* endommagés) a plus probablement été l'œuvre de Blancs découragés. Les armes utilisées *étaient en effet, apparemment* d'un maniement trop délicat pour d'anciens guérilleros de la ZAPU-P.F.

La détérioration de l'économie

Les autorités de Harare mettent volontiers *l'insécurité croissante dans* l'est du pays — où trois touristes britanniques ont été assassinés en juillet — sur le compte de rebelles mozambicains de la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique) qui franchissent la frontière pour se ravitailler. *Mais rien ne prouve* que les *forces de l'ordre, dans* cette région frontalière du Mozambique, n'ont pas une certaine responsabilité, *notamment en raison de l'indiscipline* qui règne au sein de la brigade que des Nord-Coréens — apparemment retirés prématurément en raison de l'échec de leur mission — avaient été censés mettre sur pied. En tout cas, le ministre de la sécurité, M. Munangagwa, n'a pas exclu, pour *la première fois la semaine dernière,* que les meurtriers des trois touristes aient été des soldats zimbabwéens.

Jouant un rôle économique vital, la communauté blanche — évaluée à cent cinquante mille personnes — s'inquiète d'autant plus de la dégradation des conditions de sécurité que le gouvernement — en prorogeant pour six mois, le 13 juillet, l'état d'urgence décrété par M. Smith *en 1965 — a passé outre* à des décisions de justice. Début août, la Haute Cour de justice a même déclaré *illégale* la détention — *en* dépit de l'état d'urgence — d'un député blanc, M. Stuttaford, encore interné à ce jour. Le non-respect du pouvoir judiciaire ne peut qu'encourager l'émigration blanche.

La détérioration de l'économie, après deux années d'une croissance *assez étonnante*, a un effet du *même* ordre. Depuis le début de l'année, le déficit du commerce extérieur a fait *un nouveau bond. Le ministre des* finances, M. Chidzero, s'emploie à calmer les appréhensions des milieux d'affaires, notamment en subventionnant le secteur minier, pour éviter les licenciements. Mais, selon le *Financial Times* de Londres, les hommes d'affaires, tout en se félicitant de l'orthodoxie financière de M. Chidzero, s'inquiètent d'autant plus de l'avenir que M. Mugabe, loin de renoncer au socialisme, a encore récemment prononcé une violente diatribe contre le capitalisme, jugé *« totalement incompatible avec l'humanisme et la morale d'une société égalitaire ».*

Dans ces circonstances, le Zimbabwe a d'autant moins besoin d'une nouvelle crise avec l'Afrique du Sud que Pretoria dispose de toute une gamme de moyens de pression — *économiques ou subversifs* — sur son jeune voisin. Par exemple, l'essentiel du commerce extérieur *zimbabwéen semble condamné* à transiter par le territoire sud-africain tant que d'autres voies de communication ne fonctionneront pas de façon satisfaisante. Or le trafic — chemin de fer, voie routière et oléoduc — entre le Zimbabwe et le port mozambicain de Beira, sur l'océan Indien, est constamment perturbé par la guérilla de la R.N.M., visiblement aidée par Pretoria, quoi qu'en *disent les autorités sud-africaines.*

M. Mugabe semble toujours conscient de ce terrible handicap lorsqu'il proclame, comme il l'a encore fait la semaine dernière, qu'il n'autorisera jamais les opposants noirs sud-africains à utiliser le territoire zimbabwéen dans leur lutte *contre le régime* de l'apartheid. Mais, pour avoir davantage de chances de s'en sortir, le premier *ministre de Harare n'aurait-il pas* intérêt à s'en tenir à tenter de calmer l'hostilité *croissante* des éléments les plus durs de la ZAPU-P.F. et à persuader les Blancs que leur intérêt est de l'aider ? M. Mugabe a besoin, aujourd'hui comme au lendemain de l'indépendance, notamment face à Pretoria, de pouvoir se prévaloir d'une unité nationale, ce qui n'est pas apparemment le cas *en ce moment.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tchad

MANIFESTATION ANTI[...] A N'DJAMÉ[...]

La normalisation d[...]
entre Paris et N'Djam[...]
la reprise de la cap[...]
dienne, le 7 juin, pa[...]
(Forces armées du [...]
M. Hissène Habré, se[...]
rencontrer de sérieuses[...]
Lundi 23 août, en effet[...]
nisations populaires »[...]
ont organisé une m[...]
devant les locaux de [...]
de France, à N'Djam[...]
dénoncer le *« diktat d*[...]
la *« propagande men*[...]
Radio-France internat[...]
les *« sécessionnistes ».*

Selon les organisat[...]
rante-cinq mille pers[...]
raient participé à la [...]
tion. Leur porte-parole[...]
Ba, *a affirmé que* le[...]
ment français avait [...]
cherché à briser l'élan[...]
du peuple tchadien en[...]
l'égide des FAN ». [...]
motion remise à l'a[...]
de France, les « o[...]
populaires » des [...]
« condamné avec éner[...]
rence flagrante et h[...]
gouvernement françai[...]
affaires intérieures T[...]

A Lomé, capitale d[...]
colonel Kamougué, pr[...]
« Comité permanent »[...]
Tchad, s'est néanmoi[...]
pectives d'une réconcili[...]
« optimiste », lundi, sur[...]
pectives d'une réconcil[...]
tre Tchadiens, estim[...]
« tout le monde était a[...]
volonté de faire la[...]
Tchad ».

Centrafriq[...]

M. GOUMBA[...] RECTEUR DE L'UNI[...] A ÉTÉ ARRÊ[...]

Dans un communiq[...]
lundi 23 août à Paris, [...]
P.T. (Front patriotiqu[...]
guien - parti du trava[...]
noncé l'arrestation à [...]
17 août, à son bureau, d[...]
Goumba, recteur de l'[...]
centrafricaine. Le se[...]
général de l'Université, [...]
moungou, a également [...]
selon le F.P.O.-P.T., qu[...]
« le mutisme total du[...]
ment centrafricain à[...]
ces arrestations » et [...]
du sort réservé à ses[...]
geants dont il demeure [...]
velle.

L'arrestation de M.[...]
ancien candidat à la [...]
de la République, est [...]
de source digne de *fo*[...]
L'ancien fonction[...]
l'O.M.S., qui n'avait o[...]
1,42 % des suffrages [...]
lors du scrutin présid[...]
mars 1981, semblait o[...]
trêve réclamée par l[...]
Kolingba en septembre [...]
que ce dernier avait [...]
M. Dacko à la tête de[...]

EUROPE

Italie

A l'exception d'un poste

M. Spadolini reconduit le cabinet précédent

Le président du Conseil, M. Spadolini, a réuni lundi 23 août son nouveau gouvernement pour un premier conseil des *ministres, quelques heures seulement* après qu'il en eut communiqué la liste. Ce gouvernement est strictement identique au précédent, à l'exception d'un poste, celui de sous-secrétaire à la *présidence* du Conseil : à la place de M. Compagna, décédé en juillet, a été nommé M. Olcele, député républicain. C'est la première fois dans l'histoire de la République italienne qu'un cabinet est reconduit sans changement. Il se présentera devant les Chambres le 30 août.

De notre correspondant

Rome. — Une crise ? Quelle crise ? Même majorité, mêmes hommes, même *programme. Une nouveauté* certes : la mise en œuvre de réformes institutionnelles annoncées avec pompe. Celle-ci tient cependant un peu du serpent de mer, réapparaissant régulièrement au programme des commissions parlementaires. Bref, la *« continuité dans la nouveauté »*, comme le dit un ministre,

Arrivée avec la soudaineté d'un orage, la crise semble avoir balayé les *nuages de l'horizon politique.* Tout le monde paraît satisfait : M. Spadolini — « Giovannone » (le gros Jean), comme disent familièrement ses collaborateurs — est plus épanoui que jamais ; les démocrates-chrétiens affirment qu'il faut oublier tout cela et être constructifs ; les *socialistes brandissent sans grande* conviction leur « victoire » — avoir obtenu des réformes institutionnelles — ; le *P.C.* critique, mais, en son for intérieur, est satisfait d'avoir évité les élections anticipées.

Cette crise, ce sont les socialistes qui l'ont déclenchée. Ils considèrent que, loin d'être inutile, elle fut *« avantageuse pour tous ».* Pour eux aussi ? C'est moins sûr. Ils semblent, en effet, s'être engagés un peu hâtivement. D'abord isolés parmi leurs *alliés sur la question des élections* anticipées, dont aucun parti ne voulait, ils n'ont pas tardé à se sentir menacés : le parti communiste ne se barricadait plus dans l'intransigeance comme au moment de la formation du premier cabinet Spadolini, et proposait son soutien à *un « gouvernement différent ».* La démocratie-chrétienne ne faisait pas la sourde oreille et apparemment le parti *social-démocrate non plus. Les socialistes* risquaient ainsi de se retrouver dans l'opposition, le P.C. cherchant à se substituer à eux dans une alliance avec la démocratie-chrétienne.

Restait une seule issue : battre en retraite et accepter la proposition de M. Spadolini : *le « plat réchauffé »*, selon l'expression du ministre des finances, M. Formica, avec le piment *des réformes institutionnelles.* C'est ce qu'ils ont fait. M. Spadolini a fait preuve une nouvelle fois de son habileté. Les commentateurs politiques en paraissent certains : son cabinet passera l'hiver.

PHILIPPE PONS.

Pologne

Sept jeunes gens et un prêtre impliqués dans le meurtre d'un mi[...] comparaissent en justice

Varsovie (*A.F.P., U.P.I.*). — Le procès de sept jeunes gens et d'un prêtre catholique impliqués dans le meurtre d'un fonctionnaire de la milice s'est ouvert lundi 23 août devant le tribunal militaire de la région de Varsovie. Ce groupe est aussi accusé d'avoir organisé une *« association illégale armée pour receler des armes et commettre d'autres infractions ».* Le 18 février dernier, deux jeunes gens, dont le principal accusé, Robert Chechlacz, dix-huit ans, ont, dans un tramway de Varsovie, grièvement blessé d'une balle au ventre un sergent-chef, Zdzislaw Karos, auquel ils voulaient prendre son arme. *Le policier est décédé trois* jours plus tard. Les personnes jugées ont été arrêtées peu après, dont le curé de Grodzisk-Mazowiecki (à 50 kilomètres au sud-ouest de Varsovie), le Père Sylwester Zych, trente-deux ans, parce que l'arme du crime avait été retrouvée à son presbytère, cachée dans un haut-parleur

D'autre part, les ambassadeurs des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et de R.F.A., en poste en Pologne, ont été convoqués *« ces derniers jours »* au ministère des affaires étrangères pour entendre une *« vive protestation »* contre *« la propagande subversive »* des radios de ces pays. Le ministère *« a exigé la cessation de telles activités »*, se réservant *« le droit de recourir à des mesures appropriées, en particulier d'intervenir auprès des organisations internationales compétentes ».*

Le ministère a surtout stigmatisé *« les émissions en langue polonaise »* des radio[...]
tales qui tendent *« de*[...]
verte à maintenir u[...]
tension (dans le p[...]
rendre plus difficile[...]
tion de l'entente natio[...]
réformes ».

Dans le même espri[...]
rités ont décidé lundi [...]
à une date ultérieure[...]
sion définitive sur le [...]
respondant du *New Y*[...]
M. John Darnton, d[...]
ditation a été suspe[...]
trois jours vendred[...]
(*le Monde* du 24 août[...]
journaliste américain [...]
Koper, travaillant pou[...]
de ce reportage, la *Un*[...]
res Syndicate, s'est [...]
une prolongation de s[...]
tation. A son départ[...]
fouillé et s'est vu con[...]
rouleaux de pellicule, [...]
et un livre sur Soli[...]
à l'étranger.

La préoccupation d[...]
devant les manifestat[...]
ques qui se succèden[...]
mi-août et qui doive[...]
le 31 août continue à[...]
à s'accroître. Ainsi, [...]
Jaruzelski a présidé [...]
lundi une réunion de[...]
bles communistes de[...]
sept grandes usines d[...]
tes les tentatives po[...]
telles manifestations [...]
chef de la junte, « [...]
mises en échec et le[...]
L'ennemi sait que le[...]
pour nous et tente[...]
tout faire pour nou[...]
obstacles. Sa procha[...]
doit être repoussée[...]

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Vers un gouvernement restreint ?

(Suite de la première page.)

Deux autres facteurs sont venus conjuguer leurs effets : d'une part, la publication d'un bon indice des prix pour le mois de juillet, immédiatement soulignée par le président de la République ; d'autre part, l'annonce d'un revirement spectaculaire de la politique fiscale de M. Ronald Reagan. Dès lors, le pouvoir peut non seulement se défendre en arguant — à grand renfort de publicité — du bien-fondé de sa politique et de la « lucidité » de son gouvernement, mais aussi contre-attaquer : si les « reaganomics » s'effondrent, que reste-t-il à M. Jacques Chirac, qui avait paru s'inspirer, bien qu'il s'en soit défendu, des recettes outre-Atlantique ? M. Paul Quilès s'est engouffré, le premier, dans la brèche. Le secrétaire national du P.S. a élargi son propos, et la leçon, en affirmant que les politiques économiques des conservateurs occidentaux ont déjà échoué. Il suggère ainsi que la droite française n'offre pas, en s'inspirant des doctrines économiques impuissantes à réduire à la fois le chômage et l'inflation, de meilleures solutions. M. Quilès appelle toutefois à la « prudence » et à la « vigilance ». Car l'indice d'un mois de juillet ne saurait suffire à valider une politique.

Un premier ministre rassuré

Celle-ci sera poursuivie selon un schéma qui passe par la restauration du crédit d'un gouvernement toujours conduit par M. Pierre Mauroy. Là se situe la première conséquence du coup d'arrêt donné à la dégradation du climat politique : cette restauration ne devrait plus passer par un changement de premier ministre. Cette éventualité était jusqu'alors évoquée, plus ou moins ouvertement, dans les cercles dirigeants, et présentée par certains comme la condition d'une cohérence toujours recherchée. En outre, chacun s'accordait sur la nécessité d'une reprise en main par le président de la République lui-même. Celle-ci n'est pas remise en cause : M. Mitterrand contrôle étroitement l'application de la politique économique en présidant chaque semaine en conseil restreint réuni sur ce thème à l'Elysée. La nécessité, pour le chef de l'Etat, d'intervenir de nouveau lui-même à la télévision, dès le début du mois de septembre, sur l'ensemble de la politique économique et sociale, est également réaffirmée. Il s'agira, autant que faire se peut, de susciter autour de celle-ci un mouvement aussi positif que celui qui est supposé s'être produit autour de la politique proche-orientale et de la lutte contre le terrorisme. Il s'agira aussi, pour M. Mitterrand, de desserrer l'étau autour de son premier ministre. Les deux hommes se sont vus longuement, le 20 août dernier, dans la bergerie landaise du chef de l'Etat, à Latche. M. Mauroy en est revenu rassuré.

Des conditions autres que les indices du mois de juillet jouent en sa faveur. Nommer un nouveau premier ministre offrirait l'avantage de favoriser un élan sinon de mobilisation, du moins de compréhension autour d'une politique expliquée et mise en œuvre avec rigueur. Mais un tel homme serait rapidement handicapé par la préparation des élections municipales, et par la nécessité d'aller lui-même « au charbon » dans une lutte électorale où la gauche, selon toute probabilité, laissera quelques plumes. Dans ces conditions, mieux vaut sans doute conforter M. Mauroy et lui laisser la charge de conduire la bataille de mars 1983.

La priorité de la période qui s'achève, consacrée à la réflexion et aux consultations des partenaires sociaux, est donc au rétablissement de l'autorité du gouvernement. Dans cette perspective, un remaniement ministériel apparaît comme une hypothèse de travail sérieuse. L'Elysée et l'hôtel Matignon envisagent de constituer une équipe plus restreinte, limitée à une quinzaine de ministres, quitte à accroître le nombre des secrétaires d'Etat. Ainsi pense-t-on donner du gouvernement une image de rigueur qui lui fait défaut. Il restera à obtenir de tous les ministres un comportement également rigoureux. Dans le même esprit, le cabinet du premier ministre devrait être également plus restreint.

En cette matière, cependant, les choses sont moins simples qu'elles ne le paraissent. Restreindre le gouvernement, en effet, signifie qu'il y aura des départs et des permutations touchant des postes et des titulaires importants. Cela signifie donc une remise en cause non seulement de personnalités qui n'ont pas nécessairement démérité, mais aussi d'équilibres politiques délicats, entre le P.C. et le P.S. ; comme entre les courants du P.S. La difficulté de procéder à un remaniement peut donc le rendre... moins urgent.

L'équipe au pouvoir devra aborder la seconde phase de la rentrée, la plus délicate : il faudra stabiliser les budgets, ceux de l'Etat et surtout ceux des régimes sociaux, ce qui n'ira pas sans sacrifices. Cette stabilisation doit aller de pair avec la négociation sur la « sortie » du blocage des prix et des revenus. Viendrait alors, à partir du mois de décembre, une phase au cours de laquelle le gouvernement devrait présenter un visage plus dynamique : l'accent serait alors mis sur l'investissement du secteur nationalisé et sur la préparation du IXe Plan.

Il reste que ce schéma peut être à tout moment contrarié par une rentrée mouvementée, qu'une partie de l'opposition semble appeler de ses vœux : « Dès les municipales de 1983, ou peut-être avant, en raison des troubles qui se préparent pour l'automne, écrit M. Jean-Marie Benoist dans une « lettre ouverte » à M. Mitterrand (1), il vous faudra appeler la nation aux urnes pour que se dégage la vraie majorité profonde du pays. »

Quoi qu'il en soit, le chef de l'Etat n'entend pas tenir un discours « churchillien » aujourd'hui, au motif que demain peut se produire une crise financière internationale. Or M. Mitterrand n'exclut pas l'éventualité d'un tel bouleversement.

La « vigilance » et la « prudence » souhaitées par M. Quilès sont donc de mise. Surtout si l'on veut transformer le répit que vient de se donner le pouvoir en adhésion. Mais celle-ci ne pourra être obtenue que si l'opinion a la conviction que les efforts financiers qui lui seront demandés ne le sont pas à fonds perdus.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Publiée, mardi 24 août, dans *le Quotidien de Paris*. M. Jean-Marie Benoist, écrivain et philosophe, a été candidat U.D.F. aux élections législatives de 1978 et 1981.

M. QUILÈS (P.S.) : M. CHIRAC DEVRAIT MÉDITER LA VOLTE-FACE ÉCONOMIQUE DE M. REAGAN

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, dimanche 22 août à Frangy (Saône-et-Loire) : « *Même si les derniers résultats enregistrés en matière de prix et de chômage sont encourageants, la situation générale doit nous inciter à la vigilance et à la prudence pour marquer des points dans la dure compétition international et par-là même garantir l'emploi et le pouvoir d'achat. Il faudra sortir progressivement et avec modulation du blocage des prix et des salaires et lutter contre les mauvaises habitudes et les trop nombreux privilèges de notre société... C'est ainsi que la gauche française donnera un sens concret à l'expression de solidarité et de justice et montrera qu'il existe une autre voie que celle des politiques conservatrices.*

» *L'impressionnante volte-face économique de M. Reagan, consécutive aux résultats catastrophiques de l'économie américaine, et l'échec constant de Mme Thatcher prouvent l'incapacité de la droite à combattre à la fois l'inflation et le chômage. M. Chirac, qui préconise pour notre pays des mesures voisines de celles tentées outre-Atlantique, serait bien inspiré de méditer cet échec.* »

● *M. Christian Nucci*, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, a indiqué, lundi 23 août à Canberra (Australie), que le régime de législation par décrets en vigueur en Nouvelle-Calédonie, durerait un an, période durant laquelle différentes réformes seraient entreprises.

MIS EN CAUSE DANS LES MÉMOIRES DU PRÉSIDENT POMPIDOU

M. Vejvoda, ancien ambassadeur de Yougoslavie dément avoir joué un « rôle bizarre » dans l'affaire Markovitch

De notre correspondant

Belgrade. — L'ancien ambassadeur de Yougoslavie en France, M. Ivo Vejvoda, a démenti « catégoriquement » avoir joué un « rôle bizarre » dans la fameuse affaire Markovitch, ainsi que l'indiquent « *pour rétablir la vérité* » les mémoires posthumes du président Pompidou. Interrogé par le représentant de « *Ilustrovana politika* » de Belgrade, il a déclaré que cette partie des mémoires a dû être « retouchée ». Il en est « *révolté et consterné* » et considère qu'elle « *ne peut être de la plume* » de l'ancien président français.

En septembre 1968, on découvrit dans une décharge des Yvelines le cadavre d'un certain Stéphane Markovitch, ami et garde du corps d'Alain Delon ; alors que l'enquête était en cours, le frère de la victime, Alexandre Markovitch, prétendit, dans une déclaration, avoir assisté chez les Delon à un dîner intime auquel n'étaient présents que les Delon, les deux frères Markovitch et M. et Mme Pompidou. Etant donné que la déclaration d'Alexandre Markovitch visait à le compromettre, le président avait fait procéder à une enquête. A la page 271 des Mémoires, il affirme « *qu'à force de secouer l'intérieur, de convoquer et de secouer l'ambassadeur de Yougoslavie* » on a fini par obtenir des informations. L'ambassadeur de Yougoslavie aurait même « *reconnu devant Jobert* » qu'Alexandre Markovitch était un agent des services yougoslaves et peut-être d'autres pays encore. « *C'est absolument faux* », a déclaré M. Vejvoda, « *je ne crois pas que Pompidou ait pu écrire quelque chose de ce genre. Cette partie des Mémoires a dû être retouchée pour des raisons et des nécessités ultérieures aux événements* ».

La version de ce qui s'était passé serait, selon M. Vejvoda, la suivante. Un jour, on l'avait prié par téléphone de recevoir un « *éminent homme politique français et un ami personnel du président Pompidou* », dont il ne révèle pas le nom. Avec celui-ci, il a eu un entretien « *ouvert et amical* » sur l'affaire Markovitch. Comme à ce moment il ignorait tout au sujet d'Alexandre Markovitch, il avait promis au visiteur de prendre des renseignements à Belgrade. Lorsque ceux-ci lui sont parvenus — ils indiquaient qu'il s'agissait d'un « *personnage problématique* » condamné en Yougoslavie pour vol de cargaison maritime, — il les a immédiatement communiqués à Pompidou, qui « *l'en a remercié* ». Dire maintenant qu'il avait « *reconnu devant Jobert* » que Markovitch était en contact avec les services de son ambassade et affirmer que lui-même avait joué un « *rôle bizarre* » est « *incorrect et offensant* ». D'ailleurs, M. Vejvoda n'avait jamais été convoqué par qui que ce soit à propos de l'affaire Markovitch et ne pouvait pas être convoqué par Pompidou, qui n'avait alors pas de fonction officielle. L'ambassadeur a ajouté qu'il avait rejeté « *avec indignation* » les demandes de certains hommes politiques français de les aider dans cette « *sale affaire* » contre Pompidou. « *Mon comportement à l'égard du président Pompidou*, a conclu M. Vejvoda, *fut absolument loyal. Un membre du gouvernement français m'avait même assuré que le président Pompidou avait une opinion favorable quant à mon comportement dans toute cette affaire.* »

PAUL YANKOVITCH.

CORRESPONDANCE

Georges Pompidou et René Capitant

Mme Béatrice Didier, professeur à l'université de Paris-VIII, nous écrit :

Dans le livre publié au nom de Georges Pompidou, et qui a provoqué des réactions auxquelles *le Monde* a fait écho, il convient de relever le propos inacceptable qui vise personnellement mon oncle René Capitant.

L'exigence de rigueur et de justice — allant aux yeux des sceptiques ou des « réalistes » jusqu'au don-quichottisme — que cet homme généreux a montrée dans toute sa vie politique, et à quoi il a sacrifié allégrement, pendant de longues périodes, ce qu'il ne considérait pas comme une « carrière », cette intransigeance a toujours été saluée par tous, quelles que soient les options politiques. Elle a été exprimée de façon plaisante mais significative, par le général de Gaulle : « *Vous, Capitant, vous serez toujours trop honnête.* »

Or, on lit à la page 260 de *Pour rétablir une vérité* qu'en septembre 1968 René Capitant, en sa qualité de garde des sceaux, n'aurait pas (non plus d'ailleurs que le nouveau premier ministre et que « l'Elysée ») « *eu la moindre réaction d'homme d'honneur* ».

De tous les très honorables personnages qui apparaissent dans ces notes, compris celui qui les a tracées, René Capitant est bien le dernier dont on pût dire, fût-ce en privé, fût-ce à soi-même, qu'il lui serait arrivé de ne pas se comporter en homme d'honneur.

Une émotion personnelle des plus légitimes peut expliquer de tels écarts. Mais était-il convenable de les rendre publics, s'agissant de deux morts ?

L'UNION PROGRESSISTE ÉVOQUE LA MÉMOIRE DE PIERRE COT

M. Serge Kriwkoski, secrétaire national de l'Union progressiste, évoque, dans le numéro d'août de la « *lettre* » mensuelle de cette formation, la mémoire de Pierre Cot, décédé le 21 août 1977, et qui en avait été le fondateur et le président.

« *Tout jeune encore*, écrit notamment M. Kriwkoski, *Pierre Cot avait compris que, pour sauvegarder la paix, il fallait l'organiser. Il fut un militant de la paix. Au nom du Groupement universitaire pour la S.D.N., qu'il avait fondé, vers 1929, avec Jacques Kayser, Pierre Brossolette, Robert Lange, il se mit à parcourir la France, commentant le pacte des Nations.*

» *Bien que pacifiste, sa lucidité l'avait amené à comprendre très vite le danger de guerre que présentait la volonté d'hégémonie du fascisme et du nazisme. C'est pourquoi, en tant que ministre de l'air, en 1936, Pierre Cot a voulu donner à la France une armée de l'air efficace.*

M. Kriwkoski ajoute : « *Pierre Cot ne cessait d'affirmer que rien de grand et de positif ne pouvait se faire en France autrement qu'en prenant appui sur les forces vives de la nation, sur les travailleurs, et par conséquent sur le parti communiste, qui est leur expression politique. La constitution d'un gouvernement de gauche comprenant des ministres communistes lui semblait nécessaire.* »

Le Monde

société

RELIGION

En élevant l'organisation au rang de « prélature personnelle »

Jean-Paul II resserre les liens entre l'Opus Dei et le Vatican

De notre correspondant

Rome. — L'Opus Dei a été élevé par Jean-Paul II au statut de « prélature personnelle » (c'est-à-dire de diocèse sans territoire) par un décret pontifical, a annoncé lundi 23 août le porte-parole du Saint-Siège. Pour des « raisons techniques, a-t-il été précisé, la publication du décret a été ajournée ».

La décision du pape serait motivée par le désir de resserrer les liens entre l'Opus Dei et le Vatican. Depuis plusieurs années, l'Opus Dei considéré comme un institut séculier, avait demandé au Saint-Siège un statut plus conforme à sa mission. En tant que « prélature personnelle », l'Opus Dei, qui compte soixante-douze mille membres dans plus de quatre-vingts pays, dépendra de la congrégation romaine pour les évêques et non plus de la congrégation des religieux.

Le souhait de l'Opus Dei d'obtenir une modification de son statut avait suscité une opposition de la part de certains prélats, notamment des évêques espagnols, préoccupés de l'influence croissante de cette organisation auprès du Saint-Siège. — Ph. P.

Un « corps d'élite » pour le pape ?

L'Opus Dei a donc réussi. Depuis le début des années 60, « l'Œuvre » de Mgr Escriva de Balaguer, fondateur de l'association, mort en 1975, essayait de changer son statut. D'*institut séculier* (1) dépendant de la congrégation pour les religieux et les *instituts séculiers*, l'organisation cherchait à devenir *prélature personnelle* dépendant de la congrégation pour les évêques et, à travers celle-ci, plus directement du pape.

Qu'y a-t-il derrière ce changement de statut ? Selon un rapport secret public par la presse *espagnole en 1979 (le Monde* du 14 novembre 1979), les avantages pour l'Opus Dei seraient les suivants : améliorer le service rendu par l'Opus aux Eglises locales ; renforcer les liens de l'Opus avec le Saint-Siège ; offrir au pape « *un corps mobile de prêtres et des laïcs* » pour accomplir les missions que le Saint-Siège considère comme les plus urgentes et les plus importantes ; garantir à l'Opus sa physionomie spirituelle pour l'avenir ; accroître l'efficacité de l'Opus et éviter les nombreuses difficultés que les membres de l'Opus rencontrent dans leurs diverses activités.

Sur ce dernier point, il faut rappeler que l'Opus Dei, organisation puissante, conservatrice — doctrinalement et politiquement — et secrète, n'a pas *que* des amis. Installée localement sous forme d'institut séculier, elle est sous la coupe des évêques diocésains. Le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, n'a-t-il pas récemment, après enquête, posé des conditions à l'activité de l'Opus Dei dans son diocèse *(le Monde daté 6-7 décembre* 1981) ?

Désormais, par leur président général, le Père Alvaro del Portillo l'organisation sera rattachée directement à la congrégation pour les évêques, dont le prefet, le cardinal Sebastiano Baggio, est très lié à l'Opus, alors que certains membres de la congrégation pour les religieux et les instituts séculiers *ne sont pas* toujours d'accord avec la forme d'apostolat entreprise par l'Opus Dei.

Pour le porte-parole de l'Opus Dei en France, il s'agit d'une « *réforme juridique importante, dans la ligne de Vatican II* ». « *Cela n'a rien à voir avec des personnes,* ajoute-t-il, *puisque ce changement de statut était déjà voulu par le fondateur et l'affaire a été mise en branle par Jean-Paul I*[er]. » L'Opus Dei récuse également l'affirmation selon laquelle elle cherche à se soustraire à la juridiction des évêques locaux puisque « *le lien de chaque membre, individuellement, avec son évêque reste inchangé* ».

Il n'est, cependant, un secret pour personne que l'Opus Dei a accentué son influence sur le Saint-Siège depuis l'élection de Jean-Paul II, et que celui-ci, qui n'a jamais caché son admiration pour l'œuvre de Mgr de Balaguer, semble voir dans cette organisation disciplinée et tout à sa dévotion ce qu'il rêvait — en vain — pour les jésuites : un corps d'élite, *disponible et obéissant*, qui servirait, en quelque sorte, de « *force volante du pape* ».

ALAIN WOODROW.

(1) Les *instituts séculiers*, de droit pontifical ou diocésain, créés par Pie XII en 1947, sont « *des associations de clercs ou de laïcs dont les membres, en vue d'atteindre la perfection chrétienne et d'exercer pleinement l'apostolat, pratiquent dans le siècle les conseils évangéliques* ». La *prélature personnelle* désigne une entité juridique où un prélat, évêque ou non, a juridiction sur un certain nombre de personnes, exemptes de la juridiction épiscopale ordinaire (comme la Mission de France), alors que la *prélature nullius* désigne la juridiction sur un territoire extra-diocésain.

La recherche de la « perfection chrétienne »

La Société sacerdotale de la Sainte Croix et de l'Opus Dei — plus connue sous la simple appellation d'Opus Dei — a été fondée en 1928 par un prêtre espagnol Mgr José Maria Escriva de Balaguer. Institut séculier depuis sa reconnaissance en 1950 par Pie XII, l'Opus Dei entend se « *consacrer à l'acquisition de la perfection chrétienne dans le monde et à l'exercice de l'apostolat. Son but spécifique est de travailler avec persévérance pour que la classe que l'on appelle intellectuelle ainsi que celle qui, en raison du savoir qui la distingue ou bien des charges qu'elle exerce, ou encore de sa dignité particulière, constitue la classe dirigeante de la société civile adhérent aux préceptes de Notre Seigneur Jésus-Christ et les appliquent* in praxim » (définition tirée des constitutions de l'Opus Dei).

Après un essor remarquable *en Espagne et dans les pays de* culture ibérique, l'Opus Dei réunit, aujourd'hui, plus de 72 000 membres dans 87 pays, dont 2 % *de prêtres. Les moyens de cette* organisation sont énormes puisque, en 1980, elle possédait 497 universités ou collèges supérieurs *répartis sur les cinq* continents, disposait de 694 publications, de 52 émissions de radio-télévision, ainsi que de 38 agences d'information où travaillent les membres de l'Opus Dei et de 12 agences de production de cinéma.

L'Opus Dei, qui représente une force importante de la vie politique espagnole, a souvent été l'objet d'attaques très virulentes. On lui reproche à Madrid de vouloir instaurer un « national-catholicisme » et de constituer un lobby toujours plus influent au sein de la classe politique.

En Grande-Bretagne, l'an passé, les révélations faites au quotidien *The Times* par un ancien membre de l'Opus Dei décrivaient le mouvement comme « *non orthodoxe* » et « *dangereux* » (*le Monde* du 14 janvier 1981) et critiquaient spécialement le goût du secret qu'entretiennent ses membres.

En France, où l'Opus Dei est moins développé qu'en Espagne ou en Italie, l'organisation compte tout de même quelque 1 200 membres, hommes et femmes, installés particulièrement à Paris, Grenoble, Marseille, Aix-en-Provence et Toulouse. L'organisation favorise l'action individuelle de ses membres dans leurs *activités professionnelles*. En dehors de quelques centres culturels dirigés directement par l'Opus Dei et de l'école féminine *d'hôtellerie de Couvrelles, près* de Soissons, qui lui appartiennent directement, l'organisation laisse l'initiative à ses membres, qui doivent contribuer directement dans leur milieu professionnel à l'influence de l'Opus Dei.

LES ATTENTATS DE PARIS ET LEURS PROLONGEMENTS

Une lettre des Fractions armées révolutionnaires libanaises est entre les mains des enquêteurs

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, lundi 23 août, une information judiciaire contre X..., à la suite de l'explosion, samedi, d'un colis piégé, avenue de La Bourdonnais à Paris (7[e] arrondissement), qui a tué Bernard Le Dreau et grièvement blessé Bernard Moron, deux artificiers du service des explosifs au laboratoire central de la préfecture de police. Cette information, ouverte « *pour destruction par explosifs de biens mobiliers et immobiliers ayant entraîné la mort et des infirmités permanentes, homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire* », a été confiée à Mlle Martine Anzani, le juge d'instruction chargé des dossiers de deux des trois attentats déjà revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), contre deux diplomates américains, M. Christian Chapman et le lieutenant-colonel Charles R. Ray et un diplomate israélien, M. Yacoov Barsimantov. L'instruction de ce dernier dossier avait été confiée à un magistrat du tribunal de Nanterre, M. Jean-Claude Thin, l'attentat ayant été commis dans le département des Hauts-de-Seine.

Les Fractions armées révolutionnaires libanaises, qui avaient revendiqué l'explosion de l'avenue de La Bourdonnais, par téléphone, ont aussi adressé une lettre à l'Agence France Presse à Paris. Ce texte, posté samedi à 18 heures au bureau de la rue du Louvre, ne précise pas la cible visée et ne mentionne pas, en particulier, le nom de M. Roderick Grant, chargé commercial à l'ambassade des Etats-Unis, sous la voiture duquel l'engin avait été d'abord placé *(le Monde* du 24 août).

Mais les FARL revendiquent bien néanmoins l'attentat : « *Si jusqu'avant l'intervention directe des forces impérialistes au Liban,* indique la lettre, *les opérations des Fractions armées révolutionnaires libanaises se sont bornées à abattre certains des agents des services secrets américo-israéliens tels que Chapman, Ray et Barsimantov, dorénavant tous les êtres et les biens israéliens et américains sont les cibles de nos unités révolutionnaires, et cette dernière opération du septième arrondissement n'est qu'un début. A bas l'occupation israélienne. A bas l'intervention impérialiste au Liban. La guerre à la guerre impérialiste est la seule possibilité combattante. Vive l'internationalisme révolutionnaire en face du terrorisme des Etats impérialistes !* »

Les enquêteurs de la brigade criminelle chargée de l'enquête considèrent cette revendication comme « *sérieuse* ». Ils ont retrouvé, dans ce dernier texte, la formulation utilisée dans les trois premières lettres qui, après chaque attentat, étaient parvenues à Beyrouth ou à Paris dans des conditions identiques, généralement le lendemain ou le surlendemain d'une revendication téléphonique. Les policiers précisent cependant que ces lettres ne peuvent pas être authentifiées selon les critères traditionnels. Les FARL n'ont jamais fait parvenir à l'A.F.P. un message avant un attentat, et leurs textes ne portent pas mention d'informations précises, comme le numéro d'une arme ou la nature d'un explosif choisi.

Depuis la première action revendiquée par les FARL, la tentative d'assassinat de M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain à Paris, le 12 novembre 1981, la police française et Interpol n'ont pas réussi à établir la preuve formelle de l'existence au Liban de ces mystérieuses « fractions ». Après plus de six mois d'enquête et quatre attentats, la seule piste demeure les tracts reproduisant, au mot près, la lettre de revendication du meurtre de Yacoov Barsimantov, le 3 avril, découverts dans un « squatt » occupé par des militants d'Action directe. Ces tracts, imprimés en français, en turc et en arabe, à la DOCOM, société où étaient notamment « tirés » les documents d'Action directe, avaient été distribués, les 7 et 9 avril, dans le dix-huitième arrondissement.

Cet indice, aussi vague soit-il, contraint les policiers de la brigade criminelle à ne pas dissocier leurs enquêtes sur les attentats terroristes commis ces derniers mois dans la capitale et celles sur les agissements d'Action directe.

WASHINGTON CONDAMNE « LE CRIME HORRIBLE » DE L'AVENUE DE LA BOURDONNAIS

Washington *(A.F.P.)*. — Le *département d'Etat a condamné,* lundi 23 août, la tentative d'assassinat, le samedi précédent, contre un diplomate américain à Paris et qui a coûté la vie à un fonctionnaire de la police française et en a blessé deux autres.

« *Les Etats-Unis,* a indiqué M. John Hughes, porte-parole du département d'Etat, *condamnent vigoureusement ce crime horrible et insensé et expriment leurs profondes condoléances au gouvernement français, aux autorités policières françaises et aux familles des victimes.* » M. Hughes a, en outre, assuré la France de l'« *entière coopération* » des Etats-Unis pour « *combattre le problème du terrorisme international* ».

A Paris

FAUSSE ALERTE

Une voiture — un coupé sport blanc — a attiré l'attention, lundi 23 août, de policiers en faction devant le Palais de justice de Paris. Garée face au Palais, feux de détresse allumés et portières fermées à clé, empiétant à demi sur un couloir réservé aux autobus, ce véhicule contenait un colis sur la banquette avant. Aussitôt, les *policiers ont appelé* le service des explosifs au laboratoire central. A dix-huit heures, l'équipe de permanence arrivait sur place. N'arrivant pas à ouvrir les portières ou à les fracturer à l'aide de pinces-monseigneur, les artificiers ont alors fait sauter la serrure d'une portière, puis les *coffres avant et arrière* avec un cordeau détonant. Une fouille détaillée de la voiture devait toutefois permettre aux fonctionnaires de police de constater que le coupé sport blanc n'était pas piégé...

La circulation avait été préalablement interrompue sur le boulevard du Palais. Les vérifications faites, le véhicule a été conduit à la fourrière de la préfecture de police de Paris, central 4. Reste à identifier le propriétaire de cette voiture. Pour l'instant, la police a établi qu'elle appartient à une société *anonyme parisienne. L'enquête* se poursuit.

Les radios juives ne sont pas sur la même longueur d'onde

« *Juifs et Français, je réclame le droit à la double allégeance : allégeance envers la France et envers Israël. Tout comme un communiste français fait acte d'allégeance envers la France et l'U.R.S.S.* » Quelques heures après les cérémonies religieuses, au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers, l'animatrice de Radio-J se donnait bien du mal à l'antenne pour canaliser et orienter les prises de parole des auditeurs. Gênée, elle précisa que d'accord sur le fond avec son interlocuteur, elle ne pouvait le suivre dans sa comparaison. « *On ne naît pas communiste,* expliqua-t-elle, *alors que l'on naît juif.* »

Et la « ligne ouverte » continua, flot nocturne incessant de déclarations, d'exhortations et de professions de foi, paroles tremblantes d'émotion, discours parfois redondants. Il s'agissait en substance d'« *apprendre à ne plus supporter* », de « *lutter tout en restant serein* », de « *partager son cœur entre deux nations comme un enfant le fait entre son père et sa mère* ».

Depuis près d'un an, quatre radios libres émettent à l'intention de la communauté juive parisienne. Quatre équipes de quelques dizaines de bénévoles qui, sur la bande F.M. (1), se partagent un auditoire estimé à trois cent cinquante mille personnes. *Un partage qui ne va* pas sans tension, sans concurrence. Vieux de plusieurs mois, contestés par presque tous, mais seule référence *dans ce domaine mouvant,* deux sondages ont donné Radio-J largement en tête, suivie par Radio-Shalom et Radio-Communauté, et, *plus loin*, par Radio-Judaïques F.M., la seule qui ne bénéficie pas d'un appui financier, explique l'un de ses animateurs.

« *Cœur juif ouvert sur le monde* », Radio-Judaïques F.M. est née d'une scission de Radio-J. Elle est la seule station qui ne parle pas des récents *événements* qui ont bouleversé la communauté juive : cette station n'émet en effet qu'une musique continue préenregistrée.

Pour les trois autres, sur toile de fond du conflit du Liban, l'attentat de la rue des Rosiers a brutalement accru les taux d'écoute. Il a aussi sensiblement accentué les divergences sous-jacentes jusque-là peu apparentes. C'est le traitement de l'information qui a servi de révélateur. Le jour du drame, les trois stations dépêchèrent une équipe rue des Rosiers dès la nouvelle connue. « *Nous avons été les premiers avertis et les premiers sur le coup* », assure-t-on à Radio-J, à Radio-Shalom comme à Radio-Communauté. C'est pourtant cette dernière équipe, née à *l'initiative du Fonds social juif* unifié, qui fit le plus la preuve de son *professionnalisme*.

Avec l'aide de quatre ou cinq journalistes, le soutien de l'Agence télégraphique juive, de la revue *l'Arche* et des téléscripteurs de l'Agence France-Presse, Radio-Communauté a suivi pas à pas le début de l'enquête. La station a augmenté le temps réservé à l'information et s'est efforcée de dissocier celle-ci du commentaire. Du même coup une certaine forme de confraternité a atténué la virulence des attaques contre la presse, menées par plusieurs courants de la communauté. Une table ronde a été organisée sur Radio-Communauté avec la participation de plusieurs journalistes des trois chaînes télévisées, de R.T.L. et de France-Inter, au cours de laquelle cette question a néanmoins été abordée.

Sur Radio-J, station liée au Renouveau juif, on ne dispose pas du même soutien matériel. Seuls sont utilisés de petits magnétophones, des mobylettes et des lignes téléphoniques. On n'en a pas moins retransmis en direct toutes les cérémonies religieuses qui ont suivi l'attentat de la rue des Rosiers et on est *parvenu à faire parler sur l'antenne* des « envoyés spéciaux » à Beyrouth. Le soutien à la politique israélienne actuelle est sur cette station omni*présent*.

De la même manière — quoique plus spontanée — Radio-Shalom, émanation de la Fédération des juifs de France, *ne résiste pas toujours* à l'attrait d'une forme plus ou moins directe de propagande sioniste. On laisse notamment parfois des auditeurs s'exprimer *sur* l'antenne en des termes extrêmement violents. « *Il faut laisser parler quand on a très mal* », explique-t-on. On n'a pas manqué non plus d'instruire le procès de la presse nationale écrite ou audiovisuelle. On croit aussi savoir que Radio-Soleil (une radio libre maghrébine) laisse ses auditeurs proférer à l'antenne des propos racistes « anti-juifs ».

Ces divergences se manifestent à d'autres échelons. Ainsi les propos de M. Menahem Begin rappelant que la création de groupes d'auto-défense en France, qualifiés de « stupides » sur Radio-Communauté, ont été mieux compris à Radio-J. On y explique qu'ils ne sont « *que la réaction d'un homme né dans la Diaspora* ». Radio-Shalom y voit plutôt « *une mise en garde au gouvernement français* ».

Protocoles d'accord

L'audience accrue, le rôle amplifié de porte-parole d'une communauté en état de choc, sont autant d'éléments qui assombrissent l'avenir plus *qu'ils ne l'éclairent. Il faudra en* effet que ces quatre stations parviennent prochainement à une entente cordiale : une cohabitation de bon *voisinage sur la même longueur* d'onde. Ainsi en a décidé la commission Holleaux.

Les responsables ne tombent d'accord que pour s'indigner de la puissance officiellement attribuée à la future station, qui ne permettra l'écoute que dans Paris intra-muros, « *alors que la majorité de la communauté juive réside en banlieue* ». Deux protocoles d'accord ont néanmoins déjà été passés. Entre Radio-Communauté et Radio-Judaïques F.M. et entre Radio-J et Radio-Shalom. Il reste cependant à définir de quelle manière on pourra travailler ensemble. Il faudra alors pour Radio-Communauté oublier un passé récent où la station était « agressée » sur des antennes voisines. Il faudra surtout, pour tous, trancher afin de définir précisément une politique de diffusion. En d'autres termes, chercher à attirer un plus large public — éventuellement *non juif* — ou se *replier sur la minorité.*

JEAN-YVES NAU.

(1) Radio-J (91,70), Radio-Shalom (93,75), Radio-Communauté (94,40) et *Radio-Judaïques F.M.* (103,40).

FAITS ET JUGEMENTS

Une mise en garde d'autonomistes bretons

Rennes. — Le groupe Yann Kel Kernalegnen, mouvement autonomiste qui porte le nom d'un jeune militant du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne) ayant trouvé la mort en septembre 1976 à la suite de l'explosion d'un engin qu'il s'apprêtait à déposer au camp militaire de Ty Vougeret près de Châteaulin, s'est manifesté à deux reprises au cours de ce mois d'août. Il a, dans un premier temps, revendiqué la paternité d'un attentat manqué en gare d'Ingrandes (Maine-et-Loire) le 7 août. Un obus de mortier de calibre 81 avait été déposé sous une voie *mais* n'avait pas explosé. Ce même groupe a fait diffuser lundi 23 août, sous forme de communiqué, « *une mise en garde au gouvernement* ».

« *De nouvelles formes de l'action clandestine bretonne pourraient réapparaître en Bretagne et en France si le gouvernement socialiste n'évolue pas rapidement. La France jacobine a beaucoup de comptes à rendre à la Bretagne avant la réconciliation* », déclare notamment le *communiqué du mouvement* breton. — *(Corresp.)*

● *Trois malfaiteurs français* ont été arrêtés lundi 23 août près de Rome. Les deux premiers sont Hughes Reccia et Vincent d'Ingeo, qui s'étaient évadés du palais de justice de Bourgoin-Jallieu (Isère) *en juillet 1980*. Arrêtés une première fois en Italie quelques semaines plus tard, ils avaient été remis en liberté, la justice italienne ayant refusé leur extradition au motif que les faits qui leur étaient reprochés en France (un hold-up à main armée) étaient justiciables à l'époque de la *peine de mort*. Le troisième malfaiteur arrêté lundi appartient comme les précédents au milieu lyonnais. Il s'agirait d'un certain Marcel Jill, que l'agence de presse italienne ANSA présente comme lié peut-être à l'assassinat du juge français Pierre Michel.

● *Voiture contre adolescents : trois morts.* — Un groupe d'adolescents du centre de vacances d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, a été fauché par une voiture dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 août à Plougonvelin dans le Finistère, alors qu'ils longeaient une route non éclairée. Trois jeunes gens, dont un moniteur, ont été tués sur le coup. Six autres ont été sérieusement *blessés mais* leurs jours ne seraient pas en danger.

Un appel de Mme Georgina Dufoix en faveur des enfants martyrs

Le parquet d'Evry (Essonne) a ouvert, lundi 23 août, une information en procédure criminelle pour déterminer les causes et les circonstances de la séquestration pendant sept ans, par ses parents, de David Bisson, douze ans, dans un placard à Neuilly-sur-Marne, puis à Brétigny-sur-Orge (Essonne) *(le Monde* du 24 août). M. Norbert Gurtner, juge d'instruction, a interrogé la mère de David, Françoise Bisson, ancienne pupille de la nation, caissière de magasin, et son ami Claude Chevet, directeur commercial d'un magasin à grande surface à Dourdan (Essonne).

Ils ont été inculpés de violences à enfant et coups et blessures et écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Les grands-parents paternels et maternels de l'enfant devront être également entendus. L'instruction devrait aussi éclaircir les raisons pour lesquelles, pendant tant d'années, l'entourage de David ne s'est pas inquiété.

Pourquoi également les médecins et l'assistante sociale de l'hôpital Saint-Camille à Bry-*sur-Marne (Val-de-Marne) où* David a été hospitalisé pendant un mois en 1980 n'ont pas alerté les pouvoirs publics ? L'enfant portait alors des brûlures suspectes au doigt.

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée ... la famille, a souligné à propos de cette affaire « *qu'au terme de la loi les médecins, enseignants et travailleurs sociaux ayant à connaître dans l'exercice de leurs fonctions des violences commises sur les enfants, sont tenus d'en informer les autorités administratives et judiciaires* ». Le directeur de l'hôpital Saint-Camille et le médecin chargé du service des enfants malades devront être également entendus par M. Gurtner. Le secrétariat d'Etat a ordonné une enquête de l'inspection générale de l'action sociale (IGAS).

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* daté 22-23 août, M. Vicken Tcharkhutian, un Arménien dont les Etats-Unis réclamait l'extradition, a bien fait l'objet d'un arrêté d'expulsion après le refus de la cour d'appel de Paris d'autoriser cette extradition. Cet arrêté d'expulsion a été pris le 18 août.

LES JEUNES ET LA VIOLENCE

Les effets préventifs de l'opération anti-été chaud

Dans les cités des banlieues de grandes villes à population en majorité d'origine maghrébine, l'été est traditionnellement le pire moment du désœuvrement pour tous les jeunes qui ne peuvent pas partir en vacances. Cette année, tant l'Etat que les municipalités ayant connu l'an dernier des flambées de violence — notamment les communes de l'Est lyonnais — se sont mobilisés pour que l'été 1982 ne soit pas un été d'abandon pour ces jeunes.

Dix ministères ont uni leurs efforts pour cette « opération anti-été chaud ». Coordonnée par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale (« le Monde » daté 16 juin et 14 juillet), elle devait permettre à certains jeunes de partir, aux autres d'être occupés dans leur banlieue pendant tout l'été. Sur les communes de l'Est lyonnais, elle était préparée depuis la fin de l'été 1981 au cours duquel quelque deux cents voitures avaient été incendiées, en majorité à Vénissieux. L'action des ministères s'y est appuyée sur les projets des municipalités ainsi que ceux du département du Rhône et du conseil régional.

Chacun est conscient que ces animations d'été, si elles ont permis d'éviter la violence née de l'ennui, ne sont qu'une « goutte d'eau » qui ne saurait tenir lieu de véritable politique en faveur des jeunes. C'est pourquoi une action à plus long terme, dont les opérations de l'été ne sont que la première étape, a été engagée dans les huit communes de l'Est lyonnais. Elle comporte non seulement des programmes d'éducation populaire ou d'animation sportive, mais surtout vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de seize à dix-huit ans.

Si l'action quotidienne est indispensable et constitue la seule vraie garantie de la fin des « étés chauds », le gouvernement a, cependant, voulu marquer cet été de symboles : l'armée de terre, après un accord avec le ministère de la défense et celui des affaires sociales et de la solidarité nationale, a offert dix stages à caractère sportif à des adolescents pendant les mois de juillet et août. Le ministère de l'intérieur a organisé avec M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée, un camp dans l'Ardèche, où trois cent quarante enfants des banlieues de Lyon et de Marseille, âgés de huit à quatorze ans, sont accueillis pour un mois depuis le 28 juillet.

On ne saura qu'à l'heure des bilans, cet automne, si tout cela a été autre chose que de la poudre aux yeux, un moyen de s'acheter un peu de bonne conscience le temps d'un été, si vraiment le pouvoir et tous ceux qui s'occupent des jeunes de ces banlieues ont décidé de troquer le discours contre l'action.

DES « DURS » DEVENUS SAGES

Quand Vénissieux ne fait plus la « une »

De notre envoyée spéciale

Vénissieux. — « *Tiens, c'est marrant de te voir là*, dit Mohamed, des Minguettes. *Cette année, les journalistes, ils viennent pas. Quand ça ne brûle pas ça ne les intéresse plus.* » Il est vrai que, en cet été 82, la ZUP de Vénissieux (Rhône) ne fait plus la « une », et que les rares voitures incendiées l'ont été en majorité pour des escroqueries à l'assurance. Personne n'est venu payer des jeunes Maghrébins pour montrer ce qu'ils ont appris au karting ou à moto, comme on l'avait fait pour les photographier en train de brûler des voitures.

Certains même ont affirmé qu'on avait « anesthésié » Vénissieux. « *Mais c'est avant que ces jeunes étaient anesthésiés, désœuvrés, désarmés* », répondent MM. Marcel Notar, responsable du service municipal de la jeunesse (S.M.J.), et Joseph Navarro, adjoint chargé de la jeunesse et des sports. Cette année, il est devenu moins facile de se tailler une réputation de héros en faisant quelques rodéos devant les caméras et les petits frères. Les caméras ont disparu, et les petits frères passent leurs journées au gymnase ouvert jusqu'à 10 heures du soir, avec Philippe, Alex et Jean-Pierre, tous trois moniteurs de sports et... C.R.S. « *Mais pas des vrais*, selon Djamila, dix ans, *car, eux, ils font tout ce qu'on veut. Ils sortent à vélo avec nous. On les aime bien. On voudrait qu'ils restent toujours.* »

Eux resteraient volontiers aussi avec ces enfants « *auxquels on s'est beaucoup attachés*, explique Philippe, trente ans. *Ce sont des enfants lésés, déshérités. On le voit tous les jours à de simples détails : des petits de trois ans viennent à l'ouverture, à 15 h 30 et font la fermeture, à 10 heures du soir. Ils vivent dans la rue dès leur plus jeune âge. Ils n'ont pas des chaussures comme tout le monde. Ils portent un fardeau. A la fin de l'été, après le 15 septembre, il n'y aura personne pour prendre notre relais, et ça nous chagrine.* »

Aux « grands » on a donné aussi l'occasion de s'affronter à l'image de « durs » qu'ils veulent montrer d'eux-mêmes. Au parachutisme, par exemple, beaucoup sont partis en roulant des épaules et sont redescendus... avec l'avion. De même, au karting les 80 kilomètres/heure de pointe leur semblaient « ridicules ». Mais après le premier virage et le premier tête-à-queue, le pied devenait léger sur l'accélérateur, léger à faire caler le kart.

Cent mille jeunes

Dans les neuf communes de l'est lyonnais, — dont Vénissieux — où ont été organisées *ces animations, plus de six* mille jeunes y ont participé chaque jour. « *En tout, on aura touché cent mille jeunes ; presque tout le monde* », indique l'un des responsables, M. Philippe Desigaud, conseiller technique *et pédagogique à la direction* départementale de la jeunesse et des sports. Un succès donc. Mais partout on entend de la part des jeunes le même discours : « *Si c'est seulement pour qu'on se tienne tranquille pendant l'été, c'est dur* », ou « *si ça continue pendant l'hiver, ce sera super, sinon c'est dégueulasse* ».

A Vénissieux, la municipalité communiste affirme que « *tout cela continuera car on ne peut pas revenir en arrière* ». Tout en sachant que la déception risquerait d'être à la mesure des désirs créés pendant l'été, les élus ne se montrent pas inquiets, « *car les jeunes vont venir dans les structures*, précise M. Navarro, *et les structures sont suffisantes pour les accueillir, même si les équipements, eux, sont insuffisants* ».

Mais septembre arrive, ramenant le vrai problème de ces jeunes : le chômage — 55 % des chômeurs de Vénissieux ont moins de vingt-cinq ans — et avec lui une délinquance qui s'appuie non sur un désœuvrement estival mais sur une absence d'insertion sociale. « *Et à cela, tu crois que pour nous, avec nos gueules d'Arabes, quelqu'un a la réponse ?* », conclut Mohamed. — *Jo. S.*

● *Les journées « portes ouvertes »* organisées jeudi 19 et vendredi 20 août par la préfecture de police de Paris (*le Monde* du 21 août) ont accueilli plus de sept mille visiteurs. Cette initiative correspondait à la cérémonie célébrant le trente-huitième anniversaire de la libération de la capitale.

EN ARDÈCHE

Les gentils membres de la colo Defferre-Trigano

De notre envoyée spéciale

Saint-Jean-le-Centenier (Ardèche). — Elles sont là, sur le grand terrain à droite, quand on descend du village alangui le long de sa route en colimaçon, les tentes bleues, rouges, vertes et kaki de ce que tout le monde appelle désormais « la colo Defferre-Trigano ». Là, depuis le 28 juillet, trois cent quarante jeunes des banlieues de Lyon et Marseille, âgés de huit à quatorze ans, passent les mois de vacances qu'ils n'auraient pas eus. Saint-Jean-le-Centenier, cinq cent quarante-quatre habitants, a presque doublé sa population (plus de cent personnes travaillent au camp).

Avant même l'arrivée des enfants, le camp, monté en quelques semaines, était devenu le lieu d'un « défilé » de journalistes et de personnalités diverses. Selon son idéologie, chacun venait y conforter sa bonne conscience ou attiser sa malveillance.

En dépit des réticences qu'on peut garder sur le principe d'une concentration de trois cent quarante enfants en un même lieu, sur l'immensité des moyens mis en œuvre pour cette seule opération et sa transformation en « coup » publicitaire, il est impossible de ne pas reconnaître l'énergie et le courage de ceux qui ont travaillé, avec intelligence et enthousiasme, à la réussite de ce projet.

Les vingt-sept employés du Club Méditerranée mis à la disposition du camp par le P.-D.G. du club, M. Gilbert Trigano, ont fait la preuve de leur parfaite maîtrise technique de l'organisation. Mais surtout ils ont su affronter, avec patience, des enfants qui ne seront jamais de « gentils membres » (G.M.) du club.

Les premiers jours, aux repas, les yaourts volaient en tous sens. Les coups aussi. Les Lyonnais et les Marseillais ne cessaient de régler leurs comptes. « *S'il y a un racisme ici, ce n'est pas noirs contre blancs, arabes contre juifs, mais seulement Lyonnais contre Marseillais* », note un des animateurs, M. François Lefort, un prêtre qui travaille avec les immigrés depuis des années.

Puis les enfants ont vite compris que la nourriture d'Alex, celui qui forme tous les cuisiniers du club, valait mieux qu'être transformée en projectiles. « *Ça oui, c'est bon ce qu'on mange*, dit Hocine, dix ans, *c'est pas comme à l'école* ». Et les coups ? « *La bagarre, la bagarre, c'est les monos qui en parlent*, selon Mustapha, quatorze ans. *Nous, on se cogne un peu, c'est tout. C'est normal, non ?* »

Les cinquante-quatre animateurs n'ont « tenu le coup » qu'à force d'énergie. Seul le directeur, M. Marc Bernard, quarante et un ans, ancien chef de village au Club Méditerranée semble ne pas accuser la fatigue. Il aide l'un à construire une cabane en planches, l'autre à semer des radis, console ceux qui ont une crise de cafard et trouve encore le temps de prêter main-forte, à la piscine, aux C.R.S. responsables des activités sportives, judo, football, padder, etc. Il lui faut aussi recevoir les personnalités, coordonner toutes les activités et régler tous les conflits. « *Mais tout compte fait*, conclut-il, *ce n'est pas plus difficile qu'avec des G.M., c'est différent, c'est sûr. Mais là on se sent utile.* »

Etre utile à ces enfants pour lesquels rien n'a jamais été fait est la motivation essentielle de tous ceux qui ont voulu risquer cette expérience. M. Franck Perriez, trente-sept ans, chargé de mission au ministère de l'intérieur, responsable de cette opération, parle du « *commencement d'une nouvelle solidarité* ». Trois élèves de l'ENA, M. Eric Moniot, vingt-quatre ans, Mme Geneviève Chaux, vingt-trois ans et M. Bernard Dehry, vingt-cinq ans, ont renoncé à leurs vacances pour « *sortir du théorique et de l'abstrait de l'école* », explique Bernard, et participer bénévolement au camp. Eric seconde M. Franck Perriez, Geneviève et Bernard sont responsables de l'informatique, avec les micro-ordinateurs Atari, sur lesquels les enfants font des jeux électroniques et éducatifs. Deux autres ordinateurs, de la société Goupil, servent à la transmission des messages aux parents — ceux terminaux ayant été installés à Lyon et Marseille.

C'est aussi pour être utile et montrer que son petit village veut « *revivre et aller de l'avant* » que le maire de Saint-Jean, M. Jean Ozil, quarante ans (sans étiquette), a accepté d'accueillir le camp dans sa commune.

Malgré les inévitables grincheux, et la crainte première devant les « loubards » annoncés par la presse, la population du village regarde avec une certaine tendresse « *ces petits qui avaient bien besoin de venir respirer notre bon air* », dit l'ancienne buraliste. La seule épicière du village, qui surveillait ses bonbons d'un œil vigilant, en vient à offrir des chewing-gums aux « petits » et à se laisser filmer et interviewer par eux pour un montage vidéo : une image d'Epinal grandeur nature.

Mais si le camp est une réussite, il n'est quand même qu'un petit coin de rêve, vite cassé si on parle avec les « *grands* », ceux pour qui la rue n'a déjà plus de secrets. Ringo, Mustapha et Hassan ont tous trois quatorze ans. *Ils sont Marseillais*, avec un bel accent, mais tous trois fils d'immigrés. Ils habitent la Cayole, Bassens et les Néréides, des cités devenues ghettos. A Bassens, l'extrême droite a posé des bombes « *pour en finir avec les ratons* », le père de Mustapha, avec d'autres hommes en armes, contrôle désormais tous ceux qui veulent entrer dans la cité.

Le quotidien de Mustapha, Ringo et Hassan, c'est le vol, la colle qu'on renifle, la prostitution. « *Pas moi*, dit Mustapha, *je vais pas avec les pédés, mais je connais des types de mon âge qui le font. Ils ont toujours de l'argent. Je connais une mère qui le sait. Et puis, chez nous, il y a aussi plein de proxénètes. Tu les vois, ils sont bien habillés. Mais tout ça, c'est confidentiel.* » La colle, ils en ont reniflé tous les trois. Hassan quelques fois seulement, car « *ça donne mal à la tête* » ; Mustapha, pendant plusieurs mois, et il en prendra « *peut-être encore en revenant* » ; Ringo, lui, a « *arrêté* » au bout de trois mois, après « *avoir vu un type de quinze ans qui est devenu tout maigre. Et moi, je ne veux pas devenir maigre* ».

Ringo a juste les rondeurs qu'il faut, une jolie tête et un regard brillant, de beaux cheveux bouclés et une élégance certaine. Il vole pour « *s'habiller bien* ». Il a été arrêté une fois. Pour racket sur un plus grand. Il a dormi une nuit à l'hôtel de police. « *Ils m'ont frappé, dis ! Et quand j'ai demandé une couverture, ils m'ont dit : crève !* » Ringo a un air d'enfant frondeur. Mais les rapports humains sont si inexistants où il habite, la terreur s'est tellement installée que le jour où il a brandi un pistolet d'alarme sous le nez d'une boulangère, elle lui a donné la caisse.

De retour à la Cayole, va-t-il recommencer à voler ? « *Si j'ai besoin d'argent, oui.* » A la rentrée, il va « *passer du perfectionnement au LEP pour apprendre la mécanique, mais je ne sais pas si après il y a du boulot* ». Dans le discours de Ringo, il y a toutes les limites de l'opération Defferre-Trigano. Si chacun rentre dans sa banlieue avec quelques souvenirs de jeux sur ordinateurs et des tee-shirts publicitaires pour retrouver la solitude et l'absence de tendresse — « *ma mère*, dit Ringo, *elle s'inquiète si je rentre pas pendant cinq ou six jours, mais un ou deux, elle s'en fait pas, elle sait que je vais ici ou là* », si rien n'est fait pour répondre aux espoirs, aux désirs d'attention qui naissent à Saint-Jean-le-Centenier, ce camp aura été peut-être, plus qu'inefficace, néfaste.

JOSYANE SAVIGNEAU.

SPORTS

CYCLISME

Mme AVICE DEMANDE AUX PROFESSIONNELS FRANÇAIS DE PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Après avoir reçu M. Lucien Bailly, directeur technique national du cyclisme, à propos du conflit qui oppose les professionnels français à la Fédération à la suite du contrôle antidopage du critérium de Callac (*le Monde* des 18 et 19 août), Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, a demandé aux coureurs, dans un communiqué publié le 23 août, de « *participer au championnat du monde de Goodwood (5 septembre) pour y défendre les couleurs françaises* ».

Sans remettre en cause les contrôles antidopages, le communiqué rappelle les travaux menés actuellement par le ministère :

— Instauration d'un système médico-sportif plus complet, et, notamment, d'un suivi médical, adapté aux modalités spécifiques de la profession cycliste. Ce thème sera examiné au cours d'une réunion interministérielle sur la médecine du sport fixée en septembre, à laquelle participeront, outre les ministères du travail et de la santé, les ministres concernés ;

— Examen des conditions de travail des cyclistes professionnels en liaison avec la Fédération et les employeurs.

Les coureurs devraient prendre une décision au sujet de leur participation au championnat du monde jeudi 26 août, à Nemours, où est prévue la prochaine assemblée générale de l'Union nationale des cyclistes professionnels.

Sans attendre cette réunion, M. Bailly a communiqué, le 23 août, la composition de l'équipe de France : Régis Clere, Bernard Hinault, Marc Madiot, Pascal Poisson, Laurent Fignon, Gilbert Duclos-Lassalle, Jean-René Bernaudeau, Pascal Simon, Bernard Vallet, Eric Dal l'Armelina, Marc Gomez, Raymond Villemjane. Remplaçants : Hubert Linard, Jacques Michaud.

HISTOIRE

Le centenaire de Dimitrov

Ancien président du Komintern — l'Internationale communiste, — puis chef de la République populaire de Bulgarie, Dimitrov aurait cent ans cette année. Dominique Desanti rappelle quelques épisodes de la vie de cet homme, qui eut son heure de célébrité.

Le lion désabusé

A cinquante ans, il n'est connu que des responsables communistes. « Sans patrie ni frontières », homme de confiance de l'Internationale, aux identités, métiers, domiciles changeants, il joue « l'œil de Moscou » près du parti communiste allemand.

A cinquante et un ans, son vrai nom, Georges Dimitrov, devient le symbole de la lutte antinazie en Occident. Hitler, au pouvoir depuis moins d'un mois, décide, en février 1933, de provoquer l'occasion d'une c asse anti-rouges Goering imagine de faire pousser un gauchiste instable, Van der Lubbe, à mettre le feu au Reichstag, le Parlement de Berlin. Ce 27 février, Dimitrov roule dans le train entre Munich et Berlin, il n'en est pas moins accusé de l'incendie et arrêté le 9 mars : le « profil » idéal, un Bulgare, un kominternien...

Alors se déclenche en France et en Angleterre une campagne de comités, meetings, pétitions comme on n'en a plus vu depuis l'affaire Dreyfus. André Gide et Siegmund Freud, Thomas Mann et Aldous Huxley, Malraux et Koestler, sans compter les communistes : Aragon, Tzara, Eluard, Pierre Herbart, Nizan, multiplient les réunions. Derrière eux, celui que Romain Rolland avait baptisé « un artiste en révolution », le kominternien de chambre Willi Munzzenberg, dirige le concert.

La veille du « vrai » procès, le 20 septembre à Paris, salle Wagram, un célèbre avocat d'assises, Me de Moro-Giafferi, clame : « Goering, l'incendiaire, c'est toi ! »

Le 21 septembre 1933 à Leipzig, Dimitrov, l'œil couleur d'orage, la chevelure en crinière, l'éloquence forcenée (« la meilleure défense c'est l'attaque »), étonne même la presse nazie. Il devient le Lion, réfute, exige la production de pièces, oblige le tribunal à se transporter le 8 octobre à Berlin, insulte Goering venu le confondre. On le tire hors de la salle d'audience... Il est acquitté, mais reste en prison.

Alors Malraux imagine d'entraîner Gide à Berlin pour obtenir sa libération... Nul ne reçoit les deux écrivains, ce qui n'empêchera pas les Anti-Mémoires de relater une entrevue avec Goebbels... imaginaire, mais si criante de vérité...

Staline échange Dimitrov et ses coacquittés contre des agents nazis. Le Lion est nommé président de l'Internationale... et pendant quelques mois se laisse griser par les ovations, les fleurs, les voyages, les discours... Pour s'apercevoir bientôt que Staline met sa confiance dans l'habile et matois Manouilski, et que l'adjoint détient le vrai pouvoir.

En 1935, convaincu par les Français, par Maurice Thorez, qu'il connaît peu, par Jacques Duclos, qui fut son adjoint à Berlin (exilé de France par une étrange « affaire Fantomas »), et surtout par Eugen Fried, le « camarade Clément », conseiller du Komintern au P.C.F., Dimitrov plaide pour le Front commun, le Front populaire. D'abord réticent, il est convaincu que ce modèle fondé sur l'union des gauches, l'unité des syndicats et le patriotisme, peut s'appliquer dans tous les pays. Staline décide d'essayer cette stratégie contre les fascismes. D'ailleurs en mai 1935, il a signé un pacte avec la France, représentée par Pierre Laval (qui sera, cinq ans plus tard, premier ministre sous l'occupation nazie).

C'est ainsi qu'en juillet 1935, au VIIe — et dernier — congrès de l'Internationale, Dimitrov lance le mot d'ordre des Fronts populaires à tous les partis communistes du monde. Mais il « déconseille », par Jacques Duclos interposé, l'entrée du P.C.F. au gouvernement.

Les années de purge

Viennent les années de purges, et la guerre. Dimitrov tente de son mieux de sauver les siens, les kominterniens, en les envoyant parfois dans des missions lointaines... Beaucoup périront pourtant, qu'il sait innocents et pour lesquels il ne peut rien, sauf à se perdre...

Je l'ai connu en 1946, président de la République populaire de Bulgarie Je l'ai revu lors de ses fameux accords avec Tito, ... qui avaient pour but, un moment avoué, une sorte de Fédération balkanique... Pendant les fêtes à Sofia, la simplicité de Dimitrov, sa provinciale inélégance en smoking démodé, contrastaient violemment avec les uniformes sans cesse renouvelés et les décorations de Tito. Je fus émue de voir le Lion de Leipzig gratter une petite tache sur son revers de soie Deux styles. Mais celui qui avait adopté le faste soviétique sut résister à Moscou, tandis que le révolutionnaire exemplaire a plié. Parce qu'il avait l'échine brisée ? Ou parce qu'il n'avait pas, derrière lui, l'appui de partisans entraînés et une « bonne » frontière ?

Appelé à Moscou pour se justifier d'avoir amorcé cette union balkanique dont Staline ne voulait pas, Dimitrov a été traité en vieil écolier par le maître du Kremlin Milovan Djilas, à cette époque, était un des « bras » de Tito et donc peu suspect de complaisance, il trouve Dimitrov digne et sans flagornerie. Mais le dirigeant bulgare en avait trop vu à l'Internationale. Il n'avait pas, comme Tito, l'expérience du champ de bataille et il ne croyait pas que l'on puisse résister à Staline.

Georges Dimitrov est mort en 1946, président de la République et désabusé. On a transformé en momie, en relique, celui qui fut en 1933 l'incarnation de la lutte pour la liberté. Est-ce le sort des mythes qui s'incarnent ?

DOMINIQUE DESANTI.

Un nouveau livre de Robert Bruge sur la défaite de 1940

Les combattants du 18 juin

Noyée dans les brumes des souvenirs honteux d'une nation, la défaite de 1940 n'a guère inspiré les historiens, à part ceux qui ont recherché les causes politiques du naufrage de la IIIe République et quelques stratèges qui ont analysé, à la jumelle d'officier d'état-major, les six semaines de la bataille de France.

Les combats. Et les combattants ? C'est à un demi-million d'entre eux que s'intéresse, depuis près de *quinze ans*, Robert Bruge, aux cinq cent mille soldats des quatre armées chargées de garder la ligne Maginot, cette gigantesque — et inutile — fortification édifiée par les théoriciens de la « défensive », de la Suisse à la Meuse.

Après avoir retracé, dans les trois tomes de son *Histoire de la ligne Maginot*, comment elle fut tournée à la charnière de Sedan par la *Wehrmacht, tout en restant inviolée*, Robert Bruge décrit, dans deux nouveaux volumes, les derniers jours de ces unités.

A partir du 14 juin, alors que Paris est *occupée*, que le front de l'Ouest éclate et que le gouvernement s'installe à Bordeaux, les divisions de la *ligne Maginot*, laissant dans les ouvrages fortifiés des équipages qui résisteront jusqu'à l'armistice, commencent *un* mouvement de repli, vite entravé par l'avance des blindés du général Guderian, qui atteignent le 17 juin la frontière suisse.

Pris au piège, les régiments — ou ce qu'il en reste — s'alignent alors sur la Meuse face à l'ouest et sur le canal de la Marne au Rhin face au *nord. C'est là, le 18 juin* — avant l'appel à la résistance lancé par le général de Gaulle et au lendemain de la demande d'armistice annoncée par le maréchal Pétain, — qu'ils livrent l'ultime bataille pour briser le cercle ou au moins tenir dans l'espoir fallacieux que le cessez-le-feu leur épargne la captivité.

A l'aide des journaux tenus par les chefs d'unité — du groupe d'armées à la section — et de milliers de récits individuels, Robert Bruge fait revivre, sans passion mais sans *complaisance, secteur par secteur*, presque homme par homme, cette marche au désastre.

Sans cesse alternent les témoignages sur l'incohérence des mouvements de troupes, l'insuffisance et même la défaillance de certains chefs, soucieux de fuir l'encerclement — tel le commandant de la IIe armée, — la débandade de régiments engourdis par un *long* hivernage, mais *aussi sur* la discipline d'unités s'accrochant au terrain jour après jour, le dévouement *d'équipes sanitaires restant auprès* des blessés promis à la captivité et, surtout, sur le sacrifice de milliers d'hommes — près de mille cent tués pour la seule journée du 18 juin — tombés dans ces derniers combats.

Morts inutiles et trop oubliés de ce « juin poignardé ». Leurs camarades *en ont conservé une blessure* secrète, une amertume que traduit bien cette réflexion de l'un d'eux, le général Vaillant : « *Le flambeau de l'indifférence s'est transmis depuis Vichy jusqu'à nos jours à travers tous les régimes.* »

Rappelant qu'un combattant de 1940, sous-officier de la coloniale, est aujourd'hui à la tête de l'Etat, Robert Bruge se demande si la voix *de M. Mitterrand* s'élèvera pour que « *les silences de l'histoire soient enfin brisés* ». La patiente et minutieuse quête de cet archiviste de la défaite y aura déjà grandement contribué. — B. L.

★ *Les Combattants du 18 juin*, tome I, Fayard, 98 F. (Tomme II à paraître). Les trois volumes de *l'Histoire de la ligne Maginot* chez le même éditeur.

Dieppe commémore la tentative de débarquement canadien

De notre correspondant

Dieppe. — Dieppe vient de commémorer le 40e anniversaire de la tentative de débarquement des soldats canadiens. La cérémonie était présidée par MM. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, et Benneth Campbell, ministre des affaires des anciens combattants canadiens. Plus que les faits d'armes particuliers des *combattants, ce sont les répercussions sur le* conflit mondial et la réaction de la population qui furent au cœur des conversations et des commentaires.

En août 1942, alors que les armées allemandes sont prêtes à *envahir* Stalingrad *sur le front* de Russie et que les Anglais connaissent les pires difficultés *avec les troupes du général Rom*mel en Afrique, cinq mille soldats canadiens sont débarqués à Dieppe et sur les plages alentours avec une mission imprécise que les historiens discutent encore. Neuf cent sept hommes sont morts sur place et près de deux mille furent faits prisonniers par les Allemands. Un peu plus de deux mille Canadiens purent rentrer en Angleterre. L'attaque avait commencé à 5 h 50. A 14 heures, tout était terminé. Mais, comme l'a rappelé dans son intervention M. Jean Laurain, « *le débarquement de Dieppe a eu un mérite inestimable, celui de donner un début de réalité au rêve de tous ceux qui ne pensaient qu'à débarrasser le territoire de la France de la présence de l'ennemi* ». Selon certains, Hitler aurait suffisamment craint l'ouverture d'un front à l'Ouest à partir de Dieppe pour dégarnir les armées de l'est, particulièrement en blindés. La résistance victorieuse des Soviétiques à Stalingrad trouverait là une explication. Quoi qu'il en soit, le débarquement à Dieppe devait prouver à Staline que les alliés occidentaux soutenaient l'U.R.S.S.

Reste l'organisation du débarquement. L'état-major anglais que conduisait le général Montgomery, a-t-il bien évalué la défense côtière allemande ? A la fois trop importante et trop faible, la force de débarquement sur la plage de Dieppe fut livrée à la boucherie. En revanche, les commandos qui avaient pour mission d'anéantir les batteries allemandes à l'est et à l'ouest de Dieppe réussirent parfait totalement.

Le maire de Dieppe, M. Irénée Bourgois, en citant lors Mountbatten, a donné, quarante années plus tard, une partie de la réponse : « *Chaque soldat canadien tué à Dieppe a permis de sauver la vie de dizaines de soldats lors du débarquement du 6 juin 1944.* » Ce que M. Campbell a traduit en ces termes : « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour un ami.* »

Dieppe va poursuivre la commémoration de l'événement par des manifestations culturelles canadiennes jusqu'au 12 septembre.

ÉTIENNE BANZET.

CORRESPONDANCE

A propos des « malgré-nous »

M. Emile Blaes, déporté résistant, procureur général en retraite, nous adresse les précisions suivantes :

Je lis dans *le Monde* du 11 août un article de M. Lazare Landau, « Il y a quarante ans, Hitler incorporait de force les Alsaciens-Lorrains dans son armée », dont, entre autres, le passage suivant a retenu mon attention : « *En janvier 1944, alors que la déroute se dessine, on appelle les Alsaciens officiers de réserve de l'armée française, exclus jusque-là du service armé.* »

Le groupe des quarante-deux *officiers de réserve (dont j'ai fait* partie) s'est opposé à l'incorporation et a été déporté au camp *de concentration* de Neuengamme. Vingt-deux officiers ont péri au camp et dans ses différents kommandos. Leur sacrifice n'a pas été vain et leur résistance a découragé les nazis d'en enrôler d'autres.

∴

M. André Fenninger nous écrit d'autre part :

Bien avant 1945, grâce aux négociations franco-russes d'alors, sous-entendu le général de Gaulle, quinze cents Alsaciens-Lorrains furent libérés et quittèrent le camp de Tambov pour rejoindre via Bakou, Téhéran, Haïfa et Tarente, les Forces françaises libres à Alger. Ils s'engagèrent volontairement dans les différents corps de l'armée française et participèrent à la libération de la patrie, particulièrement de nos deux chères provinces de l'Est.

Parmi eux, deux cents dans les commandos se distinguèrent lors des attaques de Massevaux et de Cernay. Beaucoup sont tombés héroïquement. Ils n'auront connu ni la libération de leur province ni revu les leurs.

D'autres, dans les blindés, se comportèrent vaillamment. Un camarade de Strasbourg, qui avec son char est passé devant sa maison, sa famille, ne s'est arrêté qu'au pont de Kehl, où un obus l'a frappé à mort.

Beaucoup d'autres se sont bien comportés soit dans l'infanterie coloniale, soit dans la légion. Jusqu'en Indochine.

Voilà pourquoi je tenais à faire cette *mise* au point. Que *nos* souffrances et leur ultime sacrifice ne soient pas oubliés.

∴

M. Albert Huber commente ainsi la proposition de M. François Grussenmeyer à M. Claude Cheysson suggérant, pour débloquer le problème des « malgré-nous », la rétrocession pure et simple à la R.F.A. des quelque 600 hectares de terre du Mundat :

Etant moi-même ancien incorporé de force, j'ai pleine conscience de cet épineux problème qui semble périodiquement agiter les relations diplomatiques entre les deux pays mais sans que jusqu'à ce jour aucune solution n'en fût dégagée. Cette forêt se prêterait bien sûr comme monnaie d'échange, mais elle est une fausse monnaie et ainsi la proposition de M. Grussenmeyer est utopique. (...)

Le problème des « malgré-nous » est une affaire morale grave et sérieuse. Il aurait dû depuis des années entacher gravement les relations entre les deux pays si la diplomatie et le ministère des anciens combattants avaient bien fait leur devoir. Les autorités allemandes pendant la guerre, en prononçant la conscription en Alsace et en Lorraine, avaient commis par ce fait un parfait crime de guerre. Il est tristement vrai que les autorités françaises d'avant et d'après la Libération n'ont jamais que très timidement réagi à cette violation flagrante des droits de l'homme.

De s'imaginer que ces sacrifiés d'hier se prêteraient aujourd'hui comme monnaie d'échange pour un sinistre marché relève de l'utopie, ou même d'une certaine insolence. Qu'une telle proposition vienne en plus d'un député R.P.R. longtemps inféodé à M. André Bord, l'éternel ministre des anciens combattants de la Ve République, peut paraître surprenant. M. Grussenmeyer, qui, au début de sa carrière, a vu des plaies que les tyrans allemands ont infligées au pays de Wissenbourg, devrait raisonner différemment.

Ce serait un bien mauvais service que de demander à notre ministre des relations extérieures de capituler devant quelques rares braillards politiques badois ou palatinois en quête d'élection.

J'aimerais pour finir souligner qu'historiquement le territoire de la forêt du Mundat a fait partie de l'abbaye de Wissembourg depuis une donation faite au XIIIe siècle par le roi Dagobert. En 1908, paraissait à Strasbourg une étude complète faite à ce sujet par un historien, M. E. Herr, et dont les conclusions ne furent pas mises en doute par les autorités d'alors. Ces terres avaient donc pu appartenir pendant un certain temps à des propriétaires allemands ou autres, mais le territoire quant à lui était bien alsacien et je m'en voudrais de ne pas l'avoir signalé.

AÉRONAUTIQUE

● LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN VIENT DE SIGNER un contrat de 13,4 millions de dollars australiens — environ 90 millions de francs français — pour la fourniture par l'Aérospatiale de dix-huit hélicoptères Ecureuil. Si l'on ajoute à ce contrat une *première série de pièces* de rechange, la documentation technique, les outillages et matériels *de mise en œuvre*, ainsi que les prestations d'après-vente, le coût total de cette vente s'élève à 23,6 millions de dollars australiens. Ces appareils destinés à l'armée de l'air et à la marine australiennes devraient être livrés entre la fin de 1983 et le début de 1984.



ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE POLYTECHNIQUE (par ordre de mérite) :

— Option M' (candidats classés ex aequo deux par deux) :

Mmes et MM. Ph. Di Francesco, Lavaurs, Bury, Kichenassamy, Brossier, Douçot, Lissajoux, Séris, Cassereau, Saint-Paul, Miret, Caseau, Dalbera, Pichard, Cunin, Rosso, Phalippou, H. Kauffmann, Mouliade, Kerjouan, Cabrit, Arnaudon, Mathieu, Jumentier, Laporte, Terrasson, Le Calonnec, Nadal, David, Jugier, Poquillon, Ouin, Borel, Chanut, Desportes, Le Ber, Mallet, Papoz, Samy, Dalle, Naja, El Ghaoui, Perroz, Golinelli, Borri, Azoulai, Gagnaire, Moulin, Silvestre, Cocheveiou (49e ex.) ;

De Roeck, Attal, Riou, Gendre, Bonnafé, Laffineur, Bonnet, Flobert, Painchault, Bresolin, Moly, Coron, Meneganx, Devaux, Laurent, Banichou, Pinet, Durivaux, Imbert, Nataf, Venet, Burg, Houdebine, Levy, Di Francesco, Wallyn, De Guibert, Torterotot, Brosse, Pierrot-Deseilligny, Pernot, Salson, Holin, Joanblanq, André, Abraham, Danca, Couanon, Carde, Faillard, Gérard, Roux, Durand-Delacre, Bauer, Ombrouck, Bantegnie, Thomas, Martel, Kauffmann, Maginot (99e ex aequo);

Fenou, Bibon, Donat-Bouillud, Roche, Dejean, Le Marois, Le Pape, Lubrincr, S. Moreau, A. Moreau, Marcier, Dhôte, Fournier, Conti, Zagury, Sion, Renard, Rousselet, Maillet, Boursin, Papon, Bonaly, Vaxelaire, Devries, Boudier, Fontaine, Ertel, Sechet, Zizi, Cazala-Hourcade, Friggit, Moulet, Schneider-Maunoury, Landon, Lemaire, Deslandes, Richard, Pomet, Knoplioch, Gross, Vermeulen, Golhen, Baret, Guleysse, Hénocque, Buisson, Motyka, Sautet, Houssin, Keller (149e ex.) ;

Benquet, Legrand, Minet, Barbant, Gauchard, Le Grand de Mercey, Silberzahn, Million-Picallion, Bouteyre, Nabet, Martineau, Cantaloube, Gamiette, Barbuat Duplessis, Philippe, Maag, Mazan, Allas, Granger, Puerto, Béglin, Liège, Duflos, Giffard-Bouvier, Couture, Lagarde, Guichard, Demigné, Lafitte, Bouy, Boosa, Saada, Lachaux, Fourneret, Favre, Maus, Foltzer, Chiquet, Fuhs, Goulaouic, Multon, Lastie Saint-Jal, Noetinger, Goutierre, Euzennat, Laruelle, Mainard, Thibon, Niec, Dostatni (199e ex.) ;

Guérin, Kabla de Saint-Chamas, Amblard, Richard, Heuveline, Dubois, Sainjon, Léon, Delaye, Bezard, Lloure, Gaudinat, Luscan, Gobbatti, Duluc, Reheis, Lucas, Lepetit, Eisenmann, Rahier, Mourey, Ginot, Huet, Jault, Viswanathan, Chamboredon, Hervé, Paulin, Fournier, Gasnier, Ben Kiran, Notté, Cadieu, Monteil, Picard, Vacherand, Coulomb, Bommelaer, Delclaux, Briesart, Berthier, Lafon, Dehaye, Dupuis, Chevallier, Kaag, Berge, Simon, Beaumont, Guillaume. (249e ex.) :

Dauplais, Angerand, Valentin, Barthes de Buyter, Asselin, Carmona (2e ex.).

— Option P'

Mmes et MM. Ruelle, Giamarchi, Stransky, Le Doussal, Duquesnoy, André, Chevalier, Savart, M. Le Roy, P. Le Roy, Bouëdec, Coupier, Grivet, Martin, Perrodo, Rostand, Aulagnon, Benisty, Roussel, Laroche, Dahi, Bertier de Sauvigny, Chollet, Le Bihan, Barthel (35e) ;

Revah, Delache, Gras, Douplitzky, Brunetière, Mignotte, Duval-Destin, Flinois, V. Martin, Perrin, Svider, Clause, Durand-Smet, Lagrange, Rogerie, Benchetrit, Marcel, Cotta, Lavergne, Viry, Schachter, Gabinet, Borio (48e).

SCIENCES

MORT DE STANFORD MOORE PRIX NOBEL DE CHIMIE EN 1972

Le biochimiste américain Stanford Moore, qui avait reçu le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur la structure des enzymes et des protéines, s'est donné la mort, lundi 23 août, dans son domicile new-yorkais. Depuis plus d'un an, il souffrait d'une affection dégénérative neuromusculaire.

[Le Dr Stanford Moore, qui était âgé de soixante-huit ans, était professeur de biochimie à l'Institut Rockefeller de New-York, où il était entré en 1939. C'est là qu'il a conduit l'essentiel des recherches sur la structure chimique, l'activité catalytique du centre actif de la molécule de ribonucléase qui lui vaudront nombre de distinctions. En 1972, le prix Nobel de chimie, qu'il partagera avec Christian Anfinsen et l'un de ses collègues de l'Institut Rockefeller, William Stein, couronne son œuvre.]

● *Trois scientifiques britanniques*, membres du British Antartic Survey, ont disparu au cours d'une mission et sont présumés morts. Ils ont donné de leurs nouvelles pour la dernière fois le 13 août, à leurs collègues de la base Faraday (sur l'île *Argentine, proche de la côte ouest* de la péninsule Antarctique). Un Chilien a survolé à plusieurs reprises la zone où les trois hommes devaient se trouver mais n'a repéré aucune trace ni aucun indice. Les recherches ont été abandonnées le 23 août : les conditions de l'hiver austral sont, en effet, trop dures pour que les *trois scientifiques* aient pu survivre pendant dix jours. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LES LAURÉATS DU « NOBEL » DE MATHÉMATIQUES

La France reçoit une nouvelle médaille Fields

par LAURENT SCHWARTZ (*)

Le congrès international des mathématiciens a lieu tous les quatre ans. Il est l'occasion d'un vaste tour d'horizon des mathématiques, auquel participent plusieurs milliers de personnes travaillant dans cette discipline, et de l'attribution des médailles Fields, que l'on considère généralement comme l'équivalent d'un prix Nobel de mathématiques (« le Monde » du 10 août). Le congrès de 1982 devait se réunir au cours de ce mois d'août à Varsovie, mais il fut décidé de le reporter à cause de la situation politique en Pologne.

Pourtant, choisir Varsovie, c'était rendre un hommage à l'école mathématique polonaise, de première grandeur, décimée par le nazisme, mais sortie victorieuse de cette épreuve. Mais c'était aussi apporter une caution au nouveau régime, à l'état de guerre et à l'emprisonnement de mathématiciens en Pologne. Aussi, fut-il décidé, le 1er avril 1982, par le comité exécutif de l'Union mathématique internationale (IMU), qui nomme tous les comités responsables du congrès, ensuite totalement indépendants dans leurs actions, de le reporter à l'été 1983.

Conformément aux statuts, l'assemblée générale de l'IMU, réunie à Varsovie les 8 et 9 août (la délégation française était composée de MM. Jean-Pierre Bourguignon, Jean Cea, Claude Godbillon, Christian Houzel, Jean-Louis Verdier), a rediscuté ces questions et a confirmé qu'une décision définitive serait prise, à ce sujet, le 13 novembre, par le comité exécutif sortant. La décision de novembre dépendra largement de l'évolution de la situation en Pologne.

Lors de la réunion de Varsovie, le président du comité exécutif de l'IMU a aussi donné les noms des lauréats des médailles Fields (1) du congrès qui seront décernées en 1983. Il s'agit de MM. Alain Connes (France), William P. Thurston (Etats-Unis), et Shing Tung Yau (originaire de Chine) (tous trois ont moins de quarante ans) ; s'y ajouta M. Robert Tarjan (Etats-Unis), lauréat du prix Nevanlinna, récemment créé, en théorie de l'information.

Cette nouvelle médaille Fields attribuée à un Français est un hommage de plus rendu à la communauté mathématique française, qui s'est toujours distinguée dans ce domaine d'activité : la France a reçu 4 médailles Fields sur 24 avant cette année (pour 8 aux Etats-Unis, 2 à la Grande-Bretagne, 2 au Japon, 2 à l'U.R.S.S.), alors qu'elle n'a eu, depuis 1945, que 6 prix Nobel scientifiques.

Cette prééminence française en mathématiques est remarquable. Elle tient sans doute à l'esprit français : prédominance du théorique sur le pratique, de l'abstrait sur le concret. Certes, il serait souhaitable de réanimer le concret, les branches appliquées et technologiques. Le nouveau gouvernement, l'opinion publique, les milieux scientifiques, le sentent bien. Mais en même temps cette valeur de nos mathématiques est une part de notre patrimoine culturel à protéger. Une diminution maladroite de cette valeur aurait des chances de ne pas être compensée par une croissance des autres branches scientifiques et serait alors nocive.

Bien sûr, un futur lauréat de la médaille Fields est en général un chercheur né, et fait de la recherche à tout prix. Mais son succès dépend d'un vaste environnement, d'un tissu social de chercheurs, où tous, à différents niveaux, apportent leur pierre, et forment un édifice solide. Alors que les restrictions de la décennie 1970-1980 en postes et en moyens ont gravement compromis l'avenir, il faut que les pouvoirs publics, même en période de difficultés économiques, ne cèdent pas à la même tentation.

(*) Professeur à l'université de Paris-VII, directeur du centre mathématique de l'Ecole polytechnique et membre de l'Institut.

(1) La création de la médaille Fields fut proposée en 1924 par un mathématicien canadien, John Charles Fields — alors président du congrès international des mathématiciens, — qui réunit des fonds à cette fin. Le montant d'un prix Nobel est de 1 million de francs environ (à partager éventuellement entre plusieurs lauréats) ; le montant du prix de la médaille Fields ne dépasse pas 10 500 francs par lauréat.

M. Alain Connes : un véritable tour de force

M. ALAIN CONNES a d'abord travaillé sur les facteurs de type III de von Neumann. Dans les espaces de Hilbert (analogues en dimension infinie de notre espace euclidien à trois dimensions), on étudie les opérateurs (applications linéaires continues, généralisation des matrices), puis les algèbres de von Neumann, qui sont à la croisée des chemins entre algèbre d'opérateurs et analyse fonctionnelle.

Parmi ces algèbres, on en distingue d'élémentaires, les facteurs, et toute algèbre de von Neumann est décomposable en facteurs. Les facteurs sont de trois types : I, II et III. En généralisant la « trace d'une matrice », on trouve des dimensions, entières dans le type I, réelles dans le type II, toujours infinies dans le type III, ce qui est alors très insuffisant pour le connaître. Dans les années 60, le type III était encore un mystère. MM. Murray et von Neumann, après avoir douté de son existence, en avaient donné juste un exemple. On trouva d'autres résultats à partir de 1967, mais c'est véritablement M. Connes qui a trouvé et décrit beaucoup d'exemples concrets de facteurs de type III, et en a donné une classification complète.

La maîtrise de ces algèbres a permis à M. Connes d'étudier les espaces feuilletés ; un système différentiel complètement intégrable à des solutions qui, indéfiniment prolongées, s'appellent des feuilles ; elles font de l'espace un espace feuilleté, comme le serait notre espace si on emplissait indéfiniment des feuilles de papier elles-mêmes indéfiniment prolongées. Mais cette image est trompeuse. Localement, tout est simple, mais globalement très complexe. Car une feuille peut être dense dans l'espace, repasser indéfiniment au voisinage de tout point, ou s'enrouler indéfiniment en spirale autour d'une feuille plus simple.

L'étude des espaces feuilletés est une branche de la topologie différentielle. Personne n'aurait pensé qu'elle pourrait être reliée aux algèbres d'opérateurs, comme le fit M. Alain Connes. Voilà donc une nouvelle preuve de l'unité de la mathématique.

Le résultat le plus spectaculaire est le théorème de l'indice. En effet, les équations aux dérivées partielles sont à la base d'une grande partie des mathématiques, de la mécanique, de la physique. Les problèmes aux limites de ces équations ont un défaut et un excès, dont la différence s'appelle l'indice et est un nombre entier. Le théorème de l'indice est dû à Atiyah-Singher (Atiyah fut médaille Fields en 1966). Dans ce domaine, tout le mérite de M. Connes fut de donner l'indice d'un opérateur différentiel sur un espace feuilleté, elliptique le long des feuilles, indice qui n'est plus, cette fois, un nombre entier mais un nombre réel. L'ensemble des outils mathématiques qui entrent dans cette démonstration est phénoménal. C'est un véritable tour de force.

[Avant d'être lauréat de la médaille Fields, M. Alain Connes a reçu le prix Ampère, un des plus importants de l'Académie des sciences (1980), dont il est devenu membre le 15 mars 1982 ; il en est le benjamin. Il a été l'élève de M. Jacques Dixmier. Il est directeur de recherches au C.N.R.S. et responsable d'une équipe associée à l'université Paris-VI.]

M. William P. Thurston : le géomètre par excellence

LES travaux de M. Thurston sur les feuilletages n'ont aucun rapport avec ceux de M. Alain Connes. Celui-ci utilise plus l'algèbre, l'analyse, la topologie algébrique que la vision géométrique des objets, alors que M. Thurston est un géomètre, le géomètre par excellence. Ainsi, le même objet mathématique peut être étudié de divers points de vue.

Si, dans un espace à trois dimensions, on se donne en chaque point un plan passant par ce point, il n'existe pas, en général, de surface qui, en chacun de ses points, soit tangente au plan donné en ce point. S'il existe une telle famille de surfaces, on dit que le système des plans est complètement intégrable. Mais c'est un cas rare. M. Thurston a démontré que tout système de plan peut être continuellement déformé en un système intégrable, et les surfaces-solutions forment alors un feuillage de l'espace. Il a également fait cela pour toutes les dimensions. Ce résultat est extraordinaire.

Il a, d'autre part, complètement classifié tous les feuilletages possibles d'une variété. Ses travaux ultérieurs, relatifs à la géométrie hyperbolique en dimension 2 et 3, sont sans doute encore plus originaux.

Le modèle le plus connu, en dimension 2, est le demi-plan de Lobatchevsky, premier modèle d'une géométrie non euclidienne. En dimension 2, le théorème d'uniformisation de Poincaré ramène précisément à ce demi-plan.

En dimension supérieure, il n'existe rien de semblable. Néanmoins, M. Thurston a montré que beaucoup de variétés de dimension 3 possédaient une métrique unique hyperbolique, mais surtout il a montré comment la construire, ce qui est le plus difficile. En étudiant alors, sur cette structure, des ensembles très singuliers mais à singularité contrôlée — les laminations géodésiques et les surfaces plissées, — il a classifié les déformations de ces variétés et les variétés de dimension 3.

[M. William P. Thurston est professeur à l'université de Princeton. Il avait déjà obtenu, en 1976, le prix Alan T. Waterman (150 000 dollars) pour ses travaux sur les espaces feuilletés.]

M. Shing Tung-Yau : des techniques dures et profondes

M. SHING TUNG-YAU fait lui aussi de la géométrie, mais pas du tout comme M. Thurston. Alors que M. Thurston visualise les objets géométriques, les déformations, les singularités, M. Yau manipule les équations aux dérivées partielles, les grands moyens de l'analyse. Il est même peut-être le premier à avoir utilisé ces moyens à une grande échelle en géométrie différentielle, créant lui-même ceux dont il avait besoin.

Il a trouvé de très nombreux résultats fondamentaux sur le spectre de l'opérateur de Laplace-Beltrami, sur les équations de Monge-Ampère, sur l'existence de fonctions harmoniques à faible croissance en fonction du signe de la courbure de Ricci. En outre, il a résolu trois grandes conjectures : la conjecture de Calabi (1954), la conjecture de Fraenkel et la conjecture de la masse positive.

Il y a là un extraordinaire foisonnement de résultats utilisant des techniques dures et profondes. Il y a un très grand dynamisme chez M. Yau, qui a autour de lui une nombreuse école de jeunes à Princeton, et communique avec des mathématiciens du monde entier ; un dynamisme toujours tendu vers des idées nouvelles.

[M. Shing Tung-Yau est né dans une famille originaire de Chine du Sud et réfugiée à Hongkong, où il a fait ses études. Il a été ensuite, aux États-Unis, un élève de Chern, également Chinois, un des fondateurs de la géométrie différentielle moderne. Il est membre de l'Institute for Advanced Study de Princeton.]

EXPLORATION PÉTROLIÈRE : deux forages en mer profonde

A la fin de cette année, les deux groupes pétroliers français — Total et la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) — et leur associé Esso-Rep espèrent commencer le premier des deux forages d'exploration pétrolière en mer par grande profondeur qui sont prévus dans le cadre de l'inventaire français lancé par le ministère de l'industrie en 1980. Ce forage, dont Total sera l'opérateur, sera situé dans le golfe du Lion, à une centaine de kilomètres de la côte par une profondeur d'eau de 1 800 mètres. En trois mois, le trépan devrait pénétrer à 2 200 mètres dans le sous-sol marin.

Le second forage, dont la S.N.E.A. sera opérateur, est prévu pour le printemps et l'été de 1983. Le site sera proche de celui du premier forage. La profondeur d'eau sera de 1 250 mètres, et la longueur de pénétration dans le sous-sol de 4 750 mètres. La durée du forage devrait être de six mois.

Coût des deux opérations : 400 millions de francs, dont 60 % sont fournis par le Fonds de soutien aux hydrocarbures, 15 % par la S.N.E.A., 15 % par Total, et 10 % par Esso-Rep. S'il y avait une découverte exploitable, l'Etat serait remboursé (avec les intérêts) par une rente sur les tonnes de pétrole produit.

Les deux forages seront faits par le navire à positionnement dynamique *Discoverer-Seven-Seas*, qui appartient à Offshore Company et qui est, à l'heure actuelle, le plus performant des navires de forage existant dans le monde. Long de 162,76 mètres, large de 24,38 mètres, le *Discoverer-Seven-Seas* déplace, à pleine charge, 21 550 tonnes. Son coût d'exploitation journalier est de l'ordre de 125 000 dollars (765 000 F environ). C'est lui qui, en 1980, a permis de forer au large du Labrador, par 1 460 mètres d'eau, ce qui constitue le record actuel de profondeur d'eau pour un puits offshore.

Y. R.

Voici plus de deux siècles

Jérôme de Lalande calculait le retour de la comète de Halley

L'astronome Jérôme de Lalande, né le 11 juillet 1732 à Bourg-en-Bresse, est à coup sûr moins connu du grand public que beaucoup de ses contemporains. Membre de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France, il fut l'un des plus remarquables astronomes de son siècle, un encyclopédiste et le vénérable de l'une des plus actives loges du Grand-Orient. A ces divers titres, il mérite bien, deux siècles et demi plus tard, l'hommage officiel que lui rendront en septembre 1982, à Bourg-en-Bresse, l'Association astronomique de l'Ain et, bien entendu, l'Académie des sciences et le Collège de France (1).

Au moment où la comète de Halley revient une nouvelle fois au voisinage du Soleil et de la Terre, après six passages à des intervalles de soixante-quatorze à soixante-dix-neuf ans depuis sa première observation connue en 1531, nous avons demandé à M. Jean-Claude Pecker, membre de l'Institut, de rappeler la contribution essentielle de Jérôme de Lalande à l'étude de cet objet astronomique que Japonais, Français, Soviétiques et Européens se proposent d'observer lors de son prochain passage, en 1986, au moyen de sondes spatiales.

par JEAN-CLAUDE PECKER (*)

PETIT homme fluet, Lalande promena sur l'Europe un regard ironique et railleur. Sa vie durant, du collège de jésuites à l'athéisme, il garda pourtant une passion puritaine pour la science. Porté aux nues par ses concitoyens, il fut vénéré à l'égal des plus grands, encore que Jean-Baptiste Delambre ait écrit de lui une biographie très négative, qui contribua à ce que l'histoire ait retenu une image assez ambiguë de cet homme auquel la théorie des comètes doit beaucoup.

Edmund Halley (1656-1742) avait appliqué aux comètes, dont l'orbite était supposée parabolique, les méthodes de calcul mises au point par Isaac Newton pour le calcul des orbites planétaires. Or les éléments de certaines comètes semblaient très voisins les uns des autres, et ces comètes avaient été observées à des intervalles presque égaux.

L'hypothèse de Halley fut donc que les comètes de 1531, 1607 et 1682 n'en faisaient qu'une et que leurs orbites se ramenaient à une seule orbite, non plus parabolique, mais elliptique. On devait donc s'attendre au retour de cette comète. Halley, conscient des difficultés dues aux actions perturbatrices de Jupiter et de Saturne, causes possibles de la différence entre les deux périodes observées (soixante-seize et soixante-quinze ans), annonça le retour probable pour 1757 ou 1758.

Vérités fondamentales

Dès 1757, les atronomes étaient au rendez-vous, avec d'autant plus d'impatience que, depuis 1682, la théorie de la gravitation universelle n'était pas encore universellement admise malgré la mesure de l'aplatissement terrestre. Un problème avait été laissé en suspens : celui des perturbations apportées par les grosses planètes au mouvement très excentrique des comètes. La période de l'orbite pouvait en être affectée. Le problème, en 1757, était donc d'appliquer correctement la mécanique newtonienne et de prédire ainsi la date la plus probable de la réapparition de la comète de Halley.

Lalande précisa en 1757 dans quelles constellations il fallait rechercher la comète ; Alexis Clairaut ayant mis au point la formulation précise des calculs, c'est Lalande (il avait alors vingt-cinq ans ; ses travaux sur la distance Lune-Terre l'avaient fait entrer à l'Académie des sciences à vingt et un ans) qui se mit au calcul numérique. Cette collaboration démarra en juin 1757. Le résultat des calculs des perturbations (les premiers jamais effectués) par rapport aux orbites képlériennes mit en évidence un excès de six cent dix-huit jours. Ce retard fut annoncé à la rentrée publique de l'Académie, en novembre 1758.

Ce fut un paysan des environs de Dresde qui, le premier, vit la comète le 25 décembre 1758. On l'observa le 21 janvier à Paris. Puis elle passa au périhélie le 13 mars 1759, un mois seulement avant la date indiquée par les calculs de Clairaut et Lalande.

Comme le dit alors Lalande, « *l'Univers voit cette année le phénomène le plus satisfaisant que l'astronomie nous ait jamais offert : événement unique jusqu'à ce jour, il change nos doutes en certitudes, et nos hypothèses en démonstrations* ». Clairaut avait été jusqu'à se permettre l'évaluation de la précision du calcul : il demandait un mois de grâce en faveur de la théorie !

Lalande, avec génie, utilisa brillamment l'observation pour asseoir le grand principe de l'attraction universelle, « *cette loi qui*, disait-il, *est ainsi mise au nombre des vérités fondamentales de la physique dont il n'est plus possible de douter* ».

Bien entendu, Lalande continua à contribuer de manière majeure à la théorie des comètes. Celle de 1762 lui donna l'occasion de la mise au point de méthodes très précises de calcul. Dans son mémoire de 1773, lu en séance publique de rentrée à l'Académie, Lalande attire l'attention sur le fait que la collision d'une comète avec la Terre n'est pas improbable. Bien que Lalande eût précisé que ces circonstances étaient trop difficiles à rassembler « *pour qu'on puisse jamais les calculer ni les craindre* », cet anodin mémoire fut à l'origine d'une panique. On envisagea de censurer la publication du mémoire. Le lieutenant de police dut le lire, et, n'y voyant rien d'alarmant, il autorisa la publication.

Mais le mal était fait. La panique revint à l'occasion des comètes de 1788 et de 1798. On représenta une pièce, *la Comète ou la Fin du monde*. Lalande, que ce manque de lucidité irritait, dut faire insérer dans les journaux des articles rassurants.

Faut-il voir dans l'histoire de ces paniques l'une des sources de la bataille menée, pour la raison, des années durant, par notre philosophe ? Quoi qu'il en soit, c'est de cette époque que date la réputation de Lalande, devenu véritable héros populaire, une espèce de mage rationaliste.

(1) Du 14 septembre au 19 octobre 1982, exposition Lalande, centre culturel Albert-Camus, 8, avenue Alsace-Lorraine, Bourg-en-Bresse. Pour plus de détails, s'adresser à M. de La Cotardière, président de l'Association astronomique de l'Ain, Maison des sociétés, boulevard Joliot-Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

(*) Professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES INCENDIES DE FORÊTS DANS LE MIDI

Peut-on lutter contre la malveillance ?

Le plan « Alarm-Alerte générale » a été déclenché lundi 23 août en fin de journée dans le Var pour faire face à la situation créée par l'annonce d'un nouveau coup de mistral pour ce mardi 24 août. L'ensemble des incendies qui s'étaient déclarés au cour du week-end dernier ont été cependant maîtrisés ou contenus, malgré de nombreuses reprises combattues toute la journée de lundi par deux mille cinq cent pompiers ou militaires.

***Ces feux de forêt,* les plus importants dans le département depuis 1970, ont fait une seconde victime, M. Paolo Giovanelli, soixante-dix ans, qui avait été gravement brûlé le samedi 21 août à La Nartelle, près de Sainte-Maxime et qui est décédé à l'hôpital Saint-Luc de Lyon.**

De notre correspondant régional

Au total les destructions ont porté sur 8 000 hectares, dont 4 000 dans la région de Tourtour, 3 000 *sur la commune de Sainte-Maxime et* plus de 1 000 à Ollières. Plusieurs dizaines d'habitations ont été ravagées par le feu, dont plusieurs rendues inhabitables et de nombreuses lignes de l'E.D.F. et des P.T.T. ont été endommagées. Le maire de Sainte-Maxime, M. Paul Beausset (sans étiquette) a demandé que sa commune soit déclarée sinistrée.

Selon les chiffres communiqués par le Centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile (CIRCOSC) de Valabre *(Bouches-du-Rhône) 41 000* hectares ont déjà brûlé dans le Midi depuis le début de l'année, au lieu de 18 000 en 1981, 11 000 en 1980 et 50 000 en 1979 à la même époque.

A lire le bilan des destructions qui ont frappé en *trois jours le* département du Var, on peut s'interroger sur l'efficacité des dispositifs de lutte dont on annonce chaque année le renforcement sans résultat apparent. Les moyens, les techniques, la stratégie et les tactiques employés pour *combattre ce fléau des feux de forêts* ont beaucoup évolué ces dernières années. Mais quel que soit le choix des moyens mis en œuvre, il est évident que ceux-ci ne peuvent être développés indéfiniment et que, dans ce domaine comme dans d'autres, *il* importe de prévenir plutôt que de guérir.

Qu'il s'agisse du débroussaillage, du reboisement en essences plus résistantes au feu, de la prévision — grâce au grogramme ANTIOPE — et de la détection des incendies — par la multiplication des tours de guet et des patrouilles de surveillance — de l'information et de la sensibilisation du grand public à la protection de la forêt, d'importants efforts ont été faits ces dernières années, et beaucoup d'argent dépensé. *Aucune action préventive ni aucune* campagne d'éducation du public — telle que celle lancée cet été par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le thème « Arbres de vie, arbres de pays » — ne parviendront cependant à empêcher les actes de malveillance. Or comme l'a démontrée une étude récente effectuée par les services de la sécurité civile, ils sont dans certains départements la cause principale des incendies de forêts.

D'après les résultats d'une étude qui portait sur les Bouches-du-Rhône, 245 feux sur 360 recencés, soit 71 %, étaient d'origine criminelle. Cent quinze ont été avoués par les incendiaires qui ont été appréhendés, et 130 autres leur ont été imputés sur de très fortes présomptions.

A l'égard de la loi, l'incendie volontaire à la qualification de crime et ceux qui s'en rendent coupables sont *passibles de la cour d'assises.* Dans la pratique pourtant, les poursuites judiciaires sont le plus souvent inopérantes car la plupart des pyromanes arrêtés — 42 en 1981, sont une majorité d'adolescents — présentent des troubles de la personnalité qui relèvent plus d'un traitement médical que d'une lourde sanction pénale (la peine prévue peut aller jusqu'à la réclusion à perpétuité). Beaucoup ainsi, après une période de détention plus ou moins brève, sont relâchés et récidivent, à l'exemple des deux incendiaires Roger Lorienté, un plombier de 34 ans, et Paul Poncet, un ouvrier de 27 ans, arrêtés au début de juillet dans les Bouches-du-Rhône.

Faut-il prévoir de nouvelles mesures adaptées à leur cas et les empêchant de nuire ? Ou interdire toutes les promenades en forêt pendant l'été ? La question est d'importance...

GUY PORTE.

UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Une nouvelle politique de prévention va être proposée

Voici les réponses que nous a faites M. Henri Rouanet, directeur de la sécurité civile.

« Estimez-vous avoir les moyens nécessaires pour combattre les feux de forêts qui ont commencé d'éclater dans le Midi de la France ?

— Le collectif adopté par le gouvernement en août 1981, après l'élection de M. Mitterrand nous a accordé, à la demande du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Defferre, des crédits supplémentaires pour commander : 10 avions, 5 hélicoptères et 48 camions. Ainsi nous disposons déjà en France d'une flotte d'une capacité jamais atteinte et supérieure à celle de tous les pays méditerranéens. Elle sera portée de 46 appareils en 1982 à 56 en 1983. Sur terre, l'Etat fait chaque année un effort exceptionnel en faveur des quatorze départements méditerranéens et des trois départements des Landes menacés par le feu ; 70 % des crédits d'investissements réservés à la lutte contre ce sinistre *leur sont consacrés. Ainsi,* les véhicules, nécessaires pour lutter contre les incendies, qui étaient au nombre de 1 200 en 1978 sont aujourd'hui de 1 650 dans la zone méditerranéenne. Doivent venir s'y ajouter 50 camions, dont le ministre de l'intérieur a décidé récemment de doter cette région ; 25 sont déjà opérationnels. Enfin, je dois préciser que les transmissions entre le P.C. central de lutte contre les feux de forêts, situé à Valabre (Bouches-du-Rhône), les P.C. mobiles et les équipes opérationnelles, ont été singulièrement améliorées. *Le P.C.* de Valabre dispose désormais d'un météorologue.

» Enfin, les services départementaux de la sécurité civile sont branchés sur le système Antiope. Ce système permet notamment de déclencher l'« alerte rouge » et de *mettre en place rapidement un « dé*tachement d'intervention préventive », c'est-à-dire de placer des sapeurs-pompiers aux endroits les plus vulnérables au feu.

» Antiope permet de visualiser l'ensemble de la région méditerranéenne ; quand, à un moment donné, se conjuguent la chaleur, la sécheresse et le vent, le département menacé se colore en rouge. La France *est le seul pays du bassin* méditerranéen à disposer d'un tel équipement.

— A-t-il bien fonctionné cette année ?

— Tout ce plan de lutte contre les feux de forêts a été testé cette année. Or, 1982 est une année particulièrement sèche ; une année de sécheresse séculaire. Malgré cela, et grâce aux moyens mis en œuvre, il a brûlé, au 23 août 1982, 38 000 hectares de forêts au lieu de 51 000 au 23 août 1979, alors que le nombre de débuts d'incendie a été de 3 173 *en 1979 au lieu de 3 483 en 1982.*

» Je précise aussi qu'au cours de ces trois derniers jours nous avons eu dix grands feux comme ceux qui se sont déclarés dans le Var, alors qu'il y avait trente débuts d'incendie. C'est-à-dire que les deux tiers des *foyers ont été éteints avant de se dé*velopper.

— Quel est le coût de cette lutte contre les incendies ?

— L'augmentation des crédits du ministère de l'intérieur réservés à ces équipements et aux subventions aux collectivités locales a été de 150 % entre 1979 et 1982, passant ainsi de 68,15 à 155,47 millions de francs. L'heure de Canadair revient par exemple à 19 000 F, l'heure de DC-6 à 27 000 F. Le prix du kilo de « retardant » est de 7 F. Or, il faut *verser des tonnes* de ce produit américain (donc soumis aux fluctuations du dollar) pour « retarder » la progression du feu.

— Quels sont vos projets pour, dans l'avenir, préserver la forêt méditerranéenne ?

— Il faut adopter une stratégie plus offensive pour frapper plus vite et plus fort. Tout d'abord, nous allons intensifier la formation des pompiers et des *militaires* qui luttent contre le feu. Nous allons aussi poser la question de la cause de ces feux une fois l'imprudence et la malveillance écartées.

» La question de la forêt est en effet mal maîtrisée. La question des feux de forêts ne se pose pas quand les services de la protection civile interviennent, mais avant.

» Je vais faire prochainement des propositions au ministre de l'intérieur pour que soit mise au point une politique forestière plus exigeante. Je m'explique : il faut que l'élaboration des programmes de reboisement, de réalisation de plans d'eau, d'ouverture de chemins, de débroussaillage, soit étudiée de façon plus systématique, en parfaite concertation avec les sapeurs-pompiers, les collectivités locales et les propriétaires ; de même pour le choix des essences pour le reboisement. Je me demande s'il ne faut pas faire preuve de davantage de rigueur dans l'application de la loi. Il ne s'agit pas de créer un climat de coercition, mais d'engager le dialogue *avec tous et notamment* avec les propriétaires forestiers. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

Bretagne

OUESSANT VUE DE TERRE, VUE DE MER

AUTANT DE VISITEURS QUE D'HABITANTS

Des insulaires du bout du monde

De notre envoyée spéciale

Ouessant. — Ce matin, l'avion n'est pas « passé ». A Brest, le temps était clair, mais il y avait de la « boucaille » sur Ouessant, et Jo, de l'aéroport de Kerlaouen, ne pouvait *« pas voir le haut du sémaphore du Stiff ».* Ce n'était pas un très mauvais temps, mais un de ces jours où le responsable de l'aérodrome, engagé dans une partie de tarot, vers 11 heures, à la *Duchesse-Anne, en raison des conditions météorologiques, répondait à un touriste anxieux : « Le temps se lève si je me lève »*... On ne risquait pas non plus d'être ballotté dans les petits Cesna bondissant à l'aveuglette et dans lequel le *pilote demande sans sourire* à un de ses passagers : *« Si tu vois le phare de la Jument, tu me préviens. »* Non, aujourd'hui, on attendait le soleil. Il n'y avait qu'à attendre une heure ou deux.

Bien sûr, il y a le bateau ; ou plutôt, les bateaux. Mais ici encore, voici les fameuses difficultés de l'insularité : si l'été les vedettes traversent quotidiennement et sans encombre les 20 kilomètres qui séparent les Maout-moutons, surnom donné aux Ouessantins par leurs ennemis jurés de l'île voisine de Molène, les Scréos du *continent,* l'hiver, *en* l'absence d'un port digne de ce nom, on a vu le *Fromveur* chercher en vain à accoster au Stiff, puis tenter sa *chance à Lampaul, pour enfin* repartir après avoir réussi à embarquer... des sandwiches pour ses passagers.

Les lois de la météo sont donc à peu près les seules qui s'appliquent à Ouessant. Les gendarmes, par exemple, n'y sont admis que durant les deux mois d'été, c'est-à-dire au moment où les touristes débarquent. Le reste de l'année, un garde-champêtre débonnaire ne peut que constater l'autorité des patrons de bar sur leur clientèle et le bon fonctionnement d'une petite communauté de 1 300 habitants. Il faut avoir vu la surprise des Ouessantins devant un procès-verbal leur reprochant d'occuper leur place habituelle de stationnement jugée soudain « gênante », les remarques qui pourraient leur être faites parce qu'ils n'étaient pas à jeun dans la nuit de samedi à dimanche. Il y a eu ici des attaques de gendarmerie au cours de nuits chaudes, à l'issue desquelles les habitants de l'île sont allés rechercher en prison un copain placé sous les verrous.

L'île, en cette fin d'été, ressemble, vue du ciel, à une grosse tortue posée sur l'Atlantique avec ses pattes grises houssées d'ajoncs jaunes et de bruyère. Mais elle ne fut jamais si jolie que le jour où un bateau nordique chargé de vêtements à destination du tiers-monde *s'échoua à proximité de ses côtes,* laissant échapper des dizaines de ballots de linge... aussitôt récupérés par les habitants, qui les mirent à sécher dans leurs jardins comme autant de fanions multicolores.

A ceux qui s'offusquèrent de cette « adjudication », il fut répondu que la mer ne fait pas que des cadeaux. N'est-ce pas au large d'Ouessant que s'échoua *l'Olympic Bravery,* ce pétrolier qui cracha son carburant sur les côtes après des semaines de tergiversations parisiennes ? Et c'est la mer qui a englouti des dizaines de bateaux soigneusement recensés par le patron du *Fromveur.* Passionné de plongée, il tient à jour une carte personnelle et une exposition de photos dans son bar. C'est encore de la mer et de ses épaves que vient, ainsi que *l'expliquait un écolier à l'institutrice* médusée, le bois des toitures et des armoires ouessantines. Il est vrai que les habitants de l'île n'ont pas hésité à sacrifier leurs meubles, un jour du siècle dernier, lorsque coula le *Drumond Castle* avec ses deux cent cinquante passagers. Ouessant démonta alors ses armoires afin de faire des cercueils aux morts venus s'échouer sur ses plages. La reine Victoria, en signe de reconnaissance, fit construire les derniers mètres du clocher jusqu'alors inachevé. Et, c'est toujours la mer qui jeta sur la plage de Corce, le bateau de l'entrepreneur marseillais qui croyait la connaître et tentait de récupérer les restes de l'*Olympic.*

L'île compte autant de moutons que d'habitants, et ceux qui ne respectent pas cet animal sacré s'exposent à bien des ennuis. Derrière les murs de pierre sèche, à l'abri du vent, le long des « gwasked », sur les grillages des jardins où sèchent leurs peaux, sur les routes qui traversent librement, « amaigris » après la tonte de juillet, lorsque les grands-mères, filent sur le pas de leur porte, *les pull-overs ou les chaussons qu'on* porte dans le sabots de bois, les moutons sont partout. En vaine pâture, la moitié de l'année, ils sont rassemblés et mis à l'attache, le premier mercredi de février, par leurs propriétaires qui les identifient grâce aux crans tracés dans leur oreille, estampille familiale traditionnelle. Quant aus vaches qui paissent dans un champ, elles sont là pour rappeler que les administrations... et un jeune ingénieur agronome, Jean-Yves Moigne multiplient les efforts *pour créer* des emplois dans l'île et arrêter l'hémorragie des Ouessantins.

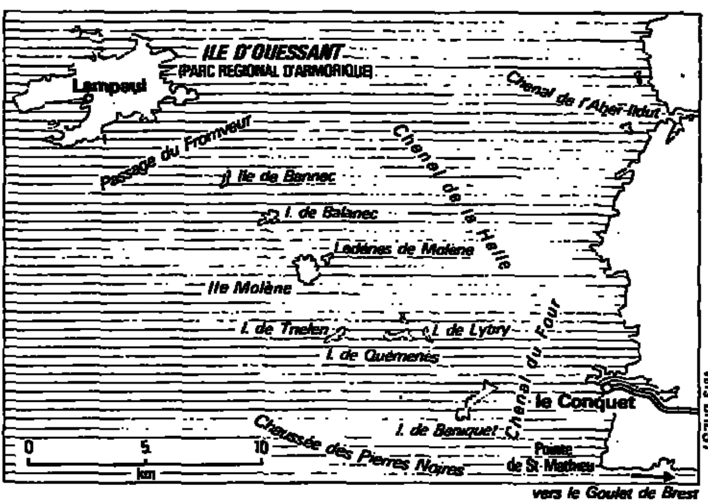
Le temps n'est plus, en effet, où les marins de commerce (un tiers de la population active aujourd'hui) partaient durant des mois pour rap*porter sur l'île leur maigre* paye. Les femmes cultivaient alors les minuscules parcelles d'une terre morcelée dont elles connaissaient chaque motte. Aujourd'hui, tout ou presque vient du continent, empaqueté, conditionné.

Le centre de la vie sociale de l'île, *jalonnée de petits hameaux, est in*discutablement le bourg de Lampaul. A peine débarqué, c'est là qu'on se précipite pour avoir les dernières nouvelles. Mais attention aux mauvaises surprises. Le visiteur aurait tort de recourir au plan officiel et à l'annuaire téléphonique classique.

En vertu d'une coutume bien bretonne, les habitants ne répondent qu'à leurs surnoms. En entrant à Lampaul, on passera devant chez Louis Fusible (l'électricien), puis par chez Malou Coop (de la coopérative des pêcheurs) : on tournera à la hauteur de chez Louis Boucher, frère de Jo From (du bar *Le Fromveur*), où un embranchement vous conduira chez Martin Boucher et chez l'Eolienne (responsable E.D.F., ainsi nommé, depuis que l'éolienne de la société Aérowatt s'effondra le seul jour de juillet 1980 *où il n'y avait pas de vent*), *soit chez* Martin de l'Océan, avant d'arriver à la Duche, l'hôtel Duchesse Anne).

C'est aussi à Lampaul que débarquent les mille touristes quotidiens de l'été : l'équivalent de la population de l'île. A la mi-août, lorsque les *soirées sont fraîches, lorsque le vent* se lève et le ciel se couvre, les estivants commencent à partir, et la mer se referme sur eux. Ouessant se retrouve chez soi... Comment, dès lors, s'étonner qu'on ne devient jamais ouessantin ? Ici on reconnait les « touristes » à leurs cirés jaunes et à leurs bottes bleues, et un Ouessantin à la tombe de son grand-père, dans le cimetière... en haut du bourg.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



Pas de pitié pour les chauffards des mers

« Temps couvert, mer agitée en Manche ». L'aviso *« Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée »* de la marine nationale, parti pour une mission de surveillance de vingt-quatre heures sur le « rail » d'Ouessant (la voie que doivent obligatoirement emprunter les navires, risques de pollution obligent), n'allait pas avoir une mer d'huile...

Il avait bien fallu deux heures trente pour quitter l'arsenal de Brest avec le cérémonial d'usage, passer le goulet, la pointe Saint-Mathieu, les îles de Molène et d'Ouessant, aussi grises aujourd'hui que le ciel, avant d'annoncer en fin de matinée aux veilleurs de la tour d'Ouessant-Trafic que la relève était assurée et que le bateau allait commencer par patrouiller *« dans la zone ouest ».*

11 heures. La chasse aux navires « contrevenants » est ouverte. Il est vrai que, depuis 1979, date à laquelle la réglementation du trafic en Manche a été publiée, la séparation des voies de navigation est entrée dans les mœurs des marins. Une voie montante et une voie descendante sont réservées aux petits caboteurs. Les grands pétroliers et les bateaux transportant des produits dangereux ont été repoussés sur des « autoroutes *maritimes » plus au large.*

Aujourd'hui, les grands tankers disciplinés ne figurent que rarement sur la liste des contrevenants : leurs équipements sophistiqués leur indiquent, dans toutes conditions météorologiques, leur *position exacte par rapport au rail* de navigation duquel ils ne doivent pas s'écarter.

D'autre part, les marées noires des dernières années incitent les commandants à la vigilance. En revanche, les bateaux plus petits, *moins prudents, constituent toujours* le gros des fautifs, et ce n'est pas un hasard si la zone ouest, la plus proche de la côte, est aussi celle où pleuvent le plus de procès-verbaux.

11 h 15. Pour constituer les fichiers statistiques de Ouessant-Trafic, l'aviso donne des informations sur les cargos qu'il croise : *« Le bateau qui se trouve sur mon travers s'appelle X... Port d'attache : Rotterdam, il fait route sur l'Angleterre. Il vient d'Alexandrie chargé de pommes-de-terre. »* Dès qu'un bateau pénètre sur le rail, il est repéré par les deux yeux jaunes des radars du Centre d'opération. Affublé d'un numéro de code, il sera suivi durant les 15 milles nautiques de la zone surveillée. Les informations des radars sont retransmises à la table traçante où la route des cargos est suivie en permanence.

Dix minutes plus tard, voilà le premier contrevenant localisé : il commence à « mordre » la zone de séparation des trafics (comme si un automobiliste roulait sur la bande jaune) et il est signalé à Ouessant-Trafic.

Baptisé *« Oscar »* (pour les besoins de la surveillance), le cargo est informé que si son cap est maintenu tel quel, il va traverser *la voie médiane de séparation.* L'aviso tire un bord pour l'intercepter. Le bateau ne fera que frôler la zone interdite. Puis, c'est le *« M...C »* identifié à 11 h 45 qui fait des siennes pendant le déjeuner. Il ne répond pas aux appels de l'officier de quart et sort aussi vite qu'il le peut du rail. Ouessant-Trafic, qui tient une liste noire des récidivistes, affirme qu'il n'y figure pas et il disparaît à l'horizon tandis que l'aviso lui tourne le dos pour faire route vers la voie descendante.

La patrouille continue, ponctuée par le feu croisé des messages radio : c'est Ouessant-Trafic qui signale un contrevenant, les veilleurs du *« Lavallée »,* installés sur le pont *supérieur, identifient les bateaux* qui passent à portée de jumelles. Informations aussitôt retransmises à la tour qui apparaît et disparaît à l'horizon au gré des zigzags incessants du bateau et des vagues. La mer se creuse. L'horizon bascule avec régularité devant la passerelle, des paquets de mer grise gifflent le pare-brise. L'aviso chasse *« à 18 nœuds un bâtiment situé à un mille devant lui dans une zone de séparation ».* La silhouette du contrevenant enfile à l'horizon, trois paires de jumelles déchiffrent son nom : *« E...D. ».* C'est un Hollandais, mais les appels radio restent un *moment sans réponse.* Puis une voix jaillit du haut-parleur. *« J'étais en train de faire le point... C'est vrai, je suis un petit peu en zone interdite... je retourne sur ma voie... pour vous faire plaisir. »*

Le retour vers la voie descendante permettra d'avertir un cargo qu'il est à une distance limite mais tolérée (1 mille nautique) de la voie réglementaire. Vers 18 h 30, on signale un écho radar, mais il s'agit d'un pêcheur autorisé à chaluter dans le secteur.

Vers 3 heures du matin, l'aviso drasse son premier procès-verbal. Un bateau chypriote remontait la voie descendante, transportant des phosphates chargés à Tunis à destination de l'Écosse. Il refuse de donner sa véritable identité jusqu'au moment où, éclairé par les projecteurs, les explications fusent : *« Je suis petit, je ne parle pas anglais, il y a de la mer... »* Cela ne l'empêche pas d'être verbalisé.

A 8 heures, on renonce à chercher noise à un remorqueur anglais traînant deux dragueurs français, le temps de photographier un cago soviétique. *(« Ils sont équipés de matériel qui n'a rien à voir avec le commerce... »).*

A en croire les statistiques de la marine nationale, cette « sortie » est représentative du travail de prévention et de surveillance accompli vingt-quatre heures sur vingt-quatre par la Royale. Un procès-verbal, et une dizaine de contrevenants remis dans le droit chemin par les appels du navire militaire ou par sa seule présence.

« Ce sont souvent les commandants eux-mêmes qui répondent, cela prouve qu'ils sont sur la passerelle, affirme le commandant Jacques Bizart. *Les autres cherchent surtout à gagner du temps, en prenant le plus court chemin. Nous ne dressons pas systématiquement des procès-verbaux, car il se peut que des navires dérivent par grosse mer. Nous leur demandons de regagner leur voie. En revanche, nous verbalisons les bateaux qui sont dans une situation dangereuse. »*

13 h 30. Le *« Lavallée »,* après avoir remonté le goulet sous un soleil timide, se glisse à quai. C'est la fin d'une de ces sorties mensuelles consacrées à une mission de surveillance... efficace mais limitée. Faire respecter la loi du sens unique est une chose. Être assuré que les bateaux sont bien entretenus, obliger les « pachas » à signaler une avarie, remorquer un grand pétrolier par gros temps en sont d'autres... — M.-C. R.

Le Monde

culture

ARTS

Une exposition sur le Louvre

(Suite de la première page)

Deux étapes : Charles V et François Iᵉʳ. Charles V transforme la forteresse en un château de plaisance que nous pouvons imaginer d'après une enluminure des *Très riches heures du duc de Berry* et qui était célèbre par sa tour de la Librairie : c'est là, nous dit Christine de Pisan, que le souverain avait rassemblé *« les plus notables volumes, soit de la Sainte écriture, de théologie, de philosophie et de toutes sciences, moult bien escripts et richement adornés »* dont il était assidu collectionneur.

Mais Charles V, qui avait un peu la bougeotte, comme tous les monarques d'Ancien Régime, Louis XIV compris, *semble n'avoir guère résidé au Louvre.* Il lui préfère Vincennes ou les hôtels qu'il fait construire dans l'enclos Saint-Paul et, la guerre de Cent Ans aidant, le Louvre est bientôt abandonné, transformé en prison et en arsenal jusqu'au jour, le 15 mars 1528, où François Iᵉʳ, décidant de *« faire la plupart de notre demeure et séjour en notre bonne ville et cité de Paris »*, annonce aux échevins de la capitale, son intention *« de faire réparer et mettre en ordre ledit chastel »* du Louvre, de le transformer en édifice, qui sera l'illustration éclatante du mécénat royal et le symbole d'une civilisation nouvelle.

1528, la date mérite d'être notée. C'est deux ans après Pavie et au retour de la captivité espagnole que François Iᵉʳ prend une décision que lui a inspirée l'exemple des princes italiens et des papes, et qui montre bien que les initiatives culturelles ont toujours de puissantes motivations politiques, d'ailleurs éventuellement respectables.

Cela dit, il faut attendre 1546 pour que soit confié à Pierre Lescot et Jean Goujon le soin d'édifier la *nouvelle résidence royale.* François Iᵉʳ meurt l'année suivante. Mais Henri II maintient le projet et confirme *l'équipe. Commence alors l'histoire* du « Vieux Louvre », une histoire si chargée de péripéties qu'on ne peut, ici, *la dévider tout entière, sauf à rappeler* qu'intervient alors un *élément* nouveau qui va encore compliquer la suite des opérations.

Catherine de Médicis n'aime pas le *Louvre, dangereux séjour et repaire* d'intrigues infernales, qu'entourent des fossés nauséabonds et qui est *singulièrement* dépourvu de parure végétale. Elle acquiert, à l'ouest, un vaste terrain occupé par d'anciennes tuileries et commande à *Philibert* de l'Orme d'y édifier un palais dont elle entend qu'il soit le plus magnifique d'Europe. Les Tuileries sont en dehors *de l'enceinte de Charles V, la* reine pourra ainsi surveiller Paris, respirer l'air des champs, planter parcs et *jardins*, prendre *la poudre d'escampette* en cas de troubles et sédition maligne.

Le cadeau du fleuve

L'initiative est capitale, dans la mesure où elle inaugure l'irrésistible poussée de Paris vers l'Ouest. Mais, patatras, voici que les Tuileries à leur tour n'inspirent plus que le dégoût à la reine-mère. En 1572, elle fait interrompre les travaux et décide d'aller vivre dans un hôtel qu'elle fait construire près de Saint-Eustache, le futur hôtel de Soissons, avec la fa*meuse colonne qui* contemple aujourd'hui mélancoliquement les calamiteuses entreprises de MM. *Arretche, Ligen et* La Malène aux Halles.

On a donc, désormais, non plus un *palais mais deux palais sur les bras,* tous les deux inachevés, dissymétriques, pas trop logeables et fort malaisés de *communication réciproque.* Et c'est ici qu'intervient ce que l'on a nommé « le grand dessein » et qui était de réunir les deux édifices. S'il faut attendre la seconde moitié du dix-neuvième siècle pour que le grand dessein soit achevé, la première pensée en revient à Henri IV qui ne fut pas seulement le plus sage des princes, mais le premier de nos grands urbanistes (l'espèce s'en est éteinte), et qui eut l'idée très simple d'utiliser les fondations de l'enceinte de Charles V pour faire courir le long du fleuve une galerie reliant directement le Louvre des Valois au pavillon sud des Tuileries.

Et comme on s'étonnait des dimensions de l'entreprise, le roi répondit *« qu'il était bizarre qu'à son âge il entreprît ce travail, mais qu'il le faisait pour se promener et voir ce qui se passait sur la Seine »*. Parole historique, s'il en fut, malgé sa modestie, et qui fait d'Henri IV le créateur *du Paris moderne. Le Louvre* des Valois, les Tuileries sont perpendiculaires à la Seine. Le *Louvre* d'Henri IV *donne sur le fleuve, le révèle au regard*, fait de lui l'axe triomphal (et l'élément poétique) autour duquel *vont s'ordonner les grands établissements* de la monarchie et des régimes qui lui succéderont. Henri IV a *fait à Paris le cadeau de son fleuve.*

Ensuite ? Louis XIII continue les travaux de la Cour carrée, elle aussi *superbement agrandie et voulue par* Henri IV comme une sorte de place royale. Il lègue à son successeur *deux palais* fort habitables et qui auraient été habités si la Fronde n'avait rallumé la vieille méfiance de la monarchie à l'égard de la capitale, méfiance qui lui sera à la longue fatale : ramener le roi à Paris fut une des premières exigences de la Révolution, et depuis, aucun chef d'Etat n'a pris le moindre risque à cet égard, même si l'on prêta un temps au général de Gaulle l'intention de transporter à Vincennes les assises de la Vᵉ République.

Louvre ou pas *Louvre ? Malgré* Colbert, le roi choisit Versailles mais ne se désintéressa nullement du palais dont l'aspect, à l'est, était lamentable. L'exposition aurait pu illustrer plus largement ce passionnant épisode de l'histoire de l'architecture classique que fut la construction de la façade orientale, évoquer la diversité des solutions envisagées (Marot, Lemercier), l'appel aux plus hautes *autorités internationales* (Pierre de Cortone, Carlo Rainaldi), le voyage du Bernin (on ne montre que l'un de ses trois projets), le refus poli et embarrassé de Colbert, le choix final du parti proposé par Perrault qui marque *une sorte de volonté d'émancipation définitive* par rapport aux influences italiennes.

Même si le chauvinisme y eut sa *part, la solution de la colonnade était* sans doute la meilleure solution possible, à la fois la plus originale, la *plus majestueuse et la plus discrète :* par rapport au dernier projet de Bernin, qui avait presque une allure de *forteresse, elle présentait un visage* ouvert, détendu, presque souriant au Paris populaire et bourgeois. Son seul inconvénient fut d'obliger à masquer les constructions antérieures de le Vau, qui étaient assez heureuses, et de les remplacer au nord et au sud par deux façades qui sont de bien mornes échos du parti principal.

On avait le palais. Qu'allait-on en faire ? D'abord on n'en fit rien, comme des Tuileries, et c'est sans doute son occupation progressive par *des logements* et des ateliers d'artistes qui lui fit à la longue attribuer cette vocation culturelle que lui avait *déjà assignée Henri IV. Depuis 1737,* le salon Carré accueille les expositions patronnées par l'Académie et, *au début du règne de Louis XVI, la* décision est officiellement prise de faire du palais un musée où seront *présentées les collections de la couronne.* La première exposition aura lieu en 1793 et deviendra sous l'Empire le fameux Museum de Vivant Denon.

L'orgie impériale

Restait le problème du « grand dessein » et celui, plus épineux encore, des constructions parasites qui étouffaient littéralement les deux palais. A Bernin, dont les grandioses projets supposaient qu'on en fît table rase, Colbert répondit *« qu'on ne met pas le monde sur le pavé d'un jour à l'autre ; qu'il ne savait pas comme l'on en usait à Rome, mais que ce n'était pas l'usage en France »*. Marigny fit bien dégager la colonnade, mais la cour Carrée et la cour du Carrousel abritèrent long*temps des quartiers entiers que seul* Haussmann, armé de la loi d'expropriation, parvint à faire disparaître. *Quant au « grand dessein »*, le problème passionna tellement l'opinion qu'il devint au XVIIIᵉ siècle exer*cice d'école auquel s'appliquait tout* jeune architecte. La Révolution s'en préoccupa et Napoléon fit établir par *Perrier* et *Fontaine* un *projet* fort *sensé*, un peu raide, qui reçut un début d'exécution entre les guichets du nord et le pavillon de Marsan.

Mais c'est à son neveu qu'il revint de régler définitivement le problème. Conçu *par Visconti, réalisé en un* temps record par Lefuel, le nouveau Louvre est sans doute un peu indigeste et boursouflé dans son exubérance décorative. Mais il a grande allure, offre des surfaces considérables, ne contredit pas le passé. Et surtout il a le grand mérite de dégager l'espace central, de proposer un vide là où les projets antérieurs imaginaient des édifices que ni leur fonction ni leur aspect n'auraient permis d'accorder aux bâtiments *consacrés* par l'histoire.

A tel point que la disparition des Tuileries était pour ainsi dire inscrite dans la logique du projet Visconti-Lefuel. Certes, l'incendie du château fut un drame, et l'on pourrait en relever les ruines : *tel était l'avis de* Viollet-le-Duc et leur destruction ne fut décidée en 1882 que pour des *raisons politiques, parce qu'on voulut* y voir un symbole de « l'orgie impériale ». Mais le trapèze de l'ancien et du nouveau Louvre s'est désormais ouvert sur un prodigieux paysage urbain que les tours de la Défense n'ont pas réussi à défigurer tout à fait et vers lequel tendait depuis le XVIᵉ *siècle* l'histoire monumentale de Paris.

Et aujourd'hui ? Le Louvre, nous l'avons dit, occupe une telle place dans la mythologie nationale que chacun veut y laisser sa trace. Celui-ci s'est offert les fossés de la colonnade, celui-là voulut remplir les niches vides de la rue de Rivoli par les statues des maréchaux des deux dernières guerres et l'une des premières mesures qui suivirent mai 81 fut d'étendre le musée à l'ensemble du palais, le ministère des finances se voyant attribuer d'autres horizons.

Voilà un autre « grand dessein », et l'on a vu que, dès l'origine, la culture eut sa place au Louvre. Mais comment va-t-on s'y prendre ? Remarquons d'abord que les bâtiments de la rue de Rivoli ne seront pas « rendus » au musée, comme on l'a écrit, pour la bonne raison qu'ils ne lui ont jamais appartenu : ils ont été construits pour abriter deux ministères (les finances depuis 1875) et, si *installer un musée dans une gare* (Orsay) n'est déjà pas très facile, il ne s'agit là que d'occuper un vide alors qu'ici c'est à un trop plein particulièrement coriace que l'on aura affaire. Que de dépenses et d'interminables soins !

Et puis l'on dit souvent que l'application d'une loi ancienne (et non respectée) vaut mieux que la création d'une loi nouvelle. Plutôt que d'agrandir les surfaces de musée, ne serait-il pas plus sage d'utiliser au mieux celles dont il dispose déjà ? D'accélérer la rénovation des départements, de mettre un peu d'ordre dans ceux, dans celui où règne depuis des lustres un invraisemblable charivari ?

J'écris ces lignes par un beau dimanche d'août, en revenant d'une visite au musée. La foule est énorme, effrayante, les salles ne sont pratiquement pas gardées (sur tout le parcours, je ne pense pas avoir vu plus d'une douzaine de gardiens) et dans certaines les gens ont le nez (et *les doigts !)* collés sur les tableaux. Encore s'agit-il de salles ouvertes, alors qu'étaient fermées toutes les *salles de sculptures, la salle espagnole,* tout le département des objets d'art, les cabinets flamands, etc. *A quoi bon les « grands desseins »,* si l'on ne parvient pas à assurer d'abord la sécurité des œuvres et *l'accès permanent à l'ensemble des* collections ?

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Mairie du premier arrondissement, jusqu'au 19 septembre.

★ Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 11 heures à 18 h 30. Catalogue intéressant.

DALI SE FACHE ENCORE

Après avoir contesté l'authenticité de quatre-vingts œuvres exposées sous sa signature au Palais des Rois de Majorque, à Perpignan *(le Monde* du 18 août), Salvador Dali revient à la charge. Cette fois c'est une série de lettres adressées au maître et actuellement exposées au musée de Cadaquès, en Catalogne, qui lui auraient été soustraites à son insu.

Les lettres en question, signées notamment d'André Malraux, Grace Kelly, Richard Nixon, Nancy Sinatra, figurent dans l'exposition « Mille et un Dalis » regroupant au musée Perrot-Moore, des lithographies, des aquarelles, de la correspondance.

Comme pour l'affaire de Perpignan, c'est à l'évidence le capitaine John Peter Moore, l'ancien secrétaire de Dali de 1962 à 1975, qui est visé (par le maître ? ou par des personnes de son entourage ?). Les « faux » de Perpignan font partie des collections du capitaine, le vol de Cadaquès concerne des pièces présentées dans le musée que celui-ci a fondé avec sa femme autour d'œuvres de Dali.

A Cadaquès, l'avocat de Dali, M. Michel Domenech, aurait recommandé au maître de différer toute action judiciaire, dans l'attente que la justice française se prononce sur la plainte déposée au début d'août auprès du tribunal de Perpignan.

CINÉMA

LA MORT D'ALBERTO CAVALCANTI

Un citoyen du monde de l'art

Alberto Cavalcanti, cinéaste d'origine brésilienne, est mort le 23 août à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Avec Alberto Cavalcanti disparaît une de ces figures d'artistes *« cosmopolites » au sens* le plus fort, dont le monde entier était la patrie.

S'il n'a pas couru les océans et les révolutions comme Joris Ivens, s'il est toujours resté un peu en marge, discrètement à l'écart, il affirme sa présence à plusieurs moments cruciaux de l'histoire du septième art : l'avant-garde française, puis la naissance de ce qui deviendra dix ans plus tard, dans les années 20, le réalisme poétique français, son étroite association au mouvement documentaire anglais dans les années 30, son passage, *ou plutôt son retour* au film de fiction, au début des années 40, avec son œuvre la plus célèbre, le sketch de *Dead of Night.* Sa tentative courageuse de création d'une industrie nationale brésilienne anticipe d'une bonne dizaine d'années sur le *cinéma nôvo* de Glauber Rocha.

A moitié réussi, *Maître Puntila et son valet Matti*, adapté de son ami Bertolt Brecht, a le mérite de nous faire toucher du doigt les difficiles rapports entre l'esthétique brechtienne, née au théâtre, et les recherches de Cavalcanti, formé au cinéma muet.

Ami de la Cinémathèque française, Alberto Cavalcanti représentait un certain art de vivre, le goût de l'innovation permanente, la volonté de réconcilier les contraires, l'engagement social et la recherche formelle. Homme d'une exquise politesse, il résume l'esprit d'un cinéma en liberté qui a de moins en moins des chances aujourd'hui.

LOUIS MARCORELLES.

Né à Rio-de-Janeiro le 6 février 1897, de parents italiens, Alberto Cavalcanti, étudie l'architecture et le droit en Suisse. Puis il s'installe à Paris et fréquente les milieux d'avant-garde. Il est le décorateur de Marcel L'Herbier pour l'Inhumaine *(1923), en collaboration avec Fernand Léger, et* Feu Mathias Pascal *(1925), en collaboration avec Lazare Meerson. Mais avec* Rien que les heures *(1926), le premier film qu'il met lui-même en scène, il s'oriente vers une forme de « réalisme poétique ».*

Cette évocation symphonique d'une journée de la vie parisienne, de l'aube au crépuscule, contribua un peu plus tard à éveiller l'attention de John Grierson, à la veille de créer le mouvement documentaire anglais des années 30 dont Cavalcanti sera un des piliers.

Quand il émigre vers les rives anglaises, en 1934, à l'invitation de Grierson, pour s'intégrer à l'équipe documentaire du General Post Office, il réalise Pett and Pott *(1934),* « comédie pétillante de gags souvent proches de Mack Sennett » *et* Coal Face *(1935). Il expérimente avec le montage associatif des images et des sons et anticipe sur l'utilisation non naturaliste du son dans des œuvres comme* Song of ceylon *(1935) de Basil Wright et* Night Mail *(1936) de Harry Watt et Basil Wright. Il accepte en 1941 un contrat avec Michael Balcon, le producteur anglais (créateur des studios Ealing d'où sortira la fameuse comédie anglais de l'immédiat après-guerre). Cavalcanti forme des cinéastes qui feront passer dans le film de fiction l'esprit du documentaire. Lui-même il revient au film de fiction en 1944. Il signe en 1945 l'épisode le plus célèbre du film à sketches de* Dead of Night, *celui du ventriloque et de sa poupée.*

Invité à rentrer au Brésil pour tenter de mettre sur pied une production nationale, il s'occupe des studios de la Vera Cruz. L'aventure se solde par un échec économique, mais il réalise deux films, l'un très remarqué, O canto do mar *(1953), avec ses recherches plastiques et son recours au folklore. De retour en Europe, il tourne à Vienne, en 1955,* Maître Puntila et son valet Matti, *d'après la pièce de Bertolt Brecht.*

Jusqu'à ces derniers jours, Cavalcanti n'arrêtera pas de travailler. Embrafilme offre l'argent nécessaire, au Brésil, pour réaliser une longue synthèse filmée de tous ses films, qui sera présentée à Beaubourg il y a trois ans en présence du cinéaste. Découvert tardivement aux Etats-Unis, il se voit rendre plusieurs hommages et enseigne au début des années 70 à U.C.L.A. (l'Univesité de Californie, à Los Angeles). — L. M.

SPECTACLES

théâtre

Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (' 12-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-' '), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Gaîté (327-55-94), 20 h 30 : la Planque.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Monette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le Petit Vélo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 20 h 30 : Mon cul sur la commode : 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa : 22 h 15 : Mime Bizot. — Petite salle, 18 H 30 : Parlons français ;.21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre - Saint - Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887 - 15 - 84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier : II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : l'Apocalypse Na.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Patatos Valdes.
Chevalier du Temple (277-40-21), 23 h 30 : Santi-Debriano.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Pete King and French Connection.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Tito Segesso.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Église Saint-Merri, 18 h 30 et 20 h 30 : Nova schola Gregoriana di Verona, dir. A Turco, sol. A. Randon (chants grégoriens et ambrosiens).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Atout Cœur ; 20 h : Mélodrame Ma Non Troppo.

Musique de la Défense

(979-00-15)

Fontaine Agam 21 h 30 : Ballet d'eau « l'Oiseau de feu » de Stravinsky.

Festival de Sceaux

660-07-79

En Région Parisienne

Fontainebleau, Salle du Jeu de Paume, 18 h 15 : Concerts des élèves du Conservatoire américain (De Bussy, Bonet, Tacma, Francaix).

Mardi 24 août

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à Pierre Brasseur : Un mari rêvé, de R. Capellani ; 19 h, la Furie de l'or noir, de R. Mamoulian ; 21 h, Rise and shine, de A. Dwann.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMOUREUX FOU (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANTIGANG (A., v.f.) (*) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANANA JOE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
CALIGULA ET MESSALINE (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (332-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).
L'ÉPÉE SAUVAGE (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FAMILY ROCK (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

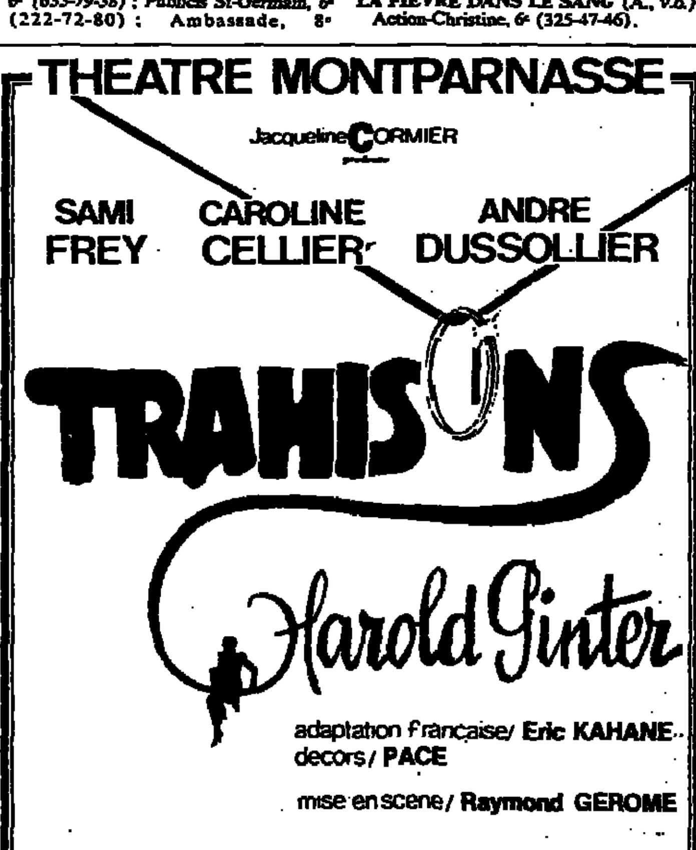
LES FILMS NOUVEAUX

L'ANGE DE LA VENGEANCE (*), film américain d'Abel Ferrara. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CORBILLARD DE JULES, film français de Serge Penard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG, film français de Christian Gion ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GREASE II, film américain de Patricia Birch. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE JEU DE L'ASSASSINAT (TAG.) (*), film américain de Nick Castle. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PORKY'S, film américain de Bob Clark. V.o. : Gaumont-Halles, 1er, (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 16e (326-58-00).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : v. arabe, ss-t. f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
MEGAFORCE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs - Élysées, 8e (296-80-40) : Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARASITE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Mayfair, 16e (525-27-06).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) : Ambassade, 8e (359-19-08) : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE SOLDAT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; VF : Berlitz 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Nation, 12e (343-04-67) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CARAPATE (Fr.) : Français, 8e (770-33-88).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-26-42).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). VF : Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) Ranelag, 16e (288-64-44).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).



RADIO-TÉLÉVISION

APRÈS LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Mme Cotta : « Les missions essentielles »

Interrogée, lundi 23 août, au journal de 13 heures à France-Inter par MM. Jacques Esnoux et Michel Lemerle, Mme Michèle Cotta a déclaré qu'elle trouvait la composition de la Haute Autorité *« éminemment professionnelle ». « C'est cela qui me semble la caractériser*, a dit la présidente de la Haute Autorité. *Que les uns ou les autres soient nommés par le président de la République, le président du Sénat ou le président de l'Assemblée nationale... Je note simplement que huit membres sur neuf de cette Haute Autorité sont des professionnels de la communication audiovisuelle ou de la communication tout court. Le neuvième est un ambassadeur, mais on pourrait soutenir qu'un ambassadeur est aussi, à sa manière, un spécialiste de la communication. »*

Interrogée ensuite sur l'esprit dans lequel elle comptait aborder les missions de la Haute Autorité, Mme Michèle Cotta a répondu que celles-ci étaient « multiples ». *« La première, qui est la plus importante, est de garantir et de veiller à l'indépendance du service public de la radio et de la télévision. La deuxième concerne le pluralisme. La troisième concerne l'harmonisation entre les programmes des télévisions et des multiples chaînes qui composent le service public de l'audiovisuel. Je crois que ce sont les missions essentielles et c'est à celles-là en tout cas que nous allons nous atteler en priorité. Reste ce qui est à mon avis essentiel et ce par quoi tout commence, qui est la nomination des présidents des différentes sociétés de l'audiovisuel public. Nous allons, là aussi, nous en occuper très vite. »*

LES RÉACTIONS
« On verra à l'usage »

« C'est au premier conflit que l'on pourra savoir. » Voilà la réaction la plus courante dans les couloirs de la radio et de la télévision. Pas d'enthousiasme, pas de cris d'horreur non plus, *« ce n'est pas très brillant »*, entend-on, mais *« il faudra juger sur pièces »*.

On s'étonne ici de s'être « planté » sur la liste des gens, d'autres noms ayant circulé avec plus d'insistance (Baudrier, Thibeau, Sangla...), mais Marc Paillet est une vraie surprise, ainsi que Bernard Gandrey- Rety. Pas de discussions passionnées non plus, semble-t-il. Ce n'est pas que l'on soit indifférent, *« mais les discussions ont eu lieu avant*, nous a confié un journaliste d'Antenne 2, *et personne ne se faisait trop d'illusion sur la composition de la Haute Autorité. Elle est pluraliste, un peu à gauche, même si M. de Broglie est connu pour ne pas l'être ! Qu'est-ce qu'on peut dire de plus ? On ne saura qu'au premier conflit. »*

La situation ne semble pas plus « agitée » dans les régions. *« On n'en pense pas grand-chose*, nous a dit un journaliste de FR 3-Radio, *on dit seulement que Mme Michèle Cotta est allée un peu vite, mais le personnel est plutôt inquiet pour son avenir en ce moment et pour l'avenir de FR 3-Radio. »*

Du côté des syndicats, après le communiqué pour le moins prudent, en tout cas « attentiste », publié par la C.F.D.T. (*le Monde* du 24 août), on ne fait, à F.O. comme à la C.G.T. aucun commentaire. Au S.N.J. (Syndicat national des journalistes), où l'on craignait surtout de voir surgir des *« salonnards »*, on note un certain soulagement : *« Pas de commentaire négatif*, dit-on. *Tous les membres sont des personnalités respectables et respectées. Il est de bon augure qu'il y ait deux journalistes ; M. Marcel Huart a un profil de sage et une grande connaissance des problèmes humains. M. Gabriel de Broglie et M. Jean Autin sont cependant plus politiques que les autres »*, mais, ajoute-t-on encore, *« ce n'est qu'à l'usage que l'on pourra juger »*.

Au M.R.T.V. (Mouvement des réalisateurs de télévision, groupement et non syndicat), on considère que *« l'ensemble n'est pas très enthousiasmant ». « M. Bernard Gandrey-Rety ne s'est pas tellement illustré pour la télévision jusqu'à ce jour*, dit le M.R.T.V. *et M. Gabriel de Broglie n'a pas fait ses preuves à l'I.N.A., mais il est intéressant de voir qu'on a introduit des réalisateurs, surtout Daniel Karlin, qui a fait un travail important. Il est pourtant regrettable qu'il n'y ait pas de personnes spécialisées dans les problèmes commerciaux et techniques avec l'arrivée du câble et du vidéo-disque »*.

M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne estime que les *« craintes du R.P.R. se trouvent justifiées par ces nominations ». « Certains, comme M. Gabriel de Broglie et M. Jean Autin, sont des hommes de qualité et de compétence*, ajoute-t-il, *ils ont exercé des fonctions dans le précédent gouvernement, mais d'autres comme MM. Marcel Huart et Daniel Karlin sont politisés »*, aussi l'institution est-elle pour lui *« le reflet d'une décision politique »*. M. Vivien admet que les différents membres ont des compétences techniques et professionnelles, mais la réussite de l'entreprise, dit-il, dépendra plus de leur *« force »*, de leur *« colonne vertébrale »* que de leur *« qualité intellectuelle »*. De toute façon, conclut M. Vivien, reprenant l'écho général, *« ce n'est qu'à l'usage que l'on pourra juger »*.

Toujours l'attente

Annoncée dimanche 22 août par l'Elysée, et pubiée au *Journal officiel* mardi 24 août, la composition de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a suscité un nombre restreint de réactions encore dans le demi-désert des vacances.

Peu favorable à la communication, la date choisie pour cette annonce correspond en fait, rappelons-le, au délai fixé par la loi sur l'audiovisuel publiée à la fin du mois de juillet.

Selon leurs tempéraments, les commentateurs soulignent le professionnalisme des membres de cet organisme, ou leurs sympathies majoritaires pour la gauche. L'enthousiasme, en tout cas, ne prévaut pas, et l'on craint souvent que les neuf sages n'aient pas l'autorité nécessaire pour s'imposer.

Sympatisants de gauche ? Nommés par M. Poher, il n'y a pour représenter le centre ou la droite que MM. Jean Autin et Gabriel de Broglie, M. Bernard Gandrey-Réty, délégué de la C.F.D.T., se déclarant pour sa part plutôt apolitique. Les autres ont bien le cœur à gauche et l'un d'entre eux est communiste, le réalisateur Daniel Karlin. M. Marcel Huart, ancien responsable de la C.G.T., se déclare plutôt socialiste, bien qu'on lui ait parfois reproché naguère son alignement sur le P.C., ce qui nous a fait abusivement hier le classer comme communiste.

La Haute Autorité va avoir fort à faire même si elle n'a pas toutes les prérogatives, les pouvoirs, les fonctions, que lui assignait à l'origine la commission Moinot. S'installer d'abord. M. Georges Fillioud, ministre de la communication, devrait d'ici deux jours, présenter un calendrier de la suite des opérations : la passation d'une partie de ses attributions, l'installation officielle de la Haute Autorité d'ici une huitaine de jours, après que sera publié le décret ministériel précisant les détails de son fonctionnement : budget, composition de services, etc. On ne sait toutefois toujours pas dans quel bâtiment de la capitale s'installeront les sages.

La première tâche de la Haute Autorité sera, bien sûr, de désigner les présidents des différentes sociétés de radio et de télévision issues de la « loi Fillioud », et, en premier lieu, le successeur de Mme Michèle Cotta, présidente des neuf sages, après son départ de Radio-France. Tâche urgente, car, dans l'attente de la nomination de la Haute Autorité, et maintenant dans l'attente de la nomination de leurs nouveaux présidents, les chaînes nagent dans une incertitude peu propice au travail, aux décisions, aux enthousiasmes.

A Radio-France, en tout cas, depuis le départ de Mme Cotta et en attendant son successeur, les responsables de l'information de France-Inter ont reporté l'annonce, initialement prévue mardi, des réformes qu'ils comptaient apporter aux journaux. – F.E.

TRIBUNES ET DÉBATS
MERCREDI 25 AOUT

– *Mme Michèle Cotta*, présidente de la Haute Autorité, est l'invitée du journal de TF 1 à 13 heures.

– TF 1 présente une édition spéciale du journal de 20 h en direct de Jérusalem.

Quinze mois d'hésitations

Voilà donc connus les noms des « neuf » chargés de maintenir la radio et la télévision à l'abri des pressions, les « sages » dont les pouvoirs et compétences ont été définis par la loi du 29 juillet 1982. D'eux dépendra en définitive l'image du service public. Que de discussions, d'amendements, d'événements, que de chemin parcouru depuis le 10 mai pour en arriver là. A en relire les péripéties, on s'y perd.

Dès le lendemain de la prise du pouvoir par la gauche, le débat s'est cristallé très vite sur l'audiovisuel et, à l'intérieur de l'audiovisuel, sur le secteur de l'information. L'idée d'une Haute Autorité qui ferait écran entre le pouvoir et le service a été l'objet des discussions les plus vives.

C'est la commission Moinot qui la première a été chargée d'imaginer un système, une structure qui permettrait de couper le cordon ombilical avec le pouvoir. En juillet 1981, sur la recommandation de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, la commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel présidée par M. Pierre Moinot est appelée à élaborer un projet de réforme qui servira de base à la grande charte audiovisuelle.

Après trois mois de réflexion, elle remet le résultat de ses travaux au premier ministre. Le texte parle d'une Haute Autorité, *« clé de voûte de l'ensemble audiovisuel »*, chargée de garantir l'indépendance du service public. Celle-ci est composée de neuf membres nommés pour six ans, et non révocables : trois membres sont désignés par le président de la République, trois viennent des grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation), trois sont choisis par les précédents sur une liste de neuf noms arrêtés par le Conseil national de l'audiovisuel.

La commission Moinot

Selon ce plan, la Haute Autorité doit alors disposer de la plupart des prérogatives et des pouvoirs de décision détenus jusque-là par le gouvernement. Elle établit les cahiers des charges, répartit et gère les fréquences, détermine les obligations fondamentales, spécifiques et particulières (elle en contrôle le respect, et en rend compte dans son rapport annuel au président de la République), arrête la charte que le Conseil élabore. Et, ce qui est très important, elle peut, sous réserve des prérogatives du Parlement et du gouvernement, contrôler l'économie générale du service public et assurer la gestion globale des ressources.

Malgré les critiques avancées aussitôt contre la composition de la Haute Autorité telle qu'elle est envisagée par la commission Moinot, *M. Pierre Mauroy fait savoir début* mars que les grands principes proposés par celle-ci font partie du projet de loi qui doit être soumis au Parlement à la cession de printemps. *Dans ce projet – le projet du 6 mars*, – le gouvernement a en effet retenu la Haute Autorité, mais le nombre de ses membres et sa composition ont été changés : six membres au lieu de neuf, nommés pour six ans : deux sont choisis par le président de la République, un par l'Assemblée nationale, un par le Sénat, et les deux autres par la Cour des comptes et le Conseil d'État (en cas de partage des voix, celle du président de la Haute Autorité est prépondérante).

La Haute Autorité est toujours garante de l'idépendance, elle garde le fonction d'arbitrage et la plupart des prérogatives prévues par la commission (nomination des présidents des chaînes, attribution des fréquences, coordination des programmes, pouvoir déontologique), mais, et c'est un changement fondamental, elle ne prépare *plus ni* ne défend le budget. Les grands choix de politique industrielle et les décisions engageant largement les fonds publics ne peuvent plus relever que du gouvernement ou du Parlement.

La formule de six membres suscite de plus vives critiques encore que celle de neuf. A gauche comme a droite, dans les syndicats comme dans les partis, on dit qu'elle ne permet pas une véritable alternance et l'on craint que les choix ne se fassent trop souvent dans le sens de la majorité. L'U.D.F. établit un contre-projet. M. Jean Cluzel, sénateur (centriste), dépose pour sa part une proposition de loi sur l'audiovisuel prévoyant une Haute Autorité de douze membres nommés pour six ans (trois par le président de la République, un par le président du Sénat, un par le président de l'Assemblée nationale, un par le Conseil d'État, un par la Cour des comptes, deux venant du monde culturel nommés par l'Institut de France, deux élus par les usagers de la redevance, un membre de la presse écrite). Neuf, douze et même... trente membres, il faut élargir, répète-t-on, il faut aussi un nombre impair pour éviter la voix prépondérante de son président.

La consultation des syndicats

Les syndicats de l'audiovisuel sont alors appelés par le ministre de la communication à faire des propositions (ou contre-propositions), communiquées le 11 mars dans un climat assez tendu. Le 13 mars, M. Georges Fillioud annonce les modifications apportées en fonction de leurs critiques. Elles apaisent en partie les syndicats.

Première modification de taille : la suppression du pouvoir déontologique de la Haute Autorité. Celle-ci n'aura plus pour rôle de définir un code professionnel, les règles applicables seront celles du droit commun, à savoir, pour les journalistes, celles de la loi et de la convention collective. La mission de la Haute Autorité se limitera à surveiller l'application de ces règles et à arbitrer en cas de conflit. Pour le reste, ses prérogatives restent les mêmes. Le gouvernement refuse que des usagers ou des représentants du personnel entrent dans sa composition.

Le 31 mars, le conseil des ministres adopte le projet de loi qui est rendu public le 1er avril. Surprise : la composition de la Haute Autorité est à nouveau modifiée. Sur une décision du chef de l'État. Elle comprend neuf membres nommés pour six mois : trois désignés par le président de la République, trois par le président du Sénat, trois par le Président de l'Assemblée nationale. Le président de la Haute Autorité est nommé par le président de la République. Calquée sur celle du Conseil constitutionnel, la composition de la Haute Autorité a pour objet d'être inattaquable par l'opposition. A priori, elle ne change pas les rapports de force mais elle exclut les représentants des grands corps de l'Etat.

Le débat du Parlement

Avant la discussion publique, la commission spéciale chargée à l'Assemblée nationale d'examiner le projet de loi modifie quelques détails : la Haute Autorité est chargée de veiller à la promotion des cultures et des langues régionales, par exemple. L'Assemblée repousse les amendements de l'opposition qui tendent à élargir les compétences de la Haute Autorité (élaboration du cahier des charges). Elle a baissé l'âge des membres de soixante-dix ans à soixante-cinq ans.

Le Sénat change une fois de plus la composition de la Haute Autorité (il fait appel à la représentation du pouvoirjudiciaire afin de faire échapper la Haute Autorité à l'influence du pouvoir politique), il élargit également sa compétence.

Le 6 juillet, l'Assemblée nationale reprend en nouvelle lecture l'examen du projet de loi. La commission mixte paritaire n'ayant pu aboutir à l'adoption d'un texte commun aux deux Assemblées, les députés sont saisis du texte modifié par le Sénat en première lecture, auquel ils apportent plusieurs retouches.

Le 27 juillet, enfin, le Conseil constitutionnel estime le texte conforme à la Constitution, sauf en ce qui concerne l'outre-mer et le droit de réponse aux personnes morales à but lucratif. La loi sur l'audiovisuel est promulguée le 29 juillet. Le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat ont alors un mois pour désigner les membres de la Haute Autorité.

CATHERINE HUMBLOT.

Mardi 24 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Retransmission théâtrale : La Locandiera.
De Goldoni, mise en scène J. Lassalle, par la Comédie-Française.
Portrait d'une société de hobereaux, de marchands et de domestiques attentifs. Portrait d'une morale et des rapports amoureux. Portrait d'une femme intelligente qui donne au spectacle sa gaieté rêveuse, son réalisme lucide.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : La mort est mon métier.
D'après la nouvelle de R. Merle, réal. T. Kotulla. Avec G. George, E. Schwarz, K. Häbner...
Inspiré de la vie de Rudolf Hoess, commandant du camp de concentration d'Auschwitz, ce film de Théodore Kotulla raconte la montée d'un homme qui s'est engagé dans les corps francs après avoir fui sa famille qui voulait en faire un prêtre, puis s'est rallié à Hitler. Une étude du comportement d'un homme « aux ordres ».

22 h 55 Histoires courtes.
La Tanière, réal. E. Pacull.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Jeff.
Film français de J. Herman (1968). Avec A. Delon, M. Darc, G. Rouquier, M. Garrel, F. de Pasquale, A. Medina (redif.).
Le chef d'une bande de truands disparaît, avec le butin d'un hold-up. Ses complices le considèrent comme un traître. Un seul lui garde son amitié et sa confiance ; il part à sa recherche. Malgré le métier, le savoir-faire du réalisateur, malgré l'interprétation d'Alain Delon, on ne peut guère s'intéresser à ce produit typique de la « série noire » française, accumulant situations et personnages conventionnels.

22 h 05 Journal.

22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.). Sacha Guitry.
Un portrait du cinéaste avec des extrait de ses films.

23 h 05 Prélude à la nuit.
Récital de B. Rigutto.
Arabesques opus 18 en ut majeur, de Schumann.

FRANCE-CULTURE

21 h, L'homme et la fin des temps : Les mouvements millénaristes.
22 h, Encore... encore.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (la malédiction).
23 h 30, Musique : « Kyrie » et « Gloria » de Schubert, par l'Academy of Saint-Martin in the Fields.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium de Brest). Récital J.-C. Pennetier : « Sonate en ut », de *Haydn* ; « Quatre impromptus », de Schubert ; « Trois pièces », de Schoenberg ; « Klavierstücke », de Stockhausen ; « Images du 2e cahier : la cathédrale engloutie », de Debussy.
22 h 15, La nuit sur France-Musique. Studio de recherche musicale : œuvres de Schwarz ; 23 h, Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 25 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.
16 h 50 Croque-vacances.
18 h 25 Série : Mathias Sandorf.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 53 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Il était une fois la télé : Vipère au poing.
D'après H. Bazin, adaptation J.-L. Bory, réal. P. Cardinal. Avec A. Sapritch, M. Cuvelier, G. Delbat (redif.).
Pour Alice Sapritch transformée en Folcoche et transformant à son tour ce personnage de mère odieuse avec ses adolescents de fils.
22 h Jazz : Festival d'Antibes.
Réal. J.-C. Averty.
Air Mail special, avec B. Goodman, S. Hamilton, W. Vaché, C. Flory, P. Flanigan.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
L'Ange de l'abîme, d'A. Trescot.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
14 h Le livre de nos amies les bêtes.
14 h 55 Série : L'Age de cristal.
16 h 50 Sports.
Cyclisme : Championnat du monde ; Patinage artistique.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel, en direct de Hongrie.
Poursuivant son tour du monde, Jacques Chancel s'installe sur la colline dominant la capitale hongroise, dans l'ancienne et magnifique Buda – Buda la tranquille – regardant de l'autre côté du Danube Pest – la moderne affairée. Ont été invités quelque mille artiste du pays de Bartok et Kodaly, de nombreux orchestres, y compris tziganes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Patchograf ; Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
(A Narbonne.)
20 h 35 Téléfilm : Lac aux dames.
D'après V. Baum, réal. W. Panzer. Avec Y. Folliot, A. Jones, W. Rundshagen, E. Deutinger.
Salzkammergut dans les années 20. Un géologue au chômage devient professeur de natation. Mais ses amours sont contrariés par cette nouvelle situation.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de J.-C. Philippe (redif.). Le cinéma des dialoguistes.
Moins connus du public, les dialoguistes comme Henri Jeanson, Charles Spaak, Jacques Prévert ou Jean Aurenche ont donné pourtant au cinéma des années 30, 40, 50 un style particulier.
23 h Prélude à la nuit.
Récital Bruno Rigutto.
Scènes d'enfants, opus 15, de Schumann.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (Camino de Santiago).
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (Cameroun) ; à 8 h 32, Actualités.
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : à Prato et en Avignon.
10 h, Quatre semaines de vacances à Paris : à BeauGrenelle.
11 h 2, Xenakis.
12 h 5, Les grands aventuriers : Madame de Krudener, inspiratrice du tsar Alexandre Ier.
12 h 45, Panorama : Les Hispano-Portugais.
13 h 30, Ballade pour Carson Mac Callers : Frankie Addams (redif.).
14 h 5, Xenakis.
15 h 5, Sienne, ville-Etat : Les papes et les saints siennois.
15 h 35, Festival d'Avignon : Écritures contemporaines (la condition des soies).
16 h 58, *Géographie physique, milieu naturel et sociétés : Géo*morphologie et télédiction.
17 h 30, Economie et mode de vie : Le pétrole et la rente.
18 h 30, Création - récréation - re-création.
19 h 30, Entretiens avec... Jean Wiener.
20 h, Cinéromans : Science et fiction (Jean Painlevé et le cinéma scientifique).
21 h, L'homme et la fin des temps : Littératures apocalyptiques.
22 h, Encore... encore.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (la méchante mère).
23 h 30, Musique : Extraits des « Psaumes de David », de Schütz.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Elgar, Mendelssohn, Respighi, Arnold, Borodine.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Autour de Wagner.
12 h, Concert de musiques traditionnelles.
13 h 5, Jazz en vacances : Festival de La Roche-Jagu.
14 h, Musiques d'ici, Rennes et l'Ille-et-Vilaine : œuvres de Savenec, Quemener, Becker, Philidor, Boieldieu, Benda, Gabrielli, J.-S. Bach, Tournemire, Verdi.
17 h, Repères contemporains : œuvres de Landowski, Dumontier, Tournier, le Penven.
18 h, Concert (en direct de l'Auditorium de l'Ecole de musique de Brest) : œuvres de Gibbons, Baldwine, Isaac, Eyck, Hindemith, Bussoti, Machaut.
19 h 38, Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné le 3 août en la chapelle de la Tour-d'Auvergne, dans le cadre des Semaines musicales de Quimper) : « Symphonie no 5 » de Schubert ; « Concerto pour violon et orchestre » de Mozart ; « Concerto pour clavier » de Haydn ; « Suite de Pulcinella » de Stravinsky, par l'Ensemble instrumental de Basse-Bretagne, dir. P. Cambreling, sol. : C. Courtois, violon ; C. Collard, piano.
22 h 15, *La nuit sur France-Musique* : Studio de recherche musicale : œuvres de Cohn ; 23 h, A l'ouest, toujours à l'ouest : œuvres de Sibelius, Corelli.



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Par correspondance... au téléphone

Les sociétés de vente par correspondance cherchent à développer les commandes par téléphone qui leur permettent d'accélérer leurs livraisons. L'expérience de Teletel à Vélizy (Yvelines) va dans le même sens et touchera prochainement d'autres villes, la prise de commande s'inscrivant alors directement sur le terminal d'ordinateur.

Les grands thèmes de la mode pour cet hiver se recoupent, les consommatrices ayant le choix entre le style aviateur ou western, en tenues sportives, le style folklorique, paysan ou *exotique, enfin le caroque qui se* traduit par des kilomètres de volants. Un effort aussi sur la lingerie. L'homme se voit, lui, proposer un nombre croissant de tenues de travail ou de loisirs.

A signaler enfin, que les catalogues de la rentrée proposent des jouets de fin *d'année sur trente ou quarante* pages, à commander tôt pour ne pas être déçu en décembre.

La Blanche Porte (59201 Tourcoing) agrandit son catalogue. En vedette, la paysanne du Danube ou la pionnière en blouson de jeans doublé d'acrylique blanc à 299 F. *Les robes de jersey, faciles* et seyantes, existent du 38 au 52. La lingerie, une spécialité maison, va de la doudoune aux jupons très pratiques, à porter au genou ou au mollet (29 F et à partir de 42 F) dans les mêmes tailles que les robes.

Coop c'est l'union coopérative de deux *millions* de consommateurs, six mille quatre cent vingt et un points de vente à travers la France et des *collections qui améliorent* nettement son image. Un charmant chemisier en broderie anglaise à collerette volantée. (125 F) se porte avec un spencer épaulé en tricot noir (199 F) en courtelle et une jupe droite en pied-de-poule noir et blanc (159 F) ou un blazer en Prince de *Galles dans les mêmes couleurs* (350 F).

Parkas toujours

La jupe ou le pantalon klopman offre le confort des tissus extensibles en ocre, bordeaux ou marine (à partir de *135 F). Le blouson masculin* commence à 259 F, le trois-quarts de « reporter » à 349 F : fourré d'acrylique. La cotte à bretelles en tergal de Royal Picard est à 139 F, le blouson à partir de 129 F et le pantalon à 109 F. Mais le catalogue *Coop* s'adresse aussi *aux bricoleurs* et *aux jardiniers,* tandis que dans les pages « chauffage », on revient très fort aux poêles à bois et charbon.

Neckermann (67093 Strasbourg Cedex) s'est attaché les services du styliste J. Michaelsen, qui « fait » dans le style pionnière ou villageoise de bon ton. *La robe de velours* (189 F) en noir, bleu cobalt, grenat ou cuivre, est typique avec son corsage boutonné et ruché, sa forme taillée bas et ses manches froncées.

Chez *Quelle* (45049 Orléans Cedex), les modèles habillés à prix modeste scintillent de *couleurs fortes rehaussées de fils* dorés comme cette robe d'inspiration 1900 à empiècement triangulaire sur le buste, souligné d'un volant en polyester rayé bleu dur ou violine (199 F). Voici aussi des doudounes à col châle en coton à fleurs sur fond noir (329 F) ou un ensemble en acrylique noir orné de rose importé de Grèce (139 F le pull, 119 F la jupe). De jolies ballerines synthétiques à nœuds sont aussi proposées pour 119 F (du 36 au 41).

La Redoute (59081 Roubaix Cedex 2) a choisi des chemisiers *séduisants à coordonner : coton* blanc *ourlé* de volants (109 F), maille chinée kaki ou bordeaux (195 F) sur jupe de tweed à ceinture corselet (179 F). Le blazer épaulé Prince de Galles noir et blanc est à 349 F. Dans les premiers prix les couleurs vives chassent la *morosité* dans *des sweat-shirts de velours* (69 F) et gilets sans manche (99 F). Si l'imperméable doublé de fausse marmotte se situe à 650 F, son équivalent dans la même fourrure véritable se vend 3 500 F. Les parkas, toujours aussi populaires, sont taillés en synthétique brillant et métallisé, *bronze ou bleu canard* (395 F). En tout , seize pages de vestes, blousons et autres doudounes. Trente cinq pages sont consacrées au sport, en vêtements et équipements.

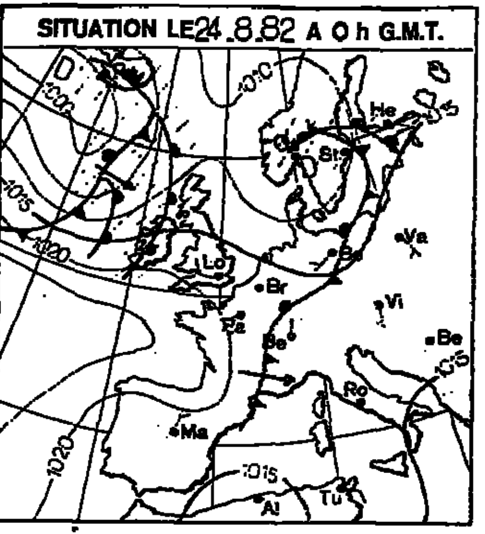
Côté hommes, les chandails de Lambswool Woolmark en dessins écossais sont proposés à *149 F. Une série de chemises* unies, rayées ou à carreaux, sont en Oxford (70 % de coton et 30 % de polyester pour la facilité *de l'entretien) (119 F). Plus de* cinquante pages sont destinées au jardin sans oublier une astucieuse bibliothèque à double fond en quatrième page de couverture (690 F).

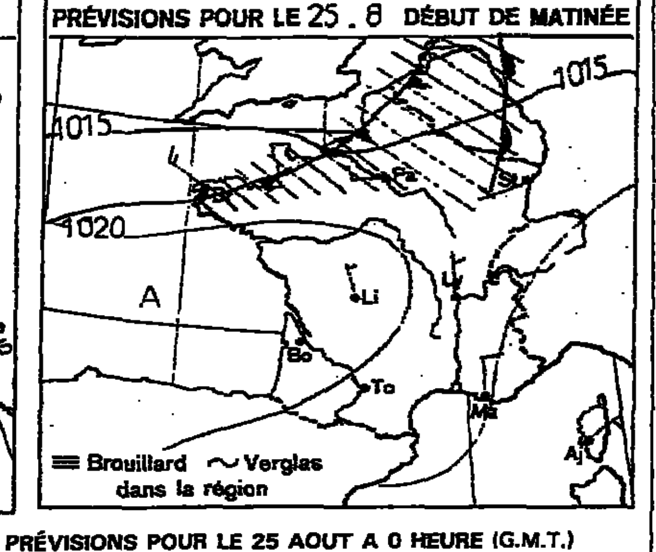
Huit créateurs signent des panoplies entières aux *Trois Suisses* (59076 Roubaix Cedex 2) coordonnant vêtements et accessoires. Un nouveau secteur « marge bleue » déborde de couleurs B.D. pour « les vingt ans ». *La jupe en faux cuir d'alaïa* en coton et polyuréthane est droite et courte, avec une grande fermeture à glissière dans le dos pour régler la hauteur de la fente (275 F). Les justaucorps de danse en lycra sans manche sont à 115 F, le pantalon noir au-dessus des chevilles à 215 F, *la veste en croûte à 795 F.*

Dans un tout autre registre *Cyrillus* (B.P. 25, 91162 Longjumeau Cedex) habille les écoliers à l'anglaise avec une extension vers la layette et une autre vers les parents, dans un style mi-ville mi-champs. Les tabliers-chasuble de filles sont bien enveloppants (143 F le huit ans). Les culottes anglaises pour garçons longilignes sont taillées en velours cossera, gabardine bordeaux, flanelle grise ou écossais rose (à partir de 147 F, de deux à quatre ans). D'originales vestes autrichiennes en laine foulée, rouge ou verte, *paraissent inusables, gansées de* noir à gros boutons argentés (353 F le huit ans). Les robes taille haute à col Claudine se parent de berthes amovibles rayées (75 F) comme celles de fête en taffetas de soie. Les costumes marins pour garçons ou filles sont toujours seyants, en *gabardine* de polyester et laine (de 306 à 327 F). *Cyrillus* ouvre, début septembre, une boutique : 8, rue Chanez, 75016 Paris.

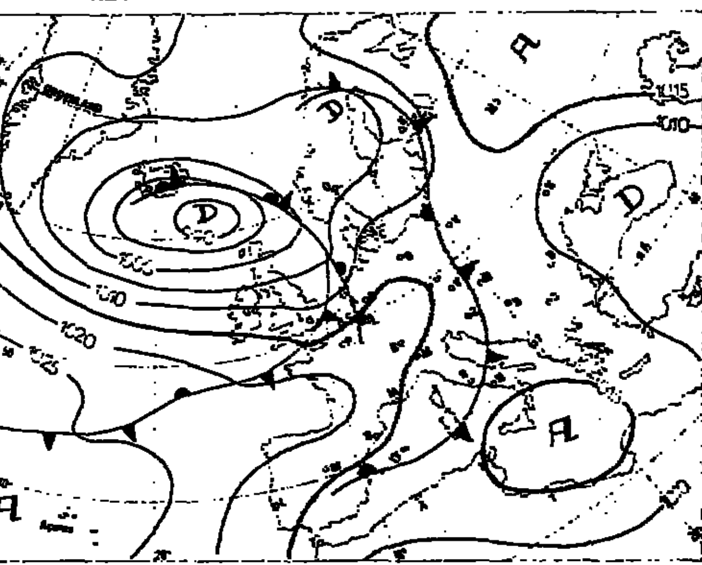
NATHALIE MONT-SERVAN.

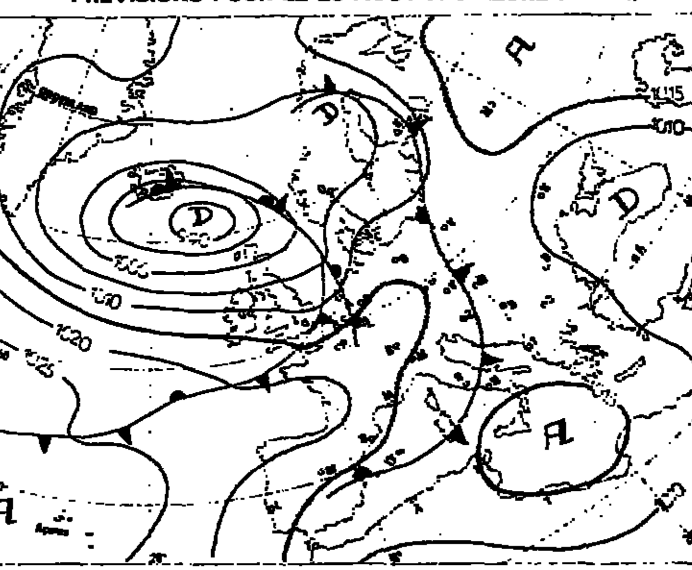
MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 25 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 août à 0 heure et le mercredi 25 août à 24 heures :

Une perturbation *de faible activité* traversera dans la journée de mercredi la moitié nord-ouest du pays, précédée d'une évolution orageuse.

Mercredi matin, le temps sera très *nuageux et doux avec de faibles pluies* au nord de la Loire ainsi que sur le Nord-Est. Ailleurs, il fera très beau. Le temps ensoleillé persistera toute la journée sur les régions méditerranéennes *ainsi que le sud des Alpes. Par contre,* dans l'après-midi, les passages nuageux deviendront fréquents de l'Aquitaine au Massif Central, au Jura et à la Savoie : quelques orages sont à craindre. Sur le *nord et l'ouest du pays, une amélioration* se développera avec l'apparition d'éclaircies.

Les températures diurnes atteindront un maximum d'environ 20 degrés au nord de la Loire, 30 degrés près de la Méditerranée, 23 à 25 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 août à 8 heures, de 1014,6 millibars, soit 761,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 août ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 août) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 26 et 12 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 10 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 27 et 12 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 25 et 12 ; Marseille-Marignane, 27 et 19 ; Nancy, 23 et 13 ; Nantes, 23 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 9 ; Pau, 21 et 16 ; Perpignan, 23 et 18 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 24 et 13 ; Tours, 24 et 8 ; Toulouse, 24 et 17 ; Pointe-à-Pitre 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 23 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 24 et 15 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 36 et 25 ; îles Canaries, 25 et *21 ; Copenhague, 20 et 13 ; Dakar 31* et 23 ; Djerba, 30 et 23 ; Genève, 25 et 11 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 20 et 10 ; Luxembourg, 21 et 10 ; Madrid, 31 et 16 ; Moscou, 20 et 10 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 32 et 21 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 20 et 12 ; Tozeur, 38 et 25 ; Tunis, 31 et 23.

Les prévisions pour la semaine

Mercredi matin une perturbation amènera un ciel très nuageux de la Bretagne à la frontière belge en donnant quelques pluies. Au cours de la journée, ce temps médiocre s'étendra progressivement jusqu'à une ligne approximative Bordeaux-Strasbourg. Plus au sud, le temps sera généralement plus ensoleillé et on notera seulement quelques ondées orageuses en Corse.

Jeudi matin, la perturbation donnera encore *quelques pluies orageuses sur les* Alpes et les Pyrénées ; elle se désagrégera ensuite en parvenant dans les régions méditerranéennes où l'on notera surtout un renforcement des vents de nord-ouest. Sur le reste de la France, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux ; ces derniers pourront donner quelques averses surtout localisées de la Manche au Morvan, et à la Franche-Comté.

Vendredi le éclaircies deviendront souvent assez belles et on observera seulement quelques averses en Corce.

Samedi de nouveaux passages nuageux apparaîtront de la Bretagne et des Charentes à la Flandre avec probalité de quelques pluies surtout localisées dans le Nord-Ouest. En revanche le temps devrait rester assez beau de l'Aquitaine aux frontières de l'Est et du Sud-Est.

Dans l'ensemble, les températures se situeront légèrement en dessous de la normale pour cette période de l'année.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS. — La Formation de cadres de centres de vacances et de loisirs (F.C.V.F.), organisme habilité par le ministère du temps libre, jeunesse et sports, organise une session de formation d'animateurs sur le thème : « initiation artistique » de la découverte de l'environnement à la composition collective. Du 27 septembre au 2 octobre en Eure-et-Loir.

★ 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. : 233-05-17.

RANDONNÉE EN MONTAGNE. — L'institut d'éducation permanente Léo Lagrange organise, dans le cadre de la préparation au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et au B.A.F.D. (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), les stages suivants : BAFA théorique : du 1er au 8 septembre en internat à Anost (71), parc régional du Morvan ; BAFA perfectionnement « randonnée montagne » : du 2 au 6 septembre en internat à Saint-Paul-en-Chablais (74).

★ 153, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : 545-67-63.

LOISIRS

MUSÉES. — Le musée Jacquemart-André qui est fermé en août rouvrira le mercredi 1er septembre (ouvert tous les jours, sauf le lundi et le mardi, de 13 h 30 à 17 h 30).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 23 et mardi 24 août :

DES DÉCRETS

- Portant nomination du président et des membres de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (*Le Monde* du 24 août).
- Relatif au statut particulier des professeurs et des professeurs techniques chefs de travaux des collèges d'enseignement technique.
- Abrogeant le titre d'existence légale d'une communauté religieuse.

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 AOUT

« Notre-Dame », 14 heures, portail central, Mme Vermeersch.

« Basilique de Saint-Denis », 15 heures, à l'intérieur, à la caisse, Mlle Brossais.

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mlle Leclercq.

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Legrégeois.

« Quartier de l'Horloge », 17 h. 45, métro Rambuteau, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Place de la Concorde », 15 heures, métro Concorde (Approche de l'art.)

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, métro Mabillon (M. Czarny).

« L'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs.

« Le gothique flamboyant », 15 heures, devant Saint-Germain-l'Auxerrois (Histoire et archéologie).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Esotérisme », 13 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Cimetière et village d'Auteuil », 15 heures, 5, rue Michel-Ange (Paris et son histoire).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« L'hôtel Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Mme Romann).

« Les Gobelins », 15 heures, 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3261

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III				■			■		■
IV			■			■			
V									
VI				■					
VII						■			■
VIII					■				
IX		■							
X		■			■				
XI			■					■	

HORIZONTALEMENT

I. Stupéfiante animatrice des « classes » de « neige ». Interjection. — II. De l'oseille que l'on donne souvent en échange de navets. — III. Emanation de l'hombre dans un milieu très ensoleillé. Forme d'avoir. — IV. Note. Négation. Les dessous de la diplomatie de Louis XV. — V. Qui vit d'air et d'eau fraîche. — VI. Du genre coton et donnant du fil à retordre. Déparasite. — VII. Oxygènes. Interjection. — VIII. Coule à flots à Munich. Distraite. — IX. N'oublie pas le plastron dans la gamme de ses effets. — X. Si cette eau avait baptisé un département, ce serait certainement le « 01 ». Monsieur bons offices. — XI. Participe passé. Prendre un bain caniculaire.

VERTICALEMENT

1. Véhicules particulièrement sobres dans les régions qui justement regorgent de pétrole. — 2. Réserves de châsses. — 3. Œuvre de mètres et de maître. Elle fut la maîtresse de Léon au XIIe siècle. — 4. Divinité. Contestation puérile. Progressas au gré du vent. — 5. Inflammations. — 6. Dans un château ou une simple pièce. Lettres de préavis. Unité de masse. — 7. Plus éloigné de « Pâques » que de la « Trinité ». — 8. Ne milite peut-être pas pour la libération de la femme, mais œuvre pour sa délivrance. — 9. Interjection. Issue. Des années, des siècles ou des millénaires.

Solution du problème n° 3260

Horizontalement

I. Serrurrier. — II. Amourette. — III. Layette. — IV. Mia. Irma. — V. Illico. Ga. — VI. Isa. C.N.R. — VII. Seiches. — VIII. Naturelle. — IX. Diète. Ein. — X. Il. Puni. — XI. Set. Echec.

Verticalement

1. Salmigondis. — 2. Email. Aile. — 3. Royaliste. — 4. Rue. Iseut. — 5. Urticaire. — 6. Rétro. Ce. P.C. — 7. Item. Chleuh. — 8. Et. Agneline. — 9. Reg. Arsenic.

GUY BROUTY.

DOCUMENTATION

LA TÉLÉMATIQUE A L'ÉTRANGER

La Documentation française vient de mettre en vente les ouvrages suivants :

La Télématique des autres. - Les expériences de vidéotex en Europe, par Serge Gauthronet. Coll. « Informatisation et société », 164 p., 50 F.

Administration et documentation : dix ans d'activité - Dans son cinquième rapport au premier ministre, la commission de coordination de la documentation administrative fait le bilan de dix années d'activité depuis sa création, retrace son activité au cours des deux dernières années et formule des propositions d'action, 108 p., 35 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31 quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi à Lyon (3e), ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93 308 Aubervilliers cedex ; télex : Docfran Paris 204826.

UN COIN POUR JOUER

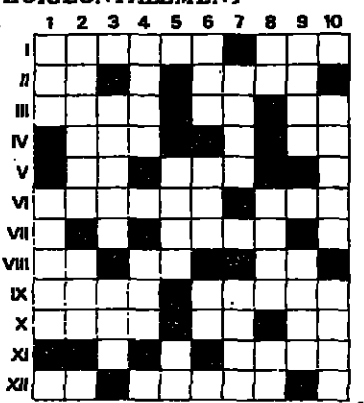
Jeu n° 18

Mots croisés anacyclo-palindromiques

Anacyclique est le nom donné à un mot (nom, verbe, adjectif...) qui, lu lettre à lettre de gauche à droite ou de droite à gauche, fournit *DEUX* mots. *Par exemple : Eloi/iole, Léon/Noël, etc. Le palindrome, lui, est un mot tel* que, lu lettre à lettre de droite à gauche, on retrouve ce même mot. Ainsi : Noyon, Laval, R.E.R., rotor, non...

La grille de ce problème est donc composée de palindromes et d'anacycliques. Ces mots peuvent être lus de gauche à droite et de haut en bas, comme dans les mots croisés courants, mais en plus, en les déchiffrant de droite à gauche ou de bas en haut, nos lecteurs trouveront, répondant aux définitions en italique, un autre mot (dans le cas de l'anacyclique) ou le même mot (dans le cas du palindrome).

HORIZONTALEMENT



I. Réunit les vauriens du port *(superposer)* ; abréviation pour des hommes au béret vert ou au képi blanc *(préfixe pour chimistes)*. — II. Phonétiquement : élever *(abréviation d'une unité de mesure d'activité qui évoque le Vatican)* ; pas pressé *(dommage)*. — III. Présent du futur *(un des chefs d'Edom)* ; départ d'août *(parties de tacot)* ; issu *(adverbe)*. — IV. Parcourus *(début de sulfatage)* ; symbole chimique *(possessif)*. — V. Deux sur trois pour Lee *(la moitié d'une idée)* ; battue par les flots, mais ne sombre pas, à Paris *(sigle d'une organisation qui groupe des femmes et des hommes de classe)*. — VI. Capitale d'une rouge République *(porte mousse parfois)* ; vertical dans un blason *(morceau de lapin)*. — VII. Egalisa une surface *(mois hébreu)*. — VIII. Note *(ancêtre du Christ, selon saint Luc)* ; petit cours du nord de la France *(abréviation pour « Metz » sur certaines pièces)* ; abréviation pour une artère *(abréviation anglaise)*. — IX. Ancien Etat de Mésopotamie *(résidence d'un sultan ilien)* ; gardien-chef qui n'était pas mâle du tout *(entre dans la composition d'une fortification)*. — X. Même en coton, ce peut être une robe de Cachemire *(se rendras)* ; plis anciens *(appris, donc)* ; deux unités d'une compagnie *(initiales d'un académicien dont une des héroïnes est une championne de l'ut au chef dégarni)*. — XI. Ville du Piémont connue pour son pas *(Mars en Gaule)*. — XII. Dépression soudanaise *(bouc émissaire)* ; sorte de petit panaché *(adorât)*.

VERTICALEMENT

1. Réalisateur français de cinéma *(communauté villageoise de la Russie tsariste)* ; vitesses restantes des navires au moteur arrêté *(pavillon de flore)*. — 2. Oter une enveloppe *(serre à nouveau avec un cordon)* ; roi d'Israël assassiné par un de ses officiers *(anglaise peu capiteuse)*. — 3. Commune des Hauts-de-Seine au nom de laquelle fut ajouté celui d'un château *(homme qui travaille à l'attache)* ; savoir-faire *(onomatopée exprimant le bruit de la course, selon une marquise qui avait des lettres)*. — 4. Opinion *(divinité orientale qui préside à la destruction des êtres)* ; appartient à un cercle plus ou moins restreint *(part d'imagination)*. — 5. Ville du Japon, dont elle fut jadis la capitale *(val où naît un important fleuve français)* ; possessif *(champion)*. — 6. Lettre grecque *(divine mégère grecque)* ; fabrique d'huiles *(animal à Sancho)* ; académie *(premier impair)*. — 7. Dépassé du pont *(bide théâtral)* ; participe passé d'un vieux verbe usité dans la boucherie *(membre d'un peuple appartenant au groupe des Somalis)*. — 8. Phonétiquement : demi-dieu *(valeur du silence)* ; nom par lequel on désignait les animaux à fourrure du genre lynx, serval, jaguar... *(d'or, pour une rencontre fameuse)* ; phonétiquement : siffla *(symbole chimique)*. — 9. Gros lance-flammes italien *(variété de pilastre)* ; vieille obligation de passer l'éponge et la serpillière *(possessif)*. — 10. Titre d'un fameux roman pédagogique *(victime de l'usure)* ; mesure brêmoise pour le bois *(ville belge du Limbourg)*.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CARRIERES BANCAIRES

POUR FAIRE FACE AU RAPIDE ESSOR DE SON RESEAU INTERNATIONAL, UN GROUPE BANCAIRE DE 1ER PLAN

recherche des

EXPLOITANTS CLASSE VI ou VII

- Diplômés Université ou I.T.B.
- *Anglais courant.*
- Si possible, expérience direction moyennes agences.
- Disponibles pour postes à l'étranger (3 ans minimum).

Adresser lettre + C.V. sous réf. 5124/AT à :
M. VICAN 57, boulevard Jourdan
75690 PARIS CEDEX 14.

SOCIETE D'EDITION
recherche

PROGRAMMEUR matériel IBM

Un an d'expérience minimum
Langages : COBOL - CICS - DL1

Lieu de travail : Banlieue Sud
(15km Paris par autoroute)
Restaurant d'entreprise

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo *sous no 42802 à CONTESSE Publicité* 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Animer une équipe de gestion de production dans une industrie de pointe



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

SOUHAITE INTEGRER A L'USINE DE CORBEIL (91)

DES INGENIEURS GESTION DE PRODUCTION

Dans cette unité [illegible] de techniques de fabrication très avancées, ils se verront confier, soit :
— L'animation d[illegible] chargé[illegible] de l'étude et de la mise en place des nouveaux systèmes informatiques [illegible] de production.
Soit :
— L'établissement des [illegible] des programmes de fabrication[illegible] valeurs d'exploitation, ainsi que [illegible] des aspects audit et [illegible] contrôle des procédures, gestion du personnel, [illegible] budgets.

Ces postes très ouverts [illegible] différents secteurs de la fabrication demandent une expérience certaine [illegible] systèmes d'information, mais également une connaissance de la gestion et de l'organisation [illegible] à des ingénieurs ayant déjà acquis 3 à 5 ans pratique de la production [illegible]

Merci d'adresser lettre, C.V. et [illegible] SNECMA Département Encadrement
2,boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15, sous réf. 43134

UNILOG

UNILOG (400 professionnels intervenant dans tous les domaines de l'ingénierie informatique) renforce les équipes de sa **filiale Finance** et recrute des

ingénieurs débutants

ou des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau troisième cycle au minimum).

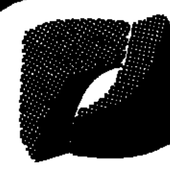
Leur intégration à des équipes travaillant en relation étroite avec nos clients sur des projets d'informatique bancaire *sera précédée d'une session de formation* **commençant le 20 septembre 1982.**

Leur évolution ultérieure au sein d'**UNILOG** leur permettra d'aborder des domaines très diversifiés et d'actualiser en permanence leurs connaissances.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 458 à **UNILOG** - 9 rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris - Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT





CAMPENON BERNARD

C.A. 5 Milliards - 17.000 personnes

recherche

JURISTES CONFIRMES

ayant, outre une solide formation de base, une expérience de plusieurs années acquise dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

contrats internationaux *(Réf. 300)*

Assistance juridique des responsables opérationnels dans toutes leurs activités, en particulier à l'étranger (préparation, négociation, gestion des contrats, contentieux). La pratique de l'anglais est nécessaire et celle de l'espagnol est souhaitée.

assurance construction *(Réf. 301)*

Détermination des risques assurables, participation à la souscription des polices et plus généralement gestion des sinistres liés à la responsabilité décennale, qu'ils soient assurés ou non.

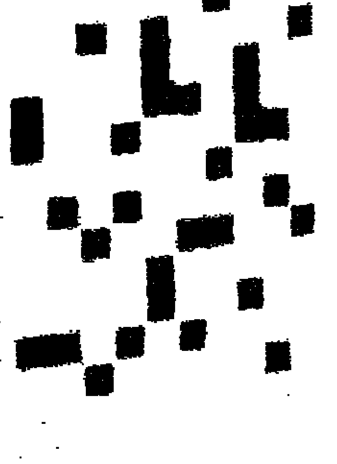
marchés publics *(Réf. 302)*

Assistance des responsables opérationnels dans la gestion contractuelle des marchés publics de droit français. Il interviendra également dans la gestion des contrats étrangers dont le droit s'inspire du système français.

Ces postes sont à pourvoir au Siège de la Société à CLICHY.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie *à l'attention de Monsieur* BOLON,

CAMPENON BERNARD
92-98 Boulevard Victor Hugo — 92115 CLICHY



TRAVAUX PUBLICS PARIS

Cadre administratif et comptable

Nous sommes une entreprise de B.T.P. de premier rang (C. A . 3 milliards) réputée tant pour la qualité de ses ouvrages que de son management.

Pour l'une de nos importantes Directions (C.A. 500 MF), nous proposons un poste de Responsable de l'Administration, de la Comptabilité et de la Gestion du personnel. Rattaché au Directeur, il assure ses fonctions en liaison avec les Services fonctionnels du Siège et dirige une vingtaine de personnes.

Nous souhaitons rencontrer un cadre de formation supérieure, d'environ 35 ans, dont une partie de l'expérience concerne nécessairement le Bâtiment et les Travaux Publics.
Traitement confidentiel des candidatures.

Merci d'écrire, en précisant la référence 2006 à No 22442 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

BATIMENT *ARABIE SAOUDITE*

Nous sommes une Entreprise de B.T.P. de premier rang (C.A. 3 milliards).

Pour compléter l'équipe de notre Agence de RIYADH, nous proposons deux postes à des spécialistes expérimentés et motivés.

COMPTABLE QUALIFIE

Sous l' autorité du Responsable Administratif et Financier, il prend en charge toutes les opérations comptables de l'Agence et de ses chantiers. (Réf. 1507)

RESPONSABLE ACHATS

C'est un technicien expérimenté en achats de matériels et matériaux du bâtiment ou des travaux publics qui connait bien les questions de transit. (Réf. 208)

Pour ces deux postes, nous souhaitons rencontrer rapidement des spécialistes ayant nécessairement une expérience de l'étranger et parlant anglais. Discrétion garantie.

Merci d'écrire, en précisant la référence à No 22444 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale du Groupe THOMSON

recherche pour son

SERVICE MAINTENANCE 20 AGENTS TECHNIQUES ELECTROTECHNICIENS

Les candidats auront une formation minimum BAC F3 ou AFPA Automatisme ou électrotechnique, et BTS ou DUT Génie électrique.

Ils seront dégagés des obligations militaires. Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et province, avec des contraintes d'horaires et déplacements fréquents.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous *réf. 43146 au Bureau du Personnel B.P. 111* 93203 SAINT DENIS Cedex 1

Société d'Etudes associée à groupes industriels importants recherche pour PARIS (proximité bd Haussmann)

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Centrale, Sup. Elec., Sup. Aéro, ESAM...

Ecr. av. C.V. et prét. sous nº T 034.932 M. R.-PRESSE. *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Pour faire face à sa croissance rapide, Burson-Marsteller engagera dans les prochains mois.

3 CHARGÉS (E) DE BUDGET.

Ces futurs collaborateurs ont deux ou trois ans d'expérience professionnelle (hors stage) ; ils maîtrisent la rédaction, la gestion d'un budget relations publiques et connaissent parfaitement le fonctionnement de la presse. La connaissance de l'anglais sera appréciée aussi bien qu'une expérience dans l'un des domaines suivants :

- **médical/pharmaceutique ;**
- **produits industriels ;**
- **institutionnel/grande consommation.**

Deuxième agence sur le plan mondial, et l'un des leaders de la profession en France, Burson-Marsteller se caractérise par la jeunesse et le dynamisme de son équipe, son approche pragmatique et rigoureuse du métier de la communication et la volonté d'offrir à ses collaborateurs un rôle actif dans l'évolution de l'agence.

Envoyer votre curriculum vitae à l'attention de CHRIS FISHER — BURSON-MARSTELLER *69, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.*

Etablissement Financier

EN FORTE EXPANSION

recherche

• SPÉCIALISTE DE LA P.M.E.

Personne autonome capable, sous l'autorité du Responsable de Région, d'assumer l'entière responsabilité commerciale d'une partie de l'EST de la France.

• ATTACHÉ (E) DE DIRECTION à dominante commerciale

Sous la responsabilité du Responsable de Région, rechercher, instruire et signer des contrats d'affacturage au sein de l'équipe PARIS-ILE-DE-FRANCE

FONCTION :
L'approche des P.M.E., leur analyse sous l'angle du risque et la négociation des contrats.
Les candidats doivent être capables d'animer des exposés-débats destinés à des Chefs d'Entreprise, à Experts-Comptables, Banquiers...

PROFILS :
Ils devront être titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur, posséder une solide formation comptable, financière et commerciale acquise au cours de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle pour le premier poste et 3 à 5 ans pour le second, dont si possible une partie comme exploitant dans le secteur bancaire.

Lieu de résidence souhaité :
PARIS ou EST de la France pour le premier poste.
PARIS pour le second.
De fréquents et courts déplacements sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse
75734 PARIS Cedex 15.

L'Administration centrale du Ministère de l'Economie et des Finances

recrute à Paris

UN INFORMATICIEN

Ayant 2 à 3 années d'expérience sur grand système. Le candidat retenu sera intégré (après formation complémentaire si nécessaire) dans une équipe système.

Niveau :
– maîtrise informatique ou expert en traitement de l'information ou équivalent.

Adresser un C.V. détaillé et prétentions
sous nº 242.185 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

BANQUE ÉTRANGÈRE CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

RESPONSABLE DÉPARTEMENT CRÉDITS

– Environ 35 ans ;
– Expérience bancaire indispensable au même poste ;
– Formation supérieure :
– Anglais.

Envoyer candidature détaillée, photo et prétentions
sous nº T 035058 M RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

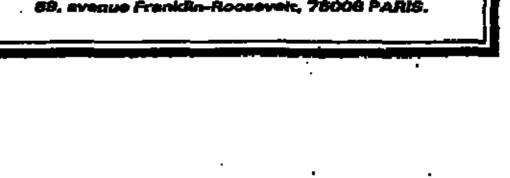


Cii Honeywell Bull

pour s'intégrer aux équipes chargées du développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche des

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du **logiciel de base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs...
Ils participeront aux divers stades de la réalisation des produits : architecture, développement, maintenance, qualification.
Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et possèderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études *ou au cours* d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : PARIS 20e/Louveciennes (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions *en précisant la réf.* 125 M à Cii Honeywell Bull PCOG021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



CARNET

Naissances

— Jacqueline et Jean-Jacques SILL, ainsi qu'Edouard et Mathilde, ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

le 20 août 1982.
3, rue Lyautey,
75016 Paris.

Mariages

— **Yann BONNEVILLE**
et France MALAISÉ
ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le 20 août 1982 à Penvenan.
Roc'h Glass,
B.P. 2168,
Buguélès,
22710 Penvenan, Nouméa.

Décès

— M. Maurice Bujon, président-directeur général du *Midi libre*,
Les membres du conseil d'administration,
La *direction*,
La rédaction,
Les services administratifs et techniques,
Les services commerciaux,
ont le regret de faire part du décès de

M. Emile BESSIÈRES,
directeur à *Midi libre*.

Les obsèques auront *lieu* mercredi 25 août, à 10 h 30, au cimetière de Grammont.

— M. Jacques Bossuroy, son époux,
M. et Mme François Bossuroy et leur fils,
Mlle Françoise Bossuroy,
M. Jean-Jacques Bossuroy,
ses enfants et petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BOSSUROY,
née Sourdaine,

survenu subitement le 9 août 1982 à Evreux (Eure) à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale le 12 août 1982 en l'église de La Croix-Saint-Leufroy (Eure), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.
14, rue du Pressoir,
75020 Paris.
18, rue de la Croix-Blanche,
27490 La Croix-Saint-Leufroy.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Frédéric CARMICHAEL
née Charlotte Krug,

survenu le 15 août 1982 à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le service d'action de grâce et l'inhumation ont eu lieu au cimetière nouveau d'Annecy-le-Vieux.

« C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. »
Esaïe 30, v. 15.

De la part de
Mme William Carmichael, sa belle-fille,
Sylvie Carmichael,
Jocelyne Carmichael, ses enfants et sa petite-fille,
Frédéric et Anne-Marie Carmichael et leurs enfants,
Jean-Pierre et Françoise Carmichael et leurs enfants,
Bertrand et Bénédicte Carmichael et leurs enfants,
Brigitte et Alain Gentot et leurs enfants,
Amy et Pascal Lochen et leurs enfants,
Martine Carmichael et ses enfants,
Monique Ulbrich et ses enfants,
Anne Fournie et ses enfants,
Nicole et Claude Sallard, leurs enfants et petits-enfants,
Alain et Marie-Paule Dalmais et leurs enfants,
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, et arrière-arrière-petits-enfants.
Mme Maurice Schlumberger,
Mme Henri Krug,
ses sœur et belle-sœur,
Des familles Krug, Seydoux, Deaschner, Carmichael, Harlé et ses amis.
Chemin de la Fontaine,
78470 Saint-Lambert-des-Bois.
58, Cottage St.,
Amherst Min. 01002 U.S.A.
8, allée Georges-Rouault,
75020 Paris.
5, place Corneille,
92100 Boulogne-Billancourt.
30000 Saint-Bonnet.
4, villa Eugène-Mannel,
75016 Paris.
30000 Saint-Jean-du-Gard.

— Mme Raymond David,
Mme Pierre David-Supervielle,
Le marquis et la marquise de Folin, leurs enfants,
M. Olivier David,
Mme Louis Fontaine,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Pierre DAVID,
croix de guerre,
médaille des évadés.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption le mercredi 25 août.

— Romain Bouteille et son équipe annoncent avec regret le décès de

Patrick DEWAERE.

— Nous apprenons le décès de

Pierre GUILLEMOT,

survenu à son domicile de Saint-Pierre-lès-Nemours à l'âge de soixante-deux ans.

[Pierre Guillemot débuta dans un journal de la *Résistance* et entra à l'Agence centrale de presse en 1955. Il fonda le bureau de l'A.C.P. au Maroc et créa également une antenne de l'agence à Bruxelles. Il revint à Paris en 1964. Nommé secrétaire général de la rédaction, puis rédacteur en chef, il quitta l'Agence en 1981 pour prendre sa retraite. Auteur de romans policiers sous le nom de *Pierre Nemours, il reçut,* en 1970, la Palme d'or du roman d'espionnage.]

— M. Aimé Hauser,
M. et Mme Jean Pressburger et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Leval et leurs enfants,
Mlle Laurence Hauser,
M. Valéry Corrado,
M. Bertrand Hauser,
M. et Mme Edouard Foy et leurs enfants,
M. et Mme Maxime Muller et leurs enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Aimé HAUSER,
née Jacqueline Muller,

survenu le 18 août 1982.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
15, avenue Lamballe,
75016 Paris.

— Nous rappelons le décès de

M. Jean-Jacques JUGLAS

[Né le 10 juin 1904, à Bergerac (Dordogne), agrégé d'histoire et de géographie, Jean-Jacques Juglas entre en 1936 au parti démocrate populaire. Sous l'occupation, il milite dans la Résistance et il est l'un des promoteurs du M.R.P. Membre de deux assemblées constituantes, député de Paris (1946) et du Lot-et-Garonne (1951-1955), il devient ministre de la France d'outre-mer dans le cabinet Pierre Mendes France remanié (20 janvier-5 février), ce qui lui vaut d'être exclu du groupe M.R.P. En 1962, il enseigne au Conservatoire national des Arts-et-Métiers et à l'Institut des hautes études d'outre-mer. Il devient en 1970 directeur de l'Institut d'études de développement économique et social, fonction qu'il abandonne en 1972 pour raison de santé.

Jean-Jacques Juglas est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1939-1945.]

(*le Monde* du 24 août.)

La salle de gym, salle des Champs-Élysées, 55 *bis*, rue de Ponthieu, à Paris, dont un étage a brûlé dans la nuit de dimanche, reprendra les cours d'aérobics dès le 1er septembre. La nouvelle salle de musculation spécialisée dans le travail des jambes ouvrira, comme prévu, le 15 septembre.
Téléphone : 359-87-71

— Angers, Madrid, Romans.
Mme Paul Lavesque,
Mme Arlette Lavesque,
M. et Mme Fransico Alvarez del Valle,
Et leurs filles Lucile, Sylvia et Myriam,
Les familles Lavesque et Besset,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Paul LAVESQUE,
directeur honoraire
de la Banque de France.

Leur époux, père et grand-père, endormi dans la paix du Seigneur le samedi 21 août à Angers dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La messe de funérailles aura lieu en la *collégiale Saint-Barnard* de Romans (Drôme) le mercredi 25 août 1982, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Valence, à 16 h 30.

19, rue Audusson,
49000 Angers.
11, rue Louis-Gain,
49000 Angers.
9, rue Sabaton,
26100 Romans.
Alcantara, 59.
Madrid 6, Espagne.
Pompes funèbres J. Guez,
2, boulevard Saint-Michel.
Angers, tél. : 88-00-71.

— Montmorency, Gisors, Paris, Tinchebray,
M. et Mme Jacques Luchaire,
M. et Mme François Luchaire,
M. Yves Luchaire,
M. et Mme Gérard Rousseau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Gourjault et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Lamy et leurs enfants,
Mlle Fabienne Luchaire,
M. et Mme Jean Florent et leurs enfants,
Les familles Luchaire, Morel et Deveaux,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Maurice LUCHAIRE
née Mathilde Denise Florent,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918.

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et grand-tante, endormie dans la paix du Seigneur le 23 août 1982 à Montmorency, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation se fera à Tinchebray (Orne) dans le caveau familial.

Rendez-vous à l'église le 25 août 1982, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue de la Grande-Cave,
Le Boisgeloup,
27140 Gisors.
11, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

— Alexandre de Bondini,
Anna Giannini,
Marianne Monnet,
Jean-Gabriel, Catherine, Jean-Marc et Marie Liéberherr,
Henriette Chaumet et sa famille,
Marie-Louise Monnet,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Silvia MONNET,
née de Bondini,

survenu à Rome le 22 août 1982.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 26 août, à 11 heures, en l'église de Bazoches-sur-Guyonne, 78 Yvelines.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses amis ont le chagrin de faire part du décès, le 19 août 1982, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de

Carmen RUMEBE,
professeur honoraire.

Ses obsèques ont été célébrées à Cugand (Vendée) dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Les familles Delangle et Melot touchées par les marques de sympathie *qu'elles ont reçues* de tous ceux qui se sont associés à leur douleur à l'occasion du décès de leur regretté

Raoul JUE,

les prient de trouver ici leurs plus sincères remerciements.

— Mme Philippe Machefer, ses enfants et toute sa famille profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Philippe MACHEFER,
maire adjoint de Houilles,
conseiller régional d'Ile-de-France,
sénateur des Yvelines,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs envois de fleurs, se sont associées à leur douleur.

CIRCULATION

LES TRANSPORTS D'ENFANTS

Sept suggestions pour améliorer la sécurité

M. Michel Dupuy, le maire de Crépy-en-Valois, commune où ont été inhumés les quarante-quatre enfants morts dans l'accident de l'autoroute A-6, le 31 juillet dernier, vient, dans la lettre qu'il lui a adressée, de faire au *ministre* des transports sept suggestions concernant les transports collectifs d'enfants.

M. Dupuy propose : de rendre obligatoire le transport par fer des colonies de vacances sur les grands parcours et ne réserver la pratique des cars que pour les transbordements indispensables ; d'exiger des centres de vacances agréés de programmer les voyages des enfants en dehors des jours de fort trafic ; de ne plus autoriser la transformation automatique du permis poids lourd en permis transport en commun ; d'exiger que les consignes de sécurité soient données aux passagers avant le départ de chaque voyage ; de réglementer les matériaux des aménagements des cars, qui seront *ignifugés*, comme la sécurité l'impose pour tous les lieux recevant le public : de faire respecter, sur les routes, les intervalles entre chaque véhicule ; de promouvoir une véritable éducation de la discipline routière et du code de la *route dans* les établissements scolaires.

PRESSE

● *Le Sud : un nouveau mensuel* diffusé sur les départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, veut *« s'attacher à restituer la région dans son aspect le plus vivant ». « Parce que la décentralisation est à l'ordre du jour »*, il traitera du *« dynamisme propre, des projets, des ambitions et de la permanence »* de la région dans tous ses aspects. Tiré à 50 000 exemplaires, le premier numéro — juillet-août — comporte 80 pages et coûte 13 F.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Très important groupe industriel français renforce les structures de sa fonction personnel
et recherche pour Paris et la province (Normandie, Oise, Sud-Ouest) plusieurs

Cadres et Chefs de personnel expérimentés

Ils seront appelés à prendre à court terme la responsabilité complète de la fonction au sein d'établissements industriels regroupant chacun plusieurs centaines de personnes, dans le cadre d'une politique sociale de groupe résolument dynamique. Le poste à pourvoir à Paris concerne le personnel du siège.

Les candidats auront une formation supérieure et plusieurs années de pratique de la fonction en milieu industriel.

Adresser C.V. détaillé, avec indication des préférences géographiques et du niveau de rémunération

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 PARIS,
chargé de conduire cette recherche confidentielle.
Réf. 1251.

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
propose à un
CADRE classe V ou VI
Diplôme I.T.B. ou niveau 5 ans expérience de collaborer à son Département Formation.
Evolution possible vers poste Directeur Centre de Formation d'une filiale, puis retour promotionnel vers exploitation.
Adresser lettre + C.V. détaillé sous réf. 5116/AT à : M. BRY - 12, rue de Dantzig - 75015 PARIS.

PROMOTEUR *cherche*
BON VENDEUR
Disponible fin septembre expérimenté vente programmes, maisons individuelles PAP pour terminer commercialisation d'un programme ville nouvelle.
Très bonne rémunération, fonction des résultats.
Écr. sous réf. 43108 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris. Cedex 01 qui transmettra.

C.E. recherche :
ANIMATEUR CULTUREL/discothèque
diplômé, exp. prof. exigée.
Écrire avec C.V. à :
COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT AIR FRANCE ROISSY-EXPLOITATION, B.P. 30024, 95716 ROISSY, CDG CEDEX.

PARIS ou BRETAGNE
Conditions avantageuses offertes à :
INGÉNIEURS LOGICIEL
MICRO-MINI, TEMPS RÉEL (Téléphonie appréciée)
Tél. : 563-17-27, poste 254.

Le Centre d'information Du Bruit cherche
J. TECHNICIEN SUP
Connais. accoustique pr poste
CHAUFFEUR-ANIMATEUR
C. 35 pour campagne sensibilisation au bruit.
Lib. sept. Tél. : 722-38-91.

BUREAU D'ETUDES recherche
INGÉNIEUR
E.N.S.I. - E.S.T.A.C.A. - E.S.M.E. - E.S.I.E.E.
Ecrire avec C.V. et prét. sous nº T 034.933 M, R.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE FINANCIER et ADMINISTRATIF
150.000 F/AN
pour Société de MICRO-INFORMATIQUE
Comptabilité, contrôle de gestion, organisation.
30 ans minimum, niveau DECS. Bonne expér. profession.
Env. let. man., CV dét. et ph. à AUDIVAL, 41, r. de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

FONDS D'ASSURANCE FORMATION
recherche UN
CONSEILLER en FORMATION

SA FONCTION :
— Développer la formation professionnelle dans les petites et moyennes entreprises.
— Assurer la gestion administrative et financière des dossiers des entreprises adhérentes.
— Participer activement à l'expansion de l'organisme.

SON PROFIL :
— Formation universitaire complétée par des stages pratiques ou large expérience professionnelle.
— Dynamisme et créativité.
— Sens des relations commerciales et capacités à négocier.
— Souci de rigueur et de gestion.
— Autonome, mais convaincu de la nécessité du travail en équipe.

Vous présenterez votre motivation pour ce poste dans une lettre (avec C.V. détaillé et photo) adressée à M. le Président de
L'AGEFOS — PME
Ile-de-France
11, rue Hélène,
75017 PARIS.

COMPTABLE
longue expérience professionnelle, en cessation d'activité, recherché pour travail à temps partiel dans le cadre d'une association : contacter Louise Trussel. T. 325-91-37 ap. 14 h.

MISSION LOCALE D'ACCUEIL, D'INFORM. ET D'ORIENTAT. DES JEUNES
du Val-d'Yerres, Val-de-Seine
RECRUTE
pour son antenne de MONTGERON-CROSNE,
UN (E) RESPONSABLE
MINIMUM 28 ANS
expér. prof. exigée. Bonne connaissance des problèmes d'insertion des jeunes sur le marché du travail, qualité d'accueil, d'écoute relationnelles et de réflexion avec partenaires municipaux et administratifs. Adresser un C.V. à Monsieur le Maire, 91230 MONTGERON.

ECOLE PRIVÉE recherche UN SURVEILLANT GÉNÉRAL répétiteur homme.
35 ans min. Expér. du poste indispensable. 367-64-99.

RECHERCHONS
COLLABORATEURS
CONSEILLERS FINANCIERS
Gain 25 à 35.000 F/mens.
Pour tous renseignements ou entretien, tél. au 526-27-10. Jeudi 29 août, de 10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30.

ÉCOLES PRIVÉES rech. pour SEPTEMBRE 82
PROFESSEURS HMES
— pour classe 1er cycle : Français, Maths, Physique-Chimie, Sciences-nat., Anglais.
— pour classe 2e cycle : Philo, Anglais, Physique-Chimie, Français.
HAUTEMENT QUALIFIÉS
Expér. pédagogique exigée : 3 ans min. dans les classes demandées. Tél. 367-64-99.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. DE CONFIANCE 49 ans, sans relat. Exp. Financière. Exp. œuvres Art, goûts artist. Capable prendre aff. en main.
Ecr. s/nº 2.906 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. (38 ans), cherche emploi standard, secrétariat, bil. angl. URGENT. Tél. : 370-56-82. Laisser message en cas de N.R.

J.H., 28 ans, licencié anglais, exp. enseignement, rech. poste cor., 3, rue Elisa-Lemonnier, Paris-12e. Mr CHARPENTIER.

formation professionnelle

URGENT, Devenez RELAXOLOGUE
formation de 2 ans Paris et province, inscriptions après étude du dossier. ISTOR 17, av. de Paris, 94300 Vincennes - Date limite d'inscription : 2 sept. Nombre de places limitées.

propositions diverses

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou ss diplômes. Dem. une doc. sur notre revue spéciale. FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.) - 3, rue Montyon, 75428 PARIS Cedex 09.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS, studio avec poutres, douche, 2e ét., calme, bon placement. 160.000 F. *Mercredi* 14-19 h, 98, rue St-Antoine.

5e arrdt

Mº MONGE ou LUXEMBOURG
2, R. LARROMIGUIÈRE
Habitable immédiatement
2 à 5 PIÈCES NEUFS
Terrasses, caves, parkings.
Tous les jours sauf MARDI et DIMANCHE de 14 h. 30 à 19 heures.
BEGI. 267-42-06.

7e arrdt

BD DES INVALIDES
imm. pierre de taille, rénovation, standing, 5 p. 153 m². Propriétaire Tél. 227-29-59.

12e arrdt

SAINT-MANDÉ
Pierre de t. récent près bois splendide 7 P., cuis., balc., calme. 1.690.000.-345-82-72

14e arrdt

ALÉSIA grand studio, tt cft, immeuble ravalé.
Px 193.000 F. T. 325-97-16.

15e arrdt

LOURMEL 3 p., DUPLEX, 76 m², BALC., CAVE, PARK. Px 1.000.000 F. T. 260-41-06.

VILLA POIRIER, Près Métro 2 P., plein soleil, calme, asc. 450.000 F - Tél. : 734-36-17.

MÉTRO FÉLIX FAURE
Bel appt., entrée, 3 pces, cuis. équipée, w-c, bains, chf. central. Imm. ravalé. 560.000 F. Visite mercredi 11 h. à 19 h.
2, rue Henri-Bocquillon

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN. Imm. standing, 5 pièces, parfait état, soleil. 850.000 F. 460-22-88.

locations non meublées offres

Paris

APPT DE CARACTÈRE
97, AVENUE DE VERSAILLES
Tt cft, 184 m² environ, possibilité professionnel, entrée particulière. 8.000 F + charges. Visites mercredi, 15 à 17 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle rech. CHAMBRES, STUDIOS 2-3-4 p. sans frais.
Tél. : 254-62-30.

Dame seule, sérieuses références, cherche à louer un gd stud. calme sur Paris. 1.300 F, charges comprises. Tél. : 563-74-69.

Etudiante cherche à louer dans le centre de Paris 1 chambre avec douche et chauffage. Faire proposition au : 548-72-35.

TRÈS URGENT, pr fonct. mutés Paris. Rech. chbres, stud. 2/3 P. Téléphone : 770-88-85.

locations meublées demandes

Paris

Universitaires année sabbatique recherchent pour un an, appt meublé de 17e, 16e ou 15e, 3 à 4 pces. Tél. : 852-17-24.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, cassettes, etc. 308-08-88.

divers

ACHATS PHOTOGRAPHIES Indiv. ou collect., 19e ou 20e siècle. Man Ray, Tabard, Baldus, etc. M. Lagnado, 354-74-57, Pleasant Hôtel, 50, rue des Bernardins, 75005 PARIS.

fonds de commerce

CANNES INCOMPARABLE
Garage 1 600 m², vente location, réparation avec possibilité cafétéria. — (1) 705-40-58.

COTE D'AZUR
BEAUX MAGASINS
Bail 9 ans, remarquablement situés pour tous commerces de luxe à Antibes et à Juan-les-Pins. Renseignements : Agence ARES, 1, pl. Guynemer, 06600 ANTIBES. (93) 34-57-07.

URGENT, vends magasin d'aquariophilie ou tous commerces dans 92, bail 3/6/9. Tél. : 008-88-86, après 20 h.

villas

CORSE. — 12 km mer, 20 km Ajaccio. Vue exceptionelle. Part. vend villa tout confort. Grd séjour, avec cheminée angle, 2 grandes chbres avecplac. Cuisine, S. de b., w.c. Terrasse. Combles surel. aménag., chauffage central. Terrain clos : 550 m². Meublée si désiré.
Prix : 40.000 F à débattre. Tél. : 702-05-34 ap. 18 h 30.

terrains

A vendre Vallée Bec-Hellouin (Eure). 2 terrains de 2500 m² viabilisé. A construire bordés cours d'eau. Poss. une parcelle de 5.000 m². Renseig. le soir : Dr DUFOUR 887-62-91.

COTE D'AZUR
CHOIX DE TERRAINS
Viabilisés, Antibes et région Grasse.
Renseignements : Agence ARES — 1, Place Guynemer 06600-ANTIBES.
Tél. : (93) 34-57-07.

pavillons

CHERCHE PAVILLON A LOUER
Préf. banlieue sud de Paris 4 pces, cuis., salle de bains, garage avec cour ou jardin. M. Becker. Tél. (86) 41-15-06.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

هكذا من الأصل

SOCIAL

Les projets sociaux du gouvernement

(Suite de la première page.)

Dans une économie internationale en complet bouleversement, avec un chômage qui risque de demeurer longtemps élevé, il importe de réexaminer le système d'indemnisation et de l'adapter à la nouvelle donne qu'est la politique de rigueur : si un effort est demandé aux salariés, il doit aussi être réclamé aux inactifs ; en outre l'assurance-chômage doit davantage inciter à la recherche d'un emploi.

Autre difficulté mais aussi autre impératif, *l'UNEDIC*, qui finance la *garantie de ressources* (licenciements et démissions), doit à la fois s'adapter à l'ordonnance sur la retraite à soixante ans et aux contrats de solidarité. L'accord envisagé sur l'UNEDIC, *qui sera suivi d'une loi*, devrait ainsi réparer les dégâts ou les contradictions de textes décidés à la va-vite qui, sauf modifications, créeraient de nouvelles inégalités entre retraités, pré-retraités et bénéficiaires du contrat de solidarité. La tâche est immense, et le C.N.P.F., s'il arrive à convaincre le gouvernement et les syndicats, serait prêt à *préparer une réforme en deux* étapes, un accord rapide dès l'automne et un autre plus ambitieux à moyen terme.

Deuxième objectif, aboutir coûte que coûte à des *économies. Tout en* rechignant ou en regrettant d'être ainsi obligés de réviser, voire de restreindre les droits à prestations, le gouvernement, mais aussi les partenaires sociaux, admettent désormais qu'un réexamen est nécessaire. Mais les avis divergent sur le montant (5 milliards de francs d'économie comme le propose F.O., une dizaine de milliards de francs comme le suggère le C.N.P.F. ou une opération coup de poing portant les réductions à 15, voire 20 milliards de francs) et sur les modalités.

Deux approches complémentaires sont possibles. La première consiste à verrouiller les droits à prestations ou conditions de versement. Une sorte de *pré-accord se dessine pour* mettre fin à certaines facilités bien explicables en période de croissance : retarder le versement des allocations de 15 à 20 jours, afin de ne *pas indemniser des chômeurs qui assez* souvent cumulent cette allocation et, au titre de leur ancien emploi, des droits aux congés payés, ce qui économiserait 2,4 milliards de francs ; retarder aussi l'attribution des allocations aux chômeurs qui reçoivent des indemnités de licenciement, ce qui pourrait réduire les coûts de 2,2 milliards de francs ; calculer l'indemnisation des chômeurs sur le salaire des douze derniers *mois et non plus* des trois derniers (allègement de 500 millions de francs) ; limiter la garantie de ressources à l'âge de soixante-cinq ans et non plus à soixante-cinq ans et *trois mois, car, assez souvent, pour* ce trimestre supplémentaire les personnes reçoivent à la fois retraite et pré-retraite (réduction de 450 millions de francs).

De même, la nécessité d'avoir travaillé plus de trois mois, comme c'est le cas actuellement, permettrait d'éviter d'indemniser de jeunes chômeurs, qui, très facilement, prennent un emploi temporaire pour bénéficier de l'assurance-chômage. Cependant cette proposition pourrait avoir des effets néfastes, certains jeunes ayant besoin, comme le note par exemple M. Bergeron, de multiplier les expériences avant de trouver leur place.

Un effort du patronat ?

Un autre volet, plus délicat, consiste à réviser le montant des prestations elles-mêmes. Cette atteinte aux droits acquis et aux conquêtes ouvrières est plus difficile à faire accepter. Mais des com*promis sont possibles. A titre* d'exemple, le calcul des allocations de chômage ou de garantie de ressources *sur le salaire* net et *non plus* sur le salaire brut permettrait d'économiser 4,4 milliards de francs. Quelles que soient les solutions retenues, il semble cependant acquis qu'un accroissement des recettes sera nécessaires : au moins 10 milliards de francs, soit un point de cotisation (4,6 % au lieu de 3,6 %). Les syndicats, comme la C.F.D.T. *l'a rappelé à M. Mauroy, préfèreront* des économies limitées et un accroissement des contributions plutôt qu'une forte diminution des prestations.

Mais là *encore, plusieurs pistes* peuvent être empruntées. Un accroissement des cotisations des salariés dès le 1er novembre, parallèlement à la création d'une contribution de solidarité, semble inévitable. Et le patronat ? Il y est toujours opposé, *mais*, en contrepartie des concessions acceptées par les syndicats et des garanties financières offertes par le gouvernement, notamment pour les indemnisations de longue durée, un effort du C.N.P.F. n'est pas impossible. M. Chotard, défenseur convaincu de la vie contractuelle et de l'autonomie de l'UNEDIC, nous a déclaré *qu'il voulait sauver l'institution*. Mais, à la différence de Force ouvrière, attachée à une stricte autonomie, le C.N.P.F., qui refuse toute étatisation, ne serait pas opposé à *une institution tripartite* avec la *présence* de l'Etat si les rôles sont bien précisés.

Opérations éclatées pour la Sécurité sociale

En tout état de cause, les négociations devraient aller vite. M. Bérégovoy, *ministre des affaires* sociale, va consacrer l'essentiel de ses entretiens à ce problème. Quatre réunions paritaires entre syndicats et C.N.P.F. sont d'autre part prévues *en septembre, et la nécessité de déposer* un projet de loi explique qu'en raison du calendrier parlementaire tout le monde soit d'accord pour tenter d'aboutir à une nouvelle convention, quitte à la compléter par la suite.

La deuxième urgence qui s'impose, mais qui est moins pressante, est celle de la Sécurité sociale. Après le plan d'économies de 10 milliards de francs, certaines mesures ne sont pas encore appliquées et posent problème (1) – il s'agit de préparer l'année 1983, pour laquelle il faut trouver 24 milliards de francs environ.

Là encore les impératifs du calendrier parlementaire expliquent la nécessité de trouver une solution avant la fin de l'année. Plusieurs hypothèses sont étudiées lors des réunions qui se succèdent au niveau interministériel. L'une des idées qui fait son chemin est de procéder à des opérations éclatées en raisonnant, non pas sur la sécurité sociale mais sur chacune de ses branches – maladie, vieillesse, famille.

Pour l'assurance-maladie sont envisagés très *sérieusement* la globali*sation* et la *maîtrise*, dès 1983 des budgets hospitaliers et la création d'un forfait hôtelier (environ 30 F par jour, avec peut-être une franchise pour ne pas alourdir le fardeau des assurés les *moins rémunérés*). Pour les prestations familiales, une fiscalisation à la fois des recettes et des prestations pourrait être progressivement appliquée, ce qui permet*trait d'alléger les charges des entreprises* et de redistribuer les allocations en fonction des ressources des familles (2). Une partie de l'opposition politique n'est pas *d'ailleurs tout à fait hostile à cette* meusure, comme M. Rondelet l'a indiqué au début de l'été au nom du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.).

Pour l'assurance-vieillesse, il semble acquis qu'une augmentation des cotisations est envisagée en *1983* car elle serait d'autant moins mal acceptée que les Français semblent prêts à aiser les personnes âgées et à cotiser pour leur retraite. Pour faciliter l'application de la retraite à soixante ans en avril 1983, le projet de la C.G.C. – la *création* d'un *régime* tampon de soixante à soixante-cinq ans, est examiné avec attention et le montant des ressources, durant cette période, pourrait être de 65 % du salaire ou même être *dégressif*. Comprenant parfaitement les difficultés financières des régimes de retraites complémentaires, M. Pierre Bérégovoy nous a déclaré qu'il fallait trouver *« un système intermédiaire de 60 à 65 ans »* : une sorte de relais qui, *sous le couvert d'un nouveau régime* spécial, compléterait la pension du régime général – accordée dès 60 ans en avril 1983 – sans que les régimes de retraites complémentaires – accordées à 65 ans – aient à modifier leur réglementation. En outre, une vieille idée, et même une promesse très ancienne – l'allégement des charges des entreprises de main-d'œuvre, – refait surface. Comme l'a indiqué M. Marchelli (C.G.C.), *reçu* lundi 23 août *par* M. Bérégovoy, une cotisation sur les machines ou la valeur ajoutée est sérieusement envisagée.

Mais le nouveau ministre, qui entend aussi lier l'effort contributif à la maîtrise des dépenses ne fait que commencer ses consultations. Rien n'est encore décidé. Ses interlocuteurs *notent cependant que son langage* et son attitude marquent bien que l'heure du réalisme est venue. Comme pour les salaires, à propos desquels on veut remettre en cause l'échelle *mobile*, le système d'indexation des prestations sociales pourrait être révisé. M. Pierre Bérégovoy qui ne veut pas couper les liens entre retraite et salaire (les premières étant *majorées* chaque année en fonction de l'évolution des seconds) étudie la possibilité d'appliquer pour les pensions la même règle préparée pour les rémunérations : des augmentations pré-déterminées en fonction des objectifs d'évolution *des prix (8 % en 1983), quitte à procéder* à un rattrapage, en fin d'année si l'inflation a été plus forte.

En outre certains membres du gouvernement veulent que la situation de la Sécurité sociale soit examinée régulièrement, comme l'est le budget des transports et ils entendent qu'en 1983, ou peut-être seulement en 1984, donner chaque année au pouvoir législatif le droit et le pouvoir d'intervenir en votant un *budget des prestations sociales, en* fixant pour douze mois l'évolution des contributions et des allocations... même si les nouveaux conseils d'administration, dont les élections au*ront lieu en* 1983, auront eux aussi un pouvoir, mais plus décentralisé et plus quotidien, sur la gestion.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Il s'agit notamment des ristournes que doivent verser les grossistes – pour les médicaments, – de la révision des prix de ces produits et de la taxation de la publicité.

(2) La décision a déjà été prise de fiscaliser l'allocation pour handicapés adultes : économie nette de 7 milliards de francs en *1983* pour la Sécurité sociale.

Agitation et revendications à Mayotte

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. – Depuis la mi-août, la collectivité territoriale de Mayotte connaît une vie sociale agitée qui contraste avec son calme habituel. Les ouvriers des services de l'équipement (environ 500 personnes) ont été les premiers, le 16 août dernier, à manifester leur mécontentement. L'Union des travailleurs de Mayotte (U.T.M.) avait lancé, pour le lundi 23 août, un mot d'ordre de grève générale.

Les ouvriers de l'équipement demandent des augmentations de salaire de l'ordre de 10 % et la prise en charge de leurs frais de transport. Le SMIC mensuel à Mayotte est de *550 F et le carburant fourni par* le Service des essences des armées à la collectivité territoriale vient de connaître une augmentation de 45 %, qui a été répercutée aux prix de détail dans une proportion de 25 %. Le litre se paie 6 F à la pompe. L'administration n'a pu répondre que par la négative à la revendication principale des grévistes en invoquant un double blocage : celui, général, des revenus et celui du montant des crédits fixés annuellement au Service de l'équipement.

Les deux premiers jours de grève se sont déroulés sans incident. Mercredi, les grévistes ont tenté d'élargir le mouvement à l'ensemble des chantiers de l'île, mais sans succès. Après une manifestation dans Mamoudzou, la *principale ville*, les grévistes ont été dispersés, mercredi, par la gendarmerie qui a eu recours aux gaz lacrymogènes. Cinq manifestants ont été arrêtés puis relâchés dès le lendemain. Les entrevues qui se sont déroulées jeudi entre les représentants syndicaux et le directeur de l'équipement n'ont pas permis de trouver une solution au conflit. Les ouvriers ont alors décidé de poursuivre leur mouvement et l'Union des travailleurs de Mayotte a lancé, samedi *21* août, un mot d'ordre de grève générale et illimitée pour le lundi suivant. Le Syndicat entendait attirer l'attention sur le fossé qui se creuse entre le coût élevé de la vie à Mayotte *et le bas niveau* des salaires.

On estimait lundi à la préfecture de la collectivité territoriale que le mouvement avait été *« peu suivi »*, à l'exception des services de l'équipement où l'on a estimé la participation à 60 % des ouvriers, les cadres poursuivant normalement leur service. Des dispositions avaient été prises par le préfet, M. Yves Bonnet, pour assurer, avec le concours de l'armée, le fonctionnement des services publics : fourniture en eau, en électricité et en carburant, transports publics, hôpital, aéroport, postes et télécommunications.

HUBERT BRUYERE.

ÉVITER LES ÉCUEILS DE L'ASSISTANCE

A travers les revendications salariales des ouvriers de l'équipement est posée la question du type de développement à mettre en œuvre à Mayotte, où une grande partie de la population vit encore de la cueillette. L'ambition de l'administration et du député, M. Jean-François Horry (M.R.G.), est d'éviter que se créent dans l'île les déséquilibres *que connaissent les départements* d'outre-mer : l'hypertrophie du secteur tertiaire et le développement de l'assistance.

Pour éviter cet écueil, le conseil général fait porter ses efforts sur le développement de *l'agriculture et de la pêche*, avec comme objectif l'autosuffisance alimentaire, tandis qu'il est proposé à l'État de faire jouer la solidarité nationale dans les domaines de l'éducation et de la santé. C'est ainsi qu'avant même les *mesures* de blocage intervenues en juin le préfet de Mayotte avait proposé la subordination de toute augmentation du SMIC à l'augmentation préalable du revenu *agricole*.

Chômage record en Grande-Bretagne

Londres. – Le chômage a atteint en août, en Grande-Bretagne, le chiffre record de 3 292 702 demandeurs d'emploi, soit 13,8 % de la population active, a annoncé mardi 24 août le gouvernement britannique, ce qui représente une augmentation de 102 000 (+ 13,4 %) par rapport au mois précédent. Ces chiffres du mois d'août montrent que 306 000 jeunes, juste sortis de l'école, sont sans emploi, et qu'un million de chômeurs sont des gens qui n'ont pas retrouvé de travail depuis un an ou plus. – (A.P.)

LA C.G.T. PROPOSE LE MAINTIEN D'UN BLOCAGE SÉLECTIF DES PRIX

La C.G.T. proposera à M. Mauroy le maintien d'un blocage *« sélectif »* des prix et la collaboration de *« certains gros comités d'entreprise »* au travail des services de la concurrence et des prix, au moment de la sortie du blocage, a annoncé M. Gérard Alezard, secrétaire confédéral de la C.G.T., au cours d'une conférence de presse organisée *lundi 23 août* à Paris, avec la Fédération nationale agro-alimentaire et forestière (F.N.A.F.).

La C.G.T. souhaite un débat sur les indices de prix, notamment celui de l'INSEE, sur les taux d'intérêt et les crédits à la *consommation* pratiqués par les banques.

D'autre part, la F.N.A.F. a indiqué que *« les multiples actions revendicatives menées actuellement dans le secteur agro-alimentaire risquaient fort de prendre une nouvelle ampleur en septembre »*. La fédération invite ses syndicats *« au développement des initiatives dans ce sens »* et les appelle *« a user de tous les moyens pour faire aboutir les revendications »*. Maintien et augmentation différenciée du pouvoir d'achat des salaires, blocage véritable des prix des produits alimentaires et mesures en faveur de l'investissement créateur d'emplois.

ÉTRANGER

EN ISLANDE

Le gouvernement réduit fortement le pouvoir d'achat

De notre correspondant

Reykjavik. – Dévaluation de la *couronne islandaise, 13 %* : le fait passerait presque inaperçu dans un pays habitué à dévaluer deux ou trois fois par an pour annuler le différentiel d'inflation avec ses princi*paux partenaires commerciaux*. Mais le réajustement de la monnaie s'accompagne cette fois-ci de mesures draconiennes qui montrent que le pays est entré dans la crise.

La coalition de centre-gauche, composée d'agrariens, de conserva*teurs dissidents et de socialo*-communistes, a décidé de réduire de 13 % le pouvoir d'achat des salariés, mais aussi des paysans et des pêcheurs. L'opération se fera en deux temps, *l'augmentation des salaires* étant amputée de 3 % en septembre et d'environ 10 % en décembre lors du rattrapage trimestriel des revenus.

La situation est, il est vrai, inquiétante. L'inflation, qui avait été réduite à 40 % *l'an dernier, atteindra*, selon toute probabilité, 60 % cette année. *« Elle aurait atteint 75 à 80 % si le gouvernement n'avait pas pris de telles mesures »*, a affirmé, dimanche 22 août, le premier ministre, M. Gunnar Thoroddsen.

Depuis 1974 l'Islande avait échappé à la crise. Le chômage y est toujours inconnu et l'activité est satisfaisante. *Seule ombre au tableau* : cette inflation galopante que les gouvernements successifs n'ont jamais réussi à conjurer.

Toutefois, en quelques mois, la situation s'est brusquement dégradée. Les prises de cabillaud, ont pour des raisons climatiques, fortement diminué, alors que les cours du poisson *ont baissé* sur le *marché américain* (où les Canadiens, désormais à même d'exploiter leurs ressources maritimes, font concurrence) et que le Nigeria, atteint par la mévente du pétrole, a *cessé d'importer* du poisson séché. Il faut ajouter la mévente de l'aluminium, dont les cours ont fortement fléchi, et la fermeture du marché norvégien aux moutons islandais, sans parler de la chasse à la baleine – l'Islande occupe le troisième rang mondial, – dont l'avenir semble condamné par les décisions de la commission internationale.

Les produits islandais se vendant mal, la balance commerciale se détériorant, le gouvernement a décidé de réduire les importations en dimi*nuant brutablement les salaires*. Les syndicats, soucieux de voir survivre un gouvernement de centre-gauche auquel ils sont favorables, ont accepté les mesures prises sur la pro*messe qu'un geste serait fait en faveur* des bas salaires. Les formations de l'opposition (conservateurs et sociaux-démocrates de droite) suivent, non sans délectation, le déclin d'un gouvernement qui décide des mesures que les syndicats ne leur auraient jamais laissé prendre.

GÉRARD LEMARQUIS.

● **Le programme alimentaire mondial a accordé une aide alimentaire d'urgence** aux populations frappées par la sécheresse au Swaziland et en Egypte, aux réfugiés en Somalie et aux victimes des inondations au Nicaragua pour un total d'environ 4 millions de dollars (près de 28 millions de francs). Une sécheresse exceptionnelle au Swaziland a provoqué une pénurie de céréales de quelque 40 000 tonnes, soit plus du quart des *besoins du pays* et détruit la moitié de la récolte de coton. En Egypte, la sécheresse a frappé la côte au nord-ouest du pays, provoquant de graves dégâts *dans la récolte* d'orge et obligeant les bédouins à abattre prématurément leurs moutons, chèvres et chameaux. Au Nicaragua, l'aide s'ajoutera à un don précédent en faveur des survivants aux inondations qui ont laissé soixante mille personnes *sans abri* et *inondé* des milliers d'hectares de terres arables.

ÉNERGIE

RÉQUISITIONNÉE PAR LE GOUVERNEMENT

La filiale française du groupe américain Dresser livrera des compresseurs destinés au gazoduc euro-sibérien

Dresser-France, filiale à 100 % de la société américaine Dresser Industries, a été requise le 23 août par le ministre de la recherche et de l'industrie *« d'effectuer les prestations qu'elle avait contractées »* avec ses clients soviétiques. La direction de Dresser-France a confirmé mardi avoir donné les instructions pour la livraison des trois compresseurs terminés et la reprise des fabrications des matériels destinés au gazoduc euro-sibérien.

Washington, qui a accueilli sans surprise cette décision française, est décidé à réagir. M. Reagan doit en effet recevoir ce 24 août un rapport sur les différentes mesures de rétorsion possibles à l'encontre de la France.

La *Pravda*, en revanche, se réjouit de la position française. Le quotidien soviétique affirme que les autorités françaises sont conscientes que *« soutenir les sanctions économiques contre l'U.R.S.S. et d'autres pays socialistes équivaut à faire un pas vers l'aggravation de la tension internationale »*.

Dans un communiqué publié le 22 juillet par l'hôtel Matignon, le gouvernement français avait affirmé que *« les contrats conclus par les sociétés françaises pour la construction du gazoduc d'Ourengoï* [devaient] *être honorés »*. La décision de requérir la société Dresser-France *« d'effectuer les prestations qu'elle avait contractées »* est la conséquence logique de cette volonté gouvernementale.

L'embargo américain sur les fournitures de matériels destinés au gazoduc — étendu le 18 juin par M. Reagan aux matériels que pourraient produire les filiales de sociétés américaines et les entreprises européennes sous licence américaine — touche en fait quatre sociétés françaises : Creusot-Loire, qui fabrique des compresseurs sous licence Cooper, Alsthom-Atlantique, qui dépend de General Electric pour les turbines, Dresser-France — filiale à 100 % de Dresser-*Industries, une firme de Dallas, qui* est chargée de fournir des compresseurs, et Rockwell Valves — filiale à 75 % du groupe américain Rockwell — *qui doit livrer* de la robinetterie et des réfrigérants.

Pour permettre aux entreprises concernées de *« poursuivre les fabrications et d'assurer les livraisons de matériel »*, le gouvernement français a donc *« estimé souhaitable d'adopter une mesure lui permettant de renforcer la situation juridique des firmes françaises en cas d'éventuels litiges devant les tribunaux étrangers. »*

140 000 heures de travail

La société Dresser-France avait en effet, à la demande de sa maison mère, suspendue la construction de compresseurs — elle doit en fournir vingt et un — pour respecter la décision de M. Reagan. Mais ce contrat était vital pour l'avenir d'une entreprise qui emploie huit cents personnes près du Havre. Les commandes soviétiques représentent en effet cent quarante mille heures de travail et 20 % de chiffre d'affaire annuel.

La réquisition du ministre de la recherche et de l'industrie — fondée sur la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre, modifiée par l'ordonnance du 6 janvier 1959 relative aux réquisitions de biens et services — est de nature à permettre à la société de reprendre les travaux, comme le réclame la C.G.T. depuis plusieurs semaines. Elle protège en effet ses dirigeants contre toute poursuite aux États-Unis. Société de droit français, Dresser-France se conforme à la loi française. Il n'y a rien à redire à cela. L'affaire est ainsi reportée au niveau qui est le sien : une affaire politique d'Etat à Etat.

Les gouvernements européens qui ont adopté une attitude commune à l'égard de la décision *américaine* — jugée non conforme au droit international en ce qu'elle a des effets rétroactifs et parce qu'elle joue hors du *territoire américain — étaient*, en outre, pris par l'urgence. Il eût certes été plus satisfaisant d'attendre que le différend entre alliés soit tranché par un tribunal international (la Cour de La Haye ?). Mais Dresser, par exemple, devait fournir les premiers compresseurs dans le courant du mois d'août, et tout retard comporte des pénalités.

Déjà le gouvernement britannique avait décidé de recourir à la loi de 1980, qui protège les intérêts commerciaux du Royaume-Uni. Le recours à l'ordonnance du 6 janvier 1959, qui prévoit la réquisition *« sur toute l'étendue du territoire national et dans les eaux territoriales pour les besoins du pays des services, des entreprises et des personnes »* et qui ajoute que *« la réquisition adressée à une personne ou à une entreprise peut se limiter à une réquisition des services, c'est-à-dire à l'obligation pour celle-ci d'exécuter, par priorité, les prestations prescrites »*, est de même nature. Seuls les Allemands de l'Ouest semblent désarmés juridiquement : contraindre les entreprises ouest-allemandes concernées poserait même au gouvernement de Bonn des problèmes constitutionnels. D'où la relative discrétion de ceux-ci.

Dresser-France va donc, dès ce 24 août, livrer trois compresseurs — qui avaient été achevés avant le 22 juin — pour les stations que doivent mettre en place sur une partie du gazoduc les sociétés Creusot-Loire et Mannesmann pour le compte des Soviétiques. Les Européens attendent désormais la réaction — jugée inévitable — de Washington.

BRUNO DETHOMAS.

Washington est décidé à réagir à la mesure française

De notre correspondant

Washington. - L'initiative française a été accueillie sans plaisir et sans surprise par les dirigeants américains : ils la connaissaient depuis la semaine dernière et s'apprêtaient à y répondre. Un groupe de travail avait été constitué pour cela, sous la direction du secrétaire au Trésor, M. Donald Regan. Il devait présenter le mardi 24 août une série d'options au président, lequel se trouve en vacances dans son ranch de Santa Barbara en Californie.

Washington est décidé, en effet, à réagir à la mesure française de réquisition. On n'en dit pas plus pour le moment. Une seule option serait exclue : *la guerre verbale*. Les Etats-Unis n'entendent pas développer une polémique publique avec la France, surtout au moment où les deux pays collaborent à Beyrouth pour évacuer les combattants palestiniens.

La réaction la moins sévère serait l'envoi d'une mission en Europe pour essayer de trouver un compromis immédiat, ou de poser les bases d'un compromis à moyen terme. Les Etats-Unis s'apprêteraient, par exemple, à accepter le gazoduc sibérien si l'Europe s'engageait fermement à limiter les crédits à l'U.R.S.S. et à lui refuser tout matériel stratégique. Mais M. Reagan a aussi le choix entre une série de mesures administratives ou légales pour sanctionner la société Dresser et décourager d'autres firmes de fournir le matériel incriminé.

Pris entre deux feux, Dresser a saisi, lundi 23 août, un tribunal de Washington, pour tenter de prévenir des sanctions américaines, mais aussi pour trancher ce dilemme : cette société , établie à Dallas, doit-elle se soumettre à la loi française ou à l'U.S. Export Act ?

L'administration Reagan répète, pour sa part, qu'elle ne reviendra pas sur ses interdictions tant que la situation en Pologne n'aura pas évolué. Cette fermeté n'empêche pas en coulisse un débat de se poursuivre entre le Pantagone (intransigeant) et le département d'Etat (soucieux de préserver les rapports avec les alliés).

L'affaire du gazoduc avait été la raison immédiate de la démission du général Haig, fin juin. Le nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz, ne semble pas être d'un avis très différent de celui de son prédécesseur. Mais jusqu'à présent, dans ses déclarations, il s'est scrupuleusement référé à la position présidentielle.

L'opinion ne semble pas se passionner pour cette affaire. Selon un sondage Gallup, publié le 21 août, seul un américain sur deux est au *courant de l'opposition active de* M. Reagan au gazoduc, et on n'en trouve qu'un sur trois pour décrire cette attitude convenablement. Parmi ceux qui affirment être au courant, les avis sont à peu près partagés : 48 % appuient la politique présidentielle et 42 % la désapprouvent.

ROBERT SOLÉ.

AFFAIRES

IMPORTANTE RESTRUCTURATION DES CHANTIERS NAVALS BELGES

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Les chantiers navals belges « Cockerill-Yards » d'Hoboken, près d'Anvers, en faillite depuis le 9 février dernier et dont les deux mille sept cents salariés avaient été mis au chômage ont été rachetés le 20 août par les chantiers navals « Boelwerf » au prix de 400 millions de francs belges (environ 58,5 millions de francs français). L'Etat belge était l'actionnaire principal de « Cockerill-Yards » dont il possédait 80 % du capital.

Il s'agit en fait d'une importante restructuration du secteur de la construction navale en Belgique pour laquelle la commission européenne a donné son aval, autorisant l'Etat belge à accorder une aide totale de 1,401 milliard de francs belges (environ 205 millions de francs français).

Après ce rachat, Boelwerf devient le plus important chantier de construction navale de Belgique avec une capacité de production de cinq ou six navires par an.

AUTOMOBILE

LE PRÉSIDENT DE GENERAL MOTORS MET EN GARDE LES CONSTRUCTEURS JAPONAIS

Le président de General Motors, M. James Mac Donald, vient de lancer à Detroit un nouvel avertissement à l'industrie automobile japonaise. *« A leur place, je me dépêcherais de proposer une nouvelle limitation volontaire »*, a-t-il dit. Cela afin d'éviter que les pressions protectionnistes, de plus en plus fortes aux Etats-Unis, ne l'emportent.

Les constructeurs japonais ont volontairement limité leurs exportations de voitures vers les États-Unis à 1,68 million de véhicules pour la période allant d'avril 1982 à avril 1983. En réalité cette autolimitation *« ne les gêne pas »*, a ajouté M. Mac Donald, le marché américain étant *« très déprimé »*.

M. Mac Donald a confirmé que les pressions se faisaient de plus en plus vives sur le gouvernement américain pour qu'il introduise des lois limitant la vente des voitures qui ne contiendraient pas un minimum de pièces fabriquées aux États-Unis. Ainsi le syndicat des travailleurs de l'automobile (U.A.W.) propose que tout constructeur vendant un minimum de 100 000 voitures par an aux États-Unis soit contraint d'incorporer un pourcentage de valeur ajoutée locale d'au moins 25 %. Une part qui irait en s'accroissant en fonction des ventes sur le marché américain. Ainsi, pour Toyota et Nissan, dont les ventes dépassent 500 000 véhicules par an, ce pourcentage atteindrait 90 % !

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **A.T.T. : accord définitif avec le département de la justice.** — Le juge fédéral Harold Greene devrait signer dans les prochains jours l'accord définitif entre American Telephone and Telegraph et l'administration américaine. Le nouveau texte tient compte des observations du juge (*le Monde* du 13 août). Ce dernier a cependant refusé, lundi 23 août, d'accéder à la demande du département de la justice concernant la possibilité pour les vingt-deux *filiales d'A.T.T., qui vont prendre* leur autonomie, de vendre directement des centraux et des matériels téléphoniques. Les responsables de la division antitrust du département craignaient que cela ne perturbe le marché et ne gêne les autres constructeurs. Le juge Greene a cependant maintenu sa position, estimant que les vingt-deux sociétés étaient « trop petites » pour perturber le marché des équipements, d'autant qu'elles « partaient de zéro ». A.T.T. et le département de la justice se sont inclinés.

● **La compagnie Winterthur,** deuxième groupe suisse d'assurances, va acquérir la société américaine Republic Financial Services Inc. pour la somme de 300 millions de dollars, l'accord conclu entre les deux partenaires prévoyant le rachat en espèces par Winterthur des sept millions d'actions de Republic Financial (moyennant 45,50 dollars par action) et le maintien de la direction actuelle de la compagnie américaine.

● **Le groupe ouest-allemand d'électroménager Bosch** va mettre une partie de ses salariés en chômage partiel pour neuf jours répartis sur neuf semaines à partir du 1er septembre. Ce chômage partiel frappera 1 300 des 3 500 salariés travaillant dans le secteur pompe du groupe. *(A.F.P.)*

Conjoncture

● **Les investissements de l'industrie néerlandaise**, en 1981, ont représenté 8,4 milliards de florins (21 milliards de francs français) soit une diminution de 11 % par rapport à 1980. La valeur des investissements de l'industrie néerlandaise avait enregistré en 1980 une croissance de 20 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, cette hausse avait été due essentiellement à la forte augmentation des investissements dans l'industrie pétrolière.

Pour 1982, les investissemnts de l'industrie néerlandaise devraient représenter 8,5 milliards de florins (+ 2 %), selon le bureau central des statistiques néerlandais. *(A.F.P.)*

Pêche

● **Accord franco-japonais.** — La France et le Japon viennent de signer le renouvellement de leur accord de pêche dans la zone économique française du Pacifique.

Cet accord, valable un an, fixe les nouvelles redevances que le Japon devra payer aux territoires français du Pacifique ainsi que les quotas de prise.

Social

● **Poursuite de la grève au centre informatique de la caisse d'allocations familiales (Paris).** — Le mouvement entamé le 31 juillet touche les trente salariés du centre et porte sur la compensation des allongements de trajets consécutifs au déménagement à Marne-la-Vallée. Les positions de la direction et des grévistes se sont néanmoins rapprochées par *l'intermédiaire des syndicats* qui ont élaboré une solution de compromis.

Le débrayage est sans conséquence *pour les usagers affirme-t-on* à la direction — *(A.F.P.)*.

● **Précision sur le pouvoir d'achat au premier trimestre 1982.** — Une phrase a sauté dans l'article publié dans *le Monde* du 21 août sur l'amélioration du pouvoir d'achat des familles au premier trimestre 1982. *« Cette amélioration s'explique par la réforme de février 1982 qui a valorisé les allocations pour les familles de deux enfants. Mais celles de cinq enfants ont été pénalisées. »* S'y ajoute le constat suivant : *« Pour ces familles de cinq enfants, le revenu mensuel net n'a augmenté que de 1,5 % en Île-de-France et de 1,7 % en province (prix : + 3,3 %).*

Étranger

ARGENTINE

● **Le produit intérieur brut de l'Argentine** a baissé de 8,1 % au deuxième trimestre de 1982 par rapport à la même période de 1981. Le nombre des chômeurs — totaux ou partiels — a atteint 1 400 000 (600 000 personnes sans emploi et 800 000 chômeurs partiels) selon les statistiques officielles, soit 14 % de la population active, niveau le plus élevé des neuf dernières années. D'avril à juin, l'Argentine a également enregistré une chute de 40,6 % des investissements. Le secteur industriel le plus touché, celui des machines et équipements, a enregistré une baisse de production de 26,8 %.

Durant le premier semestre, la baisse du produit intérieur brut a été de 7 % et celle de la production industrielle de 13,9 %. Les exportations ont augmenté de 3 %, tandis que les importations chutaient de 49,1 %. La consommation a baissé de 10,5 % et les investissements ont diminué de 34 %. — *(A.F.P.)*

AUSTRALIE

● **Le ministre des finances australien,** M. John Howard, a annoncé un relâchement de l'austérité budgétaire pour relancer l'économie. Le budget 1982-1983 comportera un déficit de 1,7 milliard de dollars U.S. Mais celui-ci ne représentera que 1 % du P.N.B. L'inflation devrait rester en deçà de 11 %, a estimé M. Howard. Le budget 1982-1983 prévoit notamment des réductions fiscales pour les familles et les contribuables à faible revenu : une augmentation des impôts indirects ; un accroissement de 15 % à 20 % des taxes sur la bière et le tabac ; l'autorisation de déduire les intérêts des prêts à la construction *même sur des résidences secondaires* ; une augmentation de l'abattement fiscal pour les pensions de retraite. — *(A.F.P.)*

AUTRICHE

● **L'indice autrichien des prix à la consommation** a *augmenté* de 5,5 % de juillet 1981 à juillet 1982. En un mois, par rapport à juin 1982, le coût de la vie a enregistré une hausse de 0,2 %. — *(A.F.P.)*

BELGIQUE

● **Le nombre de chômeurs indemnisés en Belgique** s'est stabilisé au cours de la première quinzaine du mois d'août, avec un total de 461 813 personnes (122 de moins qu'à la fin juillet), soit 11,1 % de la population active. Font partie de ce total 147 779 jeunes de moins de vingt-cinq ans (32 %). Il y a 206 938 hommes (44,8 %) et 254 875 femmes (55,2 %) en chômage. — *(A.F.P.)*

CHILI

● **La Banque interaméricaine de développement** (BID) a consenti, le *19 août, un prêt de 180 millions de* dollars au Chili, le plus important qu'elle ait jamais accordé à ce pays. Ce crédit sera consacré surtout à un programme d'investissements dans l'agriculture et l'industrie, dont le coût total est évalué à 231 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

ÉTATS-UNIS

● **Le revenu personnel des Américains** a augmenté, en juillet, de 1 %, la plus forte hausse depuis août 1981, due essentiellement à la progression des allocations de sécurité sociale. Les revenus, après impôt ont eux, augmenté de 2,1 % contre 0,2 % en juin, du fait de la diminution de 11 % des barèmes d'imposition. Pour leur part, les dépenses de consommation ont augmenté de 1,1 % en juillet, après avoir baissé de 3 % en juin.

Cependant le nombre des Américains situés au-dessous du seuil de pauvreté en 1981 a atteint 31,8 millions de personnes, contre 26 millions en 1979 et 29,3 millions en 1980. 32,5 % des Noirs sont en dessous du seuil de pauvreté, contre 25,7 % des Américains hispaniques et 10,2 % des Blancs. Le seuil de pauvreté était fixé à 7 412 dollars en 1979 pour une famille de quatre personnes vivant en ville , à 8 414 dollars en 1980 et à 9 287 dollars en 1981, compte tenu de la hausse du coût de la vie. — *(A.F.P.)*

● **Les commandes de biens durables aux entreprises américaines** ont augmenté de 3,2 % durant le mois de juillet, alors qu'ils avaient baissé au cours des trois derniers mois. Cette hausse est la plus forte enregistrée depuis près de deux ans ; mais la valeur totale des commandes passées (76,9 milliards de dollars) est encore inférieure de 12 % à celle du mois de juillet 1981. Les économistes du département du commerce américain demeurent très prudents sur l'interprétation de ces statistiques : *« Cela peut être naturellement un signe positif de reprise économique*, a déclaré l'un d'eux, *mais ces chiffres peuvent varier considérablement d'un mois à l'autre, et il est encore trop tôt pour savoir s'ils indiquent un retournement de la conjoncture. »* — *(A.F.P.)*

INDE

● **L'Inde a acheté** la semaine dernière, aux Etats-Unis, 2,5 millions de tonnes de blé, a indiqué *Le Financial Times* du 24 août. Ces importations ont été décidées afin de reconstituer les stocks, la dernière récolte ayant été inférieure aux prévisions, et de contrecarrer la hausse des prix des céréales sur le marché local. New-Delhi avait acheté 1,5 million de tonnes de blé aux Etats-Unis l'année dernière et 0,75 million de tonnes en Australie.

● **Les pays membres de l'association des producteurs de caoutchouc naturel** (A.N.R.P.C.) qui regroupe la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, Sri-Lanka, l'Inde et Singapour, se sont retrouvés, lundi 23 août, à Kuala-Lampur pour examiner la situation du marché mondial. Au cours de cette réunion de quarante-huit heures, les participants vont examiner la décision prise en mai par le conseil exécutif de l'A.N.R.P.C. et visant à retirer 350 000 tonnes de caoutchouc naturel du marché pour une période de six mois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,8440	6,8470	+ 265	+ 305	+ 475	+ 525	+1190	+1310
$ can.	5,5240	5,5280	− 40	+ 05	− 30	+ 10	+ 95	+ 210
Yen (100)	2,6900	2,6925	+ 165	+ 190	+ 310	+ 340	+1000	+1060
DM	2,7987	2,91	+ 145	+ 175	+ 285	+ 315	+ 915	+ 980
Florin	2,5487	2,5500	+ 120	+ 160	+ 240	+ 285	+ 805	+ 880
F.B. (100)	14,5770	14,5900	+ 55	+ 220	+ 100	+ 370	+ 715	+1785
F.S.	3,3140	3,3180	+ 315	+ 350	+ 590	+ 630	+1660	+1760
L (1 000)	4,9579	4,9615	− 310	− 230	− 550	− 465	−1490	−1325
£	11,9551	11,9640	+ 330	+ 415	+ 700	+ 810	+2510	+2745

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	9	8 1/8	8 1/2	8 1/8	8 1/2	8 3/16	8 9/16
$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9	9 1/2	9 15/16	10 5/16	11 1/4	11 5/8
Florin	8 1/4	9	8	8 3/4	8	8 3/4	8	8 3/4
F.B. (100)	12 3/4	15 1/4	12 7/8	14	12 7/8	14 1/8	12 3/16	14 1/4
F.S.	1 1/8	1 5/8	2 15/16	3 5/16	3 7/16	3 13/16	4 5/8	5
L (1 000)	7 1/4	19 3/4	20	21 1/2	20 1/4	21 1/2	20 3/4	21 7/8
£	11 3/8	12 1/8	11	11 5/8	10 3/16	10 13/16	10 7/16	11 1/16
F. français	14	15	15 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2	18 3/4	19 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 août

Nouvelle hausse de l'or
Avance des actions françaises

Depuis que la baisse des taux d'intérêt est entrée dans les faits, l'or est redevenu un réceptable pour des capitaux en mal de placement. C'est du moins le raisonnement que tiennent nombre d'investisseurs si l'on en croit l'évolution du métal fin, qui vogue, depuis quelques jours à l'assaut des 400 dollars l'once.

A 411,50 dollars au « fixing » de mardi matin à Londres (381,75 dollars la veille), la barre a été franchie pour la première fois depuis le début de l'année et les spécialistes anticipent encore une légère poussée du métal fin. L'ascension du cours de l'or constatée sur les places internationales s'est propagée jusqu'à Paris où le lingot est grimpé à 88 000 F, en hausse de 4 800 F sur la veille, tandis que le napoléon se négociait à 619 F (+ 5 F) au sous-sol du palais Brongniart.

Quelques marches plus haut, le sentiment était également serein autour de la corbeille où les actions françaises faisaient bonne figure. Sans aller jusqu'à imiter les performances de Wall Street, qui a regagné plus de 100 points en une semaine au vu de l'indice Dow Jones, le marché parisien est en progrès depuis la fin de la semaine précédente.

Mardi, les cours étaient encore en hausse de 1,2 % en moyenne dans le sillage d'Usinor (+ 7,8 %), Française Pétroles (+ 7,5 %), Sacilor (+ 7 %), Métallurgique Navale Dunkerque, Sogerap, SCOA et Maisons Phénix (+ 6 % à + 7 %).

CEM et Jeumont figurent en tête des replis les plus marqués (− 5 %), tandis qu'aux valeurs étrangères, dominées à nouveau par la hausse de Dome Mines (+ 11 %), les actions américaines et les mines d'or l'emportent haut la main.

Le dollar-titre s'inscrit autour de 8,40 F.

NEW-YORK

Nouvelle et forte hausse

Après un démarrage un peu lent sous l'effet de quelques prises de bénéfices, le marché new-yorkais s'est brusquement animé lundi, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a encore enregistré une de ses plus belles performances de l'année pour s'établir en clôture à 891,17, en hausse de 21,88 points sur vendredi, tandis que le volume des échanges se gonflait considérablement.

Les transactions ont finalement porté sur 110,3 millions d'actions contre 95,89 millions vendredi, ce qui constitue le second record dans l'histoire de Wall Street après les 132,69 millions de titres négociés mercredi 18 août.

Au dire des spécialistes, la facteur déterminant reste la poursuite de la détente observée sur les taux d'intérêt. Celle-ci vient de trouver une nouvelle confirmation dans la généralisation du *prime rate* (taux de base) à 13 1/2 % entérinée par toute la communauté bancaire, alors que Bankers Trust et Continental Illinois faisaient à nouveau pression sur leur « *broker loan* » (taux préférentiel consenti aux courtiers) pour le ramener à 11 %.

En une semaine, l'indice Dow Jones s'est adjugé 81 points et la hausse constatée lundi porte à plus de 100 points les gains enregistrés par le baromètre du marché new-yorkais. Les secteurs les plus favorisés par ce mouvement de hausse sont la distribution, les chaînes de magasins, la technologie, l'aéronautique et les valeurs pétrolières.

VALEURS	Cours du 20 août	Cours du 23 août
Alcoa	27 3/4	28 5/8
A.T.T.	56 3/8	58 5/8
Boeing	20	21 1/4
Chase Manhattan Bank	34 1/2	36
Du Pont de Nemours	34	34 7/8
Eastman Kodak	78 1/4	79 7/8
Exxon	27 3/8	28
Ford	25 3/4	27 1/4
General Electric	70	71 1/8
General Foods	39 1/8	39
General Motors	47 3/8	49 3/8
Goodyear	24	25 7/8
I.B.M.	68 1/8	69 1/4
I.T.T.	26 1/4	26 7/8
Mobil Oil	21 3/4	22 1/4
Pfizer	59 5/8	62 3/4
Schlumberger	33 7/8	35 1/4
Texaco	27 7/8	28 7/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	19 3/8
Union Carbide	48 3/4	49 1/2
U.S. Steel	19 1/2	18 7/8
Westinghouse	30	30 7/8
Xerox Corp.	30 1/2	31 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — Le numéro deux de la chimie allemande et mondiale a enregistré, pour le premier semestre, une baisse de 20,5 % de son bénéfice consolidé avant impôts, dont le montant atteint 558 millions de DM seulement. Cette dégradation de la rentabilité est essentiellement due aux pertes subies par le groupe dans les plastiques standard. Redevenue bénéficiaire l'an dernier, sa filiale American Hoechst a été, elle aussi, déficitaire. En outre, les résultats des sociétés du groupe installées en Amérique latine ont fortement diminué. En revanche, la situation dans les fibres synthétiques reste satisfaisante.

Pour la période sous revue, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 17,92 milliards de DM, marquant une légère progression de 4,5 % essentiellement due aux mouvements enregistrés sur les marchés des changes.

MAISONS PHENIX. — La société a réalisé, au cours du premier semestre 1982, un chiffre d'affaires (hors taxes) de 513,3 millions de francs, en progression de 9 % sur la période correspondante du précédent exercice.

EUROBAIL. — Pour le premier semestre 1982, les recettes (hors taxes) de la société se sont élevées à 26,6 millions de francs contre 23,1 millions pour les six premiers mois de l'exercice précédent, soit une augmentation de 15 % environ sur un an.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — La banque va ouvrir, le 1er septembre prochain, une succursale à Tokyo destinée à faciliter l'octroi de services bancaires aux sociétés et institutions financières établies au Japon ainsi qu'à la clientèle du C.C.F. à l'étranger. Cette nouvelle succursale sera dirigée par M. Philippe Guerrier, qui était auparavant directeur de C.C.F. Panama S.A.

Cette décision est présentée par le Crédit commercial de France comme une étape significative dans sa stratégie en Asie du Sud-Est, où il ne disposait jusqu'à présent que de bureaux de représentation à Tokyo, Hongkong, Singapour et Djakarta.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	20 août	23 août
Valeurs françaises	98,5	
Valeurs étrangères	113,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 août	23 août
Indice général	95,6	96,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 août ... 14 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 août	24 août
1 dollar (en yens)	255,40	254,40

BOURSE DE PARIS Comptant 24 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	2 696	Crédit Univers.	296 20	296 20	Marseille Créd.	....	....	Étrangères			S.K.F. (Applic. méc.)	50	52
5 %	....	2 806	Créditel	93 20	94	Métal Déployé	304	292				Total C.F.N.	74	....
3 % amort. 45-54	....	0 197	C. Sabl. Seine	110	111	Mic	216	237 d	A.E.G.	125	....	Utinex	205	....
4 1/4 % 1963	98	4 268	Darblay S.A.	70 10	....	Mors	193 50	....	Akzo	70 40	72 90	Voyer S.A.	1 25	....
Emp. N. Eq. 6 % 67	110 60	1 397	De Dietrich	333	330	Nadella S.A.	8 25	7 20 o	Alcan Alum.	163 10	174 d			
Emp. 7 % 1973	7478	..	Degremont	86	86	Naval Worms	115	114 50	Algemene Bank	795	805			
Emp. 8,80 % 77	98 05	2 266	Delalande S.A.	128 30	128	Navig. (Nat. de)	56 80	....	Am. Petrofina	470	....	23/8	Émission Frais inclus	Rachat net
9,80 % 78/93	80 30	1 181	Delmas-Vieljeux	455	457	Nicolas	336	331	Arbed	162	....			
8,80 % 78/86	82 30	6 172	Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 50	116 50	Nodet-Gougis	110	111	Asturienne Mines	60	....			
10,80 % 79/94	82 50	10 504	Didot-Bottin	274	274	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bco Pop Español	94	94			

[illegible]

	Union Habit.	180	177		Cellulose du Pin	11 60	....		Sogintor	712 81	680 49		
138 90	Un. Imm. France	160	161		Coparex	330	330		Soleil Investis.	341 94	326 43		
325	Un. Ind. Crédit	204 20	206		F.B.M. (Li)	70	4 30 o		U.A.P. Investiss.	231 72	221 21		
....	Union Ind. Ouest	328	306	o	Iena Industries	13	....		Unifrance	182 52	174 24		
250	Unipol	98	....		La Mure	70 10	72		Unifoncier	479 38	457 64		
83 50	Vincey Bourget (Ny)	10 65	....		M.M.B	145	145		Unigestion	402 75	384 49		
86	Virax	44	41		Océanic	45	41	o	Uni-Japon	596 21	569 17		
49	Waterman S.A.	174	174		Petrofigaz	335	....		Unirenta	1441 59	1394 19		
87 50	Brass. du Maroc	144	....		Pronuptia	160	....		Univar	11366 99	11366 99		
....	Brass. Ouest-Afr.	24	23 80		Rateau For. G.S.P.	7 50	....		Valorem	259 59	247 82		
					Rorento N.V.	519	519		Valrea1	109711	109602		
					Sabl. Morillon Corv.	120	120		Worms Investiss.	465	443 91		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1778	4,5 % 1973	1780	1820	1830	1815
3220	C.N.E. 3 %	3219 60	3220	3225	3220
300	Agence Havas	302	299 20	299 20	299 20
560	Facom	558	576	575	568
765	Fichet-bauche	900	776	776 •	788
164	Finextel	164 50	164 50	164 50	164 50
109	Vallourec	109 50	111 50	111 50	109 30
1120	V. Clicquot-P.	1121	1116	1116	1094
830	Viniprix	820	815	815	806
173	Amax Inc.	171 10	178 80	177	178 80
365	Amer. Express	366	380	380	380
485	Amer. Teleph.	483	490	490	485 50
91	Anglo Amer. C.	91 80	93	92 90	92 10
575	Amgold	570	580	581	570
680	B. Ottomane	680	681	681	681
395	BASF (Akt)	393	390	389	385
44	Imp. Chemical	43 50	43 70	43 70	44 30
77	Inco. Limited	77 25	78 10	78 10	76 60
580	IBM	576	592	592	584
29	Ito-Yokado	29 10	30 10	30 10	29 60
225	ITT	222	227 90	225	225
34	Matsushita	34	35 05	35 05	35
610	Merck	609	626	618	620
500	Minnesota M.	500	514	514	506
185	Mobil Corp.	185	189	189	189
122	Gencor	122	[illegible]	122 50	[illegible]
186	Gén. Belgique	188	186	190	186 50
590	Gén. Electr.	589	596	595	590
406	Gen. Motors	404	415	415	413 30
68	Goldfields	68 55	68 20	68 20	67 20
94	Harmony	94	96 50	95 50	95
19	Hitachi	19 30	19 85	19 90	19 45
370	Hoechst Akt.	371	372 60	372 60	372 60
480	Unilever	480	480	482	....
380	Unit. Techn.	380	388 50	388 50	385
515	Vaal Reefs	527	530	515	520
245	West Deep	249	251 40	247	249
295	West Hold.	297 50	302 20	295	300
260	Xerox Corp.	259 50	270	266	264 60
2 05	Zambia Corp.	2 05	2 14	2 14	2 10

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 877	6 809	6 600	6 950
Allemagne (100 DM)	279 500	280 250	271	285
Belgique (100 F)	14 580	14 581	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	254 380	255 400	247	259
Danemark (100 krd)	80 180	80 200	77	83
Norvège (100 k)	103 870	103 750	99	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 980	11 958	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 897	9 877	9	11
Italie (1 000 lires)	4 959	4 963	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	331 520	331 950	319	337
Suède (100 krs)	112 580	112 510	108	115
Autriche (100 sch)	39 810	39 840	38 600	40 300
Espagne (100 pes.)	6 202	6 213	585	6 300
Portugal (100 esc.)	8 020	8 010	7 400	8 600
Canada ($ can 1)	5 559	5 508	5 380	5 640
Japon (100 yens)	2 687	2 636	2 560	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	85000	88000
Or fin (en lingot)	83200	88000
Pièce française (20 fr)	614	619
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	551	570
Pièce latine (20 fr)	516	522
Souverain	636	649
Pièce de 20 dollars	3000	2940
Pièce de 10 dollars	1460	1460
Pièce de 5 dollars	772 50	.....
Pièce de 50 pesos	3345	3490
Pièce de 10 florins	531	535

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Tournée de M. Jean-Pierre Cot.* Le ministre délégué au développement et à la coopération quitte *Paris,* ce mardi 24 août en fin de journée, pour une tournée dans l'océan Indien au cours de laquelle il se rendra *aux Comores, à Madagascar* et à Maurice. M. Cot doit regagner Paris le 2 septembre.



A B C D E F G

UNE ATTAQUE FAIT 42 MORTS AU PÉROU

« Ce n'est plus la guérilla, c'est la guerre »

écrit un quotidien de Lima

Correspondance

Lima. — Trente-six terroristes et six membres des forces de l'ordre ont été tués au cours de l'assaut lancé, le dimanche 22 août, par l'organisation Sendero luminoso (sentier lumineux) *contre le poste de police de Wilcashuaman,* dans la province andine d'Ayacucho, la plus pauvre du Pérou *(le Monde* du 24 août).

« Ce n'est plus la guérilla. Maintenant, c'est la guerre », titre sur toute la une le journal *Ojo* en résumant cette opé*ration conduite par deux cents* hommes masqués, armés de mortiers, de grenades, de mitraillettes et de dynamite qui ont harcelé pendant cinq heures la garde civile. Le groupe insurgé a été finalement refoulé par la garnison, qui venait de recevoir des renforts, car elle avait déjà été attaquée à deux reprises les mois précédents.

Il s'agit là de l'opération la plus sanglante que l'organisation maoïste ait menée depuis qu'elle s'est engagée dans la lutte armée, le 18 mai 1980. Elle a lieu trois jours après l'audacieux sabotage des lignes à haute tension qui desservent la capitale.

Dans la province d'Ayacucho, Sendero *luminoso* a *entrepris* d'intimider la population en pratiquant le chantage et l'extorsion de fonds et en exécutant sur les places des villages des *« traîtres »* ou *« collaborateurs de la répression »* présumés après des parodies de procès. Le sentiment d'insécurité est tel que plusieurs autorités locales ont présenté leur démission, notamment le préfet de la capitale provinciale. Les propriétaires de la mine Canaria, la plus importante de la région, ont abandonné l'exploitation du cuivre après le troisième sabotage. Les paysans aussi ont peur depuis que les terroristes se sont acharnés, le 3 août, contre l'exploitation pilote et le centre de formation professionnelle d'Allpachaca, où ils ont massacré le bétail, incendié les récoltes et dynamité les installations.

Depuis quatre jours, la campagne d'intimidation touche Lima : des appels téléphoniques anonymes annoncent la présence de bombes dans les édifices publics, obligeant à des évacuations massives et créant des scènes de panique collective. Dimanche soir, des explosifs ont été découverts dans trois cinémas et un théâtre du centre. L'état d'urgence, la suspension des garanties constitutionnelles et l'opération de ratissage, effectuée par douze mille policiers, ne semblent pas arrêter les terroristes.

Tous les partis politiques sont décontenancés par la violence des attaques de ces maoïstes des Andes. La gauche, représentée au Parlement — P.C. prosoviétique, castristes, trotskystes, prochinois, — *les condamne à l'unisson.* Le président, M. Belaunde Terry, a dénoncé à maintes reprises *« l'intervention de l'étranger ». Le général Gagliardi, ministre de* l'intérieur, affirme que de tels actes ne peuvent avoir été conçus par l'homme des Andes, mais aucun indice n'a permis jusqu'à présent d'étayer de telles affirmations. Les drapeaux rouges frappés du marteau et de la faucille, qui servent d'emblème à l'organisation, et les livres marxistes saisis par la police ne constituent pas de très convaincantes pièces à conviction.

Sentier lumineux semble bien, en réalité, un « produit » autochtone : elle se sert de dynamite dérobée dans les mines ou de mitraillettes volées aux forces de l'ordre. Le cocktail Molotov qui avait explosé au palais présidentiel au début de l'année avait été lancé avec une fronde en laine d'alpaga qu'utilisent les bergers dans les Andes. Le financement des guérilleros est assuré par des contributions bénévoles ou des extorsions, quelquefois par des attaques de banques. Se réclamant de Mao *Zedong, ils qualifient les actuels* dirigeants chinois de *« traîtres ».* Leurs bombes n'ont pas épargné la représentation diplomatique *de Pékin.*

NICOLE BONNET.

MORT DE Mgr JACQUES DELARUE ÉVÊQUE DE NANTERRE

Mgr Jacques Delarue, évêque de Nanterre (Hauts-de-Seine), est mort, lundi 23 août, d'une embolie.

[Né à Paris le 30 août 1914, Mgr Jacques Delarue entre après des études de droit au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, en 1933. Docteur en théologie de l'Institut catholique de Paris, il est nommé en 1947 supérieur du séminaire des vocations tardives de Morsang-sur-Orge. En 1961, il devient vicaire général de Paris et archidiacre de Saint-Jacques, ayant ainsi la charge du secteur de la banlieue sud. Responsable de la revue diocésaine, la *Semaine religieuse de Paris,* Jacques Delarue prêche à plusieurs reprises le carême à la télévision de 1964 à 1966. A cette époque, il assure également des causeries religieuses régulières sur Radio-Luxembourg.

En 1966, il devient le premier évêque du diocèse de Nanterre nouvellement créé. Homme d'écoute et de dialogue, Mgr Delarue est le premier évêque français à réunir dès 1970 les prêtres de son diocèse en assemblée générale. Il favorise parallèlement la mise en place d'équipes sacerdotales. En 1973, dans une lettre aux prêtres de son diocèse, Jacques Delarue se déclare favorable à l'ordination d'hommes mariés. Enfin, en avril 1976, l'évêque de Nanterre devait vivement protester contre l'expulsion de travailleurs immigrés des foyers de la SONACOTRA.]

En Corée du Sud

L'ÉGLISE CATHOLIQUE PROTESTE CONTRE DE RÉCENTES CONDAMNATIONS A MORT

Séoul *(A.F.P.)* — L'Eglise catholique sud-coréenne s'est vigoureusement élevée contre la condamnation à mort, le 11 août, de deux hommes accusés d'avoir mis à sac le centre culturel américain de Pusan en mars dernier. Kim Hyun-Jang, trente-deux ans, et Moon Bu-Shik, vingt-trois ans, ont été condamnés à mort par la cour criminelle de Pusan pour avoir « aidé la Corée du Nord » *(le Monde du* 12 août).

Dans un communiqué publié lundi 23 août, la commission pour la paix et la justice de l'Eglise catholique a affirmé que les deux hommes méritaient la clémence car ils s'étaient volontairement *livrés à la police sur le conseil de* l'Eglise.

Les deux hommes, précise le communiqué, ont été torturés par les enquêteurs, *malgré un ordre* contraire du président sud-coréen, M. Chun Doo-Hwan.

La police et l'accusation, poursuit la commission, ont qualifié les deux hommes d'éléments procommunistes favorables aux objectifs révolutionnaires de la *Corée du Nord mais ont* totalement ignoré les arguments des deux condamnés, pour qui l'attentat contre le centre culturel *américain* représentait un avertissement aux Etats-Unis, qui avaient soutenu la répression brutale des manifestations de Kwangju en 1980.

Enfin, la commission a souligné que l'attitude du prêtre, le Père Choi Ki-Shik, condamné *lors du même procès à trois ans* de prison pour avoir donné asile à Kim Hyun-Jang, était justifiée.

POUR ÉQUIPER SES GÉNÉRATEURS D'ÉLECTRICITÉ

La R.A.T.P. préférera des turbines françaises à des turbines américaines

Reconquérir le marché intérieur ne va pas toujours sans soulever quel*ques remous. La R.A.T.P. est en* train d'en faire l'expérience à propos d'un marché pour la fourniture de turbines à gaz destinées à la production d'électricité.

Instruite par la grande panne d'E.D.F. de décembre 1978, la Régie a décidé de se doter de deux générateurs d'appoint à turbines de 4,5 mégawatts chacun, susceptibles de permettre le fonctionnement en *toutes circonstances* de ses installations de sécurité (éclairage, pompes...). Dans un second temps, acquises en plus grand nombre, ces installations pourraient permettre de réduire la sollicitation du réseau électrique général aux heures de *pointe.*

A l'appel d'offres lancé par la R.A.T.P., deux entreprises ont répondu : Hispano-Suiza, filiale du constructeur nationalisé de moteurs d'avions SNECMA, et Alsthom-Atlantique dont une filiale, Aman, proposait une turbine sous licence du fabricant américain Allison. L'étude comparative conclut en faveur de cette dernière, jugée plus évoluée et moins coûteuse de 6 % à 7 % que la production strictement française.

Au conseil d'administration de la *Régie, saisi du dossier en mai dernier* pour décision, le représentant du ministre de l'industrie demande, au nom de la volonté gouvernementale de promouvoir les productions nationales, de réexaminer le dossier. Dans le même temps, Hispano-Suiza, tentée par un marché qui commence à s'ouvrir, s'engage à mettre en chantier un matériel plus performant, techniquement comparable à celui des Américains. De plus, elle baisse ses prix tandis que les variations du cours en dollar rendent son offre tout à fait compétitive.

Aussi, bien que le marché définitif ne doive être passé qu'en octobre, le choix de la R.A.T.P. est déjà fait en faveur du matériel entièrement *français.* A la consternation de certains milieux industriels qui voient dans ce « revirement » une « décision politique » : au nom de la *défense d'une filière industrielle française,* qui dissimule en réalité des manœuvres politiques et syndicales, la R.A.T.P. va se doter, à perte pour le fournisseur, d'équipements de conception dépassée, explique-t-on. Et de rappeler certains précédents fâcheux du même ordre de l'époque du « plan calcul ».

Les marchés des changes

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR L'OR AU PLUS HAUT DE L'ANNÉE

Amorcée à la fin de la semaine écoulée, la baisse du dollar s'est poursuivie mardi matin 24 août, *sur toutes les grandes places financières internationales,* toujours en liaison avec la désescalade continue des taux outre-Atlantique. Cette fois, cependant les marchés ont été plus actifs que les jours précédents.

A Paris, la devise américaine s'est traitée à 6,84 F (contre 6,8770 F la veille). Elle s'est échangée à 2,4430 DM contre 2,4598 DM à Francfort. Le franc français a faibli contre le deutschemark, qui a valu 2,80 F contre 2,7950 DM.

L'or a continué de monter très rapidement. Pour la première fois de l'année, son prix à Londres a dépassé 400 dollars l'once, pour atteindre 407,25 dollars (contre 394,50 dollars), son niveau le plus élevé depuis le 21 décembre dernier (413,75 dollars).

Le numéro du « Monde » daté 24 août 1982 a été tiré à 487 672 exemplaires.

Pékin relance son projet de construction d'une centrale nucléaire

De notre correspondant

Pékin. — *Après bien des tergiversations et une longue période d'incertitude consécutive à la révision depuis 1980 de ses plans de développement économique, la Chine paraît décidée à relancer le projet déjà ancien — on en parle depuis au moins quatre ans — de construction d'une centrale nucléaire en coopération avec des firmes occidentales.*

Il se confirme en effet qu'une décision de principe à ce sujet a été prise par le gouvernement central au printemps dernier et, comme le montrent la visite récente à Pékin d'une mission britannique et celle, du 19 au 21 août, d'une délégation gouvernementale française comprenant des représentants du commerce extérieur, de la recherche et de l'industrie, des relations extérieures, ainsi que du commissariat à l'énergie atomique, les contacts avec d'éventuels partenaires intéressés à ce projet ont repris de façon très concrète.

La venue de la délégation française avait été annoncée au début de ce mois par M. Cheysson, à l'issue de ses conversations à Pékin avec les dirigeants chinois. Ainsi qu'il l'avait précisé, cette mission devait permettre à Paris, dans cette situation nouvelle, d'examiner les intentions actuelles de la Chine en matière d'électronucléaire et de *« présenter nos possibilités »,* tant du point de vue technique que des conditions matérielles de réalisation, de délai et de financement. On se montre très discret du côté français sur le contenu des entretiens qui viennent d'avoir lieu, d'autant que les Chinois, toujours très prudents, devraient se donner encore quelques mois pour étudier les diverses propositions qui *leur sont soumises et prendre* une décision.

Dans l'état actuel des choses, la concurrence la plus sérieuse *pour les sociétés françaises* (Framatome pour les deux réacteurs de 900 MW chacun et Alsthom pour la partie dite conventionnelle de la centrale) paraît être britannique. Ce sentiment est renforcé ici par le fait que la centrale sera située dans la province du Guangdond à 50 kilomètres au nord-est de Hongkong, non loin de la zone économique spéciale de Shenzhen. Un représentant de cette province a d'ailleurs affirmé la semaine dernière, à l'occasion de la visite à Canton du gouverneur de Hongkong, que la Chine était favorable à une association pour ce projet entre la compagnie d'électricité du Guangdong et la société de Hongkong, China Light and Power. Ce choix, qui faciliterait l'écoulement ultérieur d'une partie de la production d'électricité vers la colonie et donc allégerait pour Pékin la charge financière de l'entreprise, n'implique pas toutefois de préférence pour ce qui est du fournisseur des deux réacteurs. Il est en tout cas très probable que le sujet sera abordé lors de la visite que doit faire le mois prochain Mme Thatcher en Chine.

MANUEL LUCBERT.

LA CHINE ENVISAGERAIT D'ACQUÉRIR DES MIRAGE

Pékin *(A.F.P.).* — Recevant, le lundi 23 août, le président-directeur général de l'Agence France Presse, M. Henri Pigeat, le président du P.C chinois, M. Hu Yaobang, a souhaité un élargissement de la coopération économique entre la Chine et la France. Les relations avec la France, a-t-il *dit, sont « très bonnes »,* mais les échanges économiques *« n'ont pas été à la hauteur des espoirs ». « Une technologie avancée,* a *observé M. Hu Yaobang, place la France parmi les premières nations du monde, mais les prix sont un peu élevés. »*

Citant des exemples de coopération franco-chinoise, tels que la construction et l'assemblage en Chine d'hélicoptères de conception française Dauphin et un complexe pétrochimique à Liao-Yang (nord-est du pays), le président du P.C. a, d'autre part, mentionné l'achat éventuel d'équipements ou de centrales nucléaires, *« mais seulement dans des conditions avantageuses ».*

Enfin, M. Hu Yaobang a déclaré que la Chine serait disposée à acheter ou à construire en commun avec la France des chasseurs bombardiers de type Mirage.

[L'Agence France-Presse ne donne aucun détail sur le contexte dans lequel l'éventuel achat de Mirage par la Chine a été évoqué par M. Yu Yaobang. La nouvelle doit en tout cas être accueillie avec circonspection. De longue date, la Chine cherche à moderniser ses forces aériennes et elle a, à ce sujet, des conversations avec des constructeurs de divers pays, britanniques notamment, à l'époque où elle s'intéressait aux appareils à décollage vertical Harrier. Jusqu'à présent, toutefois, les autorités de Pékin ont *reculé devant le coût des marchés* qui leur étaient proposés, la seule exception étant un contrat technologique conclu en 1978 avec la firme Rolls-Royce pour la fabrication en Chine de moteurs d'avions de type Spey.

Rappelons, d'autre part, que la France, comme l'a encore répété M. Claude Cheysson lors de sa visite à Pékin au début du mois d'août, est disposée à vendre à la Chine certains équipements militaires de type défensif — il serait notamment question de systèmes de surveillance, d'armes antichars et d'avions de transport — mais que la livraison de matériels offensifs tels que des chasseurs-bombardiers n'est pas, en principe, envisagée.]